



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Banking, Trade and Commerce

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, April 14, 2010
Thursday, April 15, 2010

Issue No. 4

Second and third meetings on:

The study of the extent to which Canadians
are saving in Tax-Free Savings Accounts
and registered retirement savings plans

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Banques et du commerce

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 14 avril 2010
Le jeudi 15 avril 2010

Fascicule n° 4

Deuxième et troisième réunions concernant :

L'étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens
recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et
à des régimes enregistrés d'épargne-retraite

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Dickson Frum Gerstein Greene Harb	Kochhar * LeBreton, P.C. (or Comeau) Massicotte Mockler Moore Ringuette
---	---

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dickson replaced the Honourable Senator St. Germain, P.C. (*April 15, 2010*).

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator Oliver (*April 15, 2010*).

The Honourable Senator Oliver replaced the Honourable Senator Manning (*April 15, 2010*).

The Honourable Senator St. Germain, P.C., replaced the Honourable Senator Frum (*April 15, 2010*).

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator St. Germain, P.C. (*April 14, 2010*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Oliver (*April 14, 2010*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Rivard (*April 13, 2010*).

The Honourable Senator Oliver replaced the Honourable Senator Seidman (*April 8, 2010*).

The Honourable Senator St. Germain, P.C., replaced the Honourable Senator Plett (*April 8, 2010*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Di Nino (*April 8, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Michael A. Meighen

Vice-présidente : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Dickson Frum Gerstein Greene Harb	Kochhar * LeBreton, C.P. (ou Comeau) Massicotte Mockler Moore Ringuette
---	---

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dickson a remplacé l'honorable sénateur St. Germain, C.P. (*le 15 avril 2010*).

L'honorable sénateur Frum a remplacé l'honorable sénateur Oliver (*le 15 avril 2010*).

L'honorable sénateur Oliver a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 15 avril 2010*).

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Frum (*le 15 avril 2010*).

L'honorable sénateur Frum a remplacé l'honorable sénateur St. Germain, C.P. (*le 14 avril 2010*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Oliver (*le 14 avril 2010*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 13 avril 2010*).

L'honorable sénateur Oliver a remplacé l'honorable sénateur Seidman (*le 8 avril 2010*).

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 8 avril 2010*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Di Nino (*le 8 avril 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 14, 2010
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:20 p.m. in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Frum, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Kochhar, Manning, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore and Ringuette (12).

In attendance: John Bulmer, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, June M. Dewetering, Chief, Macroeconomics, Library of Parliament; and Francine Pressault, Communications Officer, Communication Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 24, 2010, the committee continued its examination on extent to which Canadians in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

Deloitte:

Andrew Dunn, Managing Partner, Tax.

As an individual:

Doug Andrews, Fellow of the Canadian Institute of Actuaries and Chartered Financial Analyst (by video conference).

BMO Financial Group:

Tina Di Vito, Director, Retirement Strategies.

Mercer:

Malcolm Hamilton, Senior Partner.

Mr. Dunn and Mr. Andrews each made a statement and answered questions.

At 5:25 p.m., the committee suspended.

At 5:27 p.m., the committee resumed.

Ms. Di Vito and Mr. Hamilton each made a statement and answered questions.

At 6:25 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 14 avril 2010
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Frum, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, Manning, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore et Ringuette (12).

Également présents : John Bulmer, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, June M. Dewetering, chef, Macroéconomie, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le comité poursuit son étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Deloitte :

Andrew Dunn, associé directeur, Fiscalité.

À titre personnel :

Doug Andrews, fellow de l'Institut canadien des actuaires et analyste financier agréé (par vidéoconférence).

BMO Groupe financier :

Tina Di Vito, directrice générale, Planification de la retraite.

Mercer :

Malcolm Hamilton, associé principal.

MM. Dunn et Andrews font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 17 h 25, la séance est suspendue.

À 17 h 27, la séance reprend.

Mme Di Vito et M. Hamilton font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 18 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, April 15, 2010

(6)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m. in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dickson, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Kochhar, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore and Ringuette (11).

In attendance: John Bulmer, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, June M. Dewetering, Chief, Macroeconomics, Library of Parliament; and Francine Pressault, Communications Officer, Communication Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 24, 2010, the committee continued its examination of the extent to which Canadians in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

CIBC Private Wealth Management:

Jamie Golombek, Managing Director, Tax and Estate Planning (by video conference).

Canadian Life and Health Insurance Association:

Frank Swedlove, President;

Rick Rausch, Senior Vice-President, Individual Retirement and Investment Services, Great-West Life Assurance Company;

Frank Laferriere, Chief Operating Officer, Manulife Securities Insurance Inc.;

Kevin Strain, Senior Vice President, Individual Insurance and Investment, Sun Life Financial.

The Rotman International Centre for Pension Management:

Keith Ambachtsheer, Director (by video conference).

Mr. Golombek and Mr Swedlove made a statement and, together with Mr. Rausch, Laferriere and Strain, answered questions.

At 11:40 a.m., the committee suspended.

At 11:45 a.m., the committee resumed.

Mr. Ambachtsheer made a statement and answered questions.

At 12:34 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 15 avril 2010

(6)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dickson, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Kochhar, Massicotte, Meighen, Mockler, Moore et Ringuette (11).

Également présents : John Bulmer, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, June M. Dewetering, chef, Macroéconomie, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le comité poursuit son étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Gestion privée de patrimoine CIBC :

Jamie Golombek, directeur gestionnaire, Planification fiscale et successorale (par vidéoconférence).

Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes :

Frank Swedlove, président;

Rick Rausch, vice-président principal, Retraite et Investissement individuel, La Great-West, compagnie d'assurance-vie;

Frank Laferriere, directeur des opérations, Placements Manuvie Assurance Inc.;

Kevin Strain, vice-président principal, Assurances et placements individuels, Financière Sun Life.

Rotman International Centre for Pension Management :

Keith Ambachtsheer, directeur (par vidéoconférence).

MM. Golombek et Swedlove font une déclaration, puis, avec l'aide de MM. Rausch, Laferriere et Strain, répondent aux questions.

À 11 h 40, la séance est suspendue.

À 11 h 45, la séance reprend.

M. Ambachtsheer fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 12 h 34, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 14, 2010

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:20 p.m. to study the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I apologize for my late arrival.

[*Translation*]

This afternoon, we will continue our investigation of Canada's pension systems. The pillars of the Canadian pension system are the following: old age security, public pensions, private pensions and personal savings. We will concentrate on the tax advantages provided for personal savings intended for retirement.

According to our order of reference, we will study the extent to which Canadians resort to tax-free savings accounts and to registered retirement savings plans, the federal measures that could be taken to increase the use of these savings instruments as well as the costs, for taxation, of an increased use of these instruments and the possible means for ensuring the protection of these savings.

[*English*]

Today we are joined by representatives from Deloitte, BMO Financial Group and Mercer, as well as by Mr. Doug Andrews on video link appearing on his own behalf.

Senator Moore: Where is he seated?

The Chair: He is in Toronto.

For the benefit of those watching and particularly Mr. Dunn and Mr. Andrews, let me introduce the senators. We have Senator Mac Harb from Ontario; Senator Céline Hervieux-Payette, the deputy chair of the committee, from Quebec; Senator Irving Gerstein from Ontario; Senator Stephen Greene from Nova Scotia; Senator Fabian Manning from Newfoundland and Labrador; Senator Percy Mockler from New Brunswick; Senator Vim Kochhar from Ontario; Senator Paul Massicotte from Quebec; Senator Pierrette Ringuette from New Brunswick; and Senator Wilfred Moore from Nova Scotia.

Mr. Dunn will proceed and Mr. Andrews can be the clean-up hitter.

[*Translation*]

Andrew Dunn, Managing Partner, Tax, Deloitte: Mr. Chair, I am glad to be here with you today. I am Andrew Dunn and I am the National Director for Taxes at Deloitte.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 14 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, pour étudier la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, veuillez excuser mon retard.

[*Français*]

Cet après-midi, nous continuons notre enquête sur les systèmes de pension au Canada. Les piliers du système de pension canadien sont les suivants : la sécurité de la vieillesse, les pensions publiques et les pensions privées et l'épargne personnelle. Nous nous concentrerons sur les incitations fiscales fournies dans le cadre de l'épargne personnelle désignée pour la retraite.

Selon notre ordre de renvoi, nous étudierons la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, les mesures fédérales qui pourraient être prises pour augmenter l'utilisation de ces instruments d'épargne ainsi que les coûts, pour l'impôt, d'une utilisation accrue de ces instruments et les moyens possibles d'assurer la protection de ces épargnes.

[*Traduction*]

Nous avons avec nous aujourd'hui des représentants de Deloitte, BMO Groupe financier et Mercer, de même que M. Doug Andrews, qui comparait à titre personnel par vidéoconférence.

Le sénateur Moore : Où se trouve-t-il?

Le président : À Toronto.

Dans l'intérêt de nos auditeurs, mais surtout de MM. Dunn et Andrews, je vais vous présenter les sénateurs : Le sénateur Mac Harb, de l'Ontario; le sénateur Céline Hervieux-Payette, vice-présidente du comité, du Québec; le sénateur Irving Gerstein, de l'Ontario; le sénateur Steven Green, de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador; le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick; le sénateur Vim Kochhar, de l'Ontario; le sénateur Paul Massicotte, du Québec; le sénateur Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick; et le sénateur Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

M. Dunn commencera, et M. Andrews suivra.

[*Français*]

Andrew Dunn, associé directeur, Fiscalité, Deloitte : Monsieur le président, je suis content d'être avec vous aujourd'hui. Je m'appelle Andrew Dunn et je suis le directeur national de fiscalité à Deloitte.

[English]

I am honoured to be here. I am the Managing Partner for Tax of Deloitte, the largest tax practice in the country. We believe it is our responsibility to participate in the debate about tax policy in Canada. We believe that tax policy affects Canada's well-being and future prospects far beyond its direct fiscal impact by creating behavioural incentives and disincentives. Those behavioural incentives and disincentives are sometimes in absolute terms and sometimes in relative terms when compared to tax attributes of tax regimes in our major trading partners.

We recognize that the subject today is saving for retirement. Initially, my remarks may seem to go in another direction, because I will give some context for the recommendations that follow.

We see the value of saving for retirement. We believe it is a key element of the success of our tax system. It not only reduces the burden for individuals in saving for their own retirement; it reduces the burden on the safety net for those who do not save enough for their retirement. That has multiplier effects on the economy in everything from health care to retail activity.

Similarly, we see that individuals who will retire over the near term are likely to see fewer pension benefit dollars than retirees of the recent past. For those reasons, we think this is a very important topic.

I will cover three categories in my broader comments. We believe that the RRSP system is fundamentally sound, but there are ways to make it more effective, more attractive to immigrants to Canada and, particularly, better at allowing non-working spouses to work. I will begin with broad comments about the RRSP regime and work my way to more specific recommendations. I promise not to give actual statutory language, but I will go from the broad to the general.

The Chair: Did you say "allowing non-working spouses to participate"?

Mr. Dunn: That is correct.

The Chair: I thought he said "work." Please proceed.

Mr. Dunn: That is all I wanted to say in the introduction. I am happy to elaborate on some recommendations when you give me a little more time.

The Chair: In terms of questions?

Mr. Dunn: Yes, in terms of questions.

The Chair: If you have an opening statement, please proceed, but be mindful of the time and the fact that we have another witness as well.

Mr. Dunn: Let me start with some context. I will begin quickly with an economic model called the Laffer Curve. Under this economic model, raising tax rates does not necessarily increase

[Traduction]

C'est un honneur pour moi d'être ici. Je suis associé en fiscalité chez Deloitte, le cabinet de fiscalité le plus important au pays. Nous pensons qu'il est de notre devoir de participer au débat sur la politique fiscale au Canada. Selon nous, celle-ci influe sur le bien-être et les perspectives d'avenir au Canada bien au-delà de ses répercussions fiscales directes, puisqu'elle incite les gens à adopter ou à abandonner certains comportements. Il peut s'agir de mesures incitatives dans l'absolu, ou relativement aux caractéristiques fiscales des régimes d'imposition de nos principaux partenaires commerciaux.

Nous comprenons qu'il est question ici d'épargner en vue de sa retraite. Mes premières remarques pourraient sembler s'éloigner de ce sujet, mais c'est tout simplement que je souhaite vous donner un peu de contexte avant de vous présenter mes recommandations.

Nous comprenons l'intérêt d'épargner en vue de la retraite. Nous considérons qu'il s'agit-là d'un élément clé pour garantir la réussite de notre système fiscal. Cela permet de réduire non seulement le fardeau des particuliers qui doivent économiser en vue de leur propre retraite, mais également les pressions exercées sur le filet de sécurité sociale, qui porte assistance à ceux qui ne mettent pas suffisamment d'argent de côté pour leurs vieux jours. Cela a un effet multiplicateur dans tous les domaines de l'économie, de la santé à la vente au détail.

En outre, nous constatons que les gens qui prendront leur retraite à court terme toucheront probablement des prestations de retraite moins importantes que les nouveaux retraités. C'est pour toutes ces raisons que nous considérons qu'il s'agit d'un sujet extrêmement important.

Mes observations générales comporteront trois volets. Nous considérons que le REER est fondamentalement sain, mais qu'on pourrait le rendre plus efficace, plus attirant pour les immigrants et, surtout, plus susceptible de permettre aux conjoints non actifs de travailler. Je commencerai par vous parler du REER de façon générale, puis je vous proposerai des recommandations plus précises. Je vous promets de ne pas employer de jargon juridique, mais de parler plutôt en termes généraux.

Le président : Avez-vous bien dit : « permettre aux conjoints non actifs de participer »?

M. Dunn : C'est exact.

Le président : Je pensais l'avoir entendu dire « de travailler ». Continuez.

M. Dunn : C'est tout pour mon introduction. Il me fera plaisir de vous expliquer plus en détail certaines de nos recommandations si vous m'accordez un peu plus de temps.

Le président : Vous parlez des questions?

M. Dunn : Oui.

Le président : Si vous avez une déclaration liminaire, allez-y, mais n'oubliez pas que le temps file et que nous avons un autre témoin également.

M. Dunn : Permettez-moi de vous donner tout d'abord un peu de contexte. Je commencerai par vous parler rapidement d'un modèle économique qu'on appelle la courbe de Laffer. Selon ce

government revenue. Governments learned that in spades during the 1930s when many governments around the world increased duty rates for goods crossing borders and almost cut off cross-border trade.

If you think about it, a corollary of the Laffer Curve model is really a “carrot” in terms of encouraging behaviour. In effect, lowering rates can sometimes increase government revenue. We believe that is particularly true for a small open economy like Canada’s. As we look at the future and globalization and demographic trends in Canada, it is important for Canada to think of this model when looking at its personal tax system.

In general, in terms of the Canadian tax system, we believe that Canada has made great strides in reducing the tax rate on business income, both federally and provincially, and by setting out a multi-course plan to reach lower corporate tax rates than its major trading partners. Hand in hand with this are changes to the tax regime on withholding rates and on simplifying tax reporting for non-resident ownership of Canadian equities. These are all designed to make it more attractive to do business in Canada.

A friendly business tax regime is a good place to start, but it is not enough. I turn next to personal tax.

Roughly half of Canada’s tax revenue comes from personal tax. Our top marginal rates are extremely high compared to the U.S. and many of our other major trading partners. Not only that, but our top marginal rates kick in at much lower incomes than in the case of our major trading partners.

For example, the top marginal rate for a resident of Ontario kicks in at \$120,000. You come close to that top marginal rate at \$82,000. In the U.S., a resident, a single filer or a married joint filer, does not face the top marginal rate until income levels of \$374,000, and that top rate is much lower.

I would also point out that at Deloitte, the fastest growing service line we have as a practice is moving individuals from country to country. With Canada facing an aging population, we need to think about ways of attracting the most productive individuals in the global economy to work and reside in Canada.

I will reserve most of my comments for the RRSP rules. We believe that the Tax Free Savings Account (TFSA) rules are generally more generous than those affecting RRSPs, at least for every dollar of investment. That is true the longer that the savings are allowed to accumulate.

modèle économique, le fait d’accroître les taux d’imposition et de taxation ne permet pas nécessairement de générer davantage de recettes publiques. Les gouvernements l’ont bien appris dans les années 1930 lorsqu’un peu partout dans le monde on a augmenté les droits de douane sur les biens, éliminant presque complètement le commerce transfrontalier.

À bien y penser, l’un des corollaires du modèle de la courbe Laffer est véritablement la carotte au bout du bâton qui permet d’encourager certains comportements. En effet, la réduction des taux peut parfois accroître les recettes publiques. Nous pensons que c’est particulièrement vrai pour une petite économie ouverte comme celle du Canada. Si on songe à l’avenir, à la mondialisation et aux tendances démographiques au pays, on constate qu’il est important pour le Canada d’envisager ce modèle lorsqu’il est question du régime d’impôt des particuliers.

En ce qui concerne l’ensemble du système fiscal canadien, nous pensons que le Canada a fait d’énormes progrès, en réduisant le taux d’impôt sur le revenu des sociétés, tant au niveau fédéral que provincial, et en établissant un plan en nombreux points pour réduire les taux d’imposition des sociétés en deçà de ceux appliqués chez ses principaux partenaires commerciaux. Cela va de pair avec la modification du régime d’imposition sur les taux de retenue et la simplification de la déclaration des impôts pour la propriété étrangère de capitaux canadiens.

L’établissement d’un régime d’imposition plus favorable aux sociétés est un pas dans la bonne direction, mais ce n’est pas suffisant. J’aborderai maintenant la question de l’impôt sur le revenu des particuliers.

Environ la moitié des recettes fiscales du Canada sont tirées de l’impôt des particuliers. Nos taux marginaux supérieurs sont exorbitants comparativement à ceux des États-Unis et de nombre de nos autres grands partenaires commerciaux. En outre, nos taux marginaux supérieurs s’appliquent à partir d’un seuil de revenu beaucoup plus faible que chez nos principaux partenaires commerciaux.

Par exemple, le taux marginal supérieur pour un résident de l’Ontario s’applique à partir de 120 000 \$. On s’approche de ce taux dès qu’on touche 82 000 \$. Aux États-Unis, un résident, qu’il déclare ses revenus seul ou conjointement, ne se voit appliquer le taux marginal supérieur que lorsqu’il touche un revenu de 374 000 \$; et encore, le taux marginal est beaucoup plus faible.

Je tiens en outre à signaler que chez Deloitte, le secteur de services en plus grande expansion est celui des déménagements internationaux personnels. Puisque le Canada fait face au vieillissement de sa population, il nous faut trouver de nouvelles façons d’attirer les travailleurs les plus productifs de l’économie mondiale afin qu’ils viennent travailler et résider au Canada.

Le reste de mes observations porteront sur les règles régissant le REER. Nous croyons que les règles qui s’appliquent au compte d’épargne libre d’impôt (CELI) sont en général plus généreuses que celles régissant le REER, du moins pour des montants égaux. C’est d’autant plus vrai quand les économies peuvent fructifier pendant longtemps.

Having said that, we believe that the real way to get a substantial increase to the savings rate is to focus on making some targeted changes to the RRSP regime. If you do that, you do not need to do much with the TFSA regime. In fact, you can question whether you need it.

We believe that a tax system should be progressive, with the highest burden on those who are most able to pay. When you consider that in Canada the top marginal rates kick in at relatively low income levels and that credits are phased out at even lower income levels, individuals can face high marginal rates at modest levels of income.

We view the concept of a lifetime income measure as the best way to measure equity in determining the burden of who should pay more under a tax system. A corollary to that principle, for the most part, is lower personal tax rates, offset by a higher tax on consumption — and particularly, higher GST rates.

We look to the RRSP rules in general as an extremely powerful tool to shift income from one year to another. In effect, tax-assisted retirement savings are the polar opposite of a tax on consumption. So, I have a couple of comments on RRSPs to start off.

If you look upon RRSPs as the primary tool for Canadians to access a lifetime averaging of earnings or a lifetime earnings approach to their savings pattern, we agree with the C.D. Howe Institute and others who have advocated substantially higher annual contribution limits for RRSPs, while at the same time retaining lifetime carry-forward of unused contributions.

We do like the concept of carry-forward of unused contributions, and we also acknowledge that many Canadians have not taken advantage of the opportunity to use all of their contribution room. Having said that, we see bifurcation of that average. We see many Canadians maxing out on their RRSP contributions, whereas others contribute far less.

Particularly again, because high rates kick in at relatively low levels of income, we would like to see an increase in both the total amount of contribution room and in the percentage rate.

This would also be attractive for immigrants to Canada, who have no carry-forward of unused room from prior years, to be able to have a higher rate of contribution accumulating from their current earnings in order to use the RRSP regime to catch up on any retirement savings.

The same is true for non-working spouses. They have gaps in their earnings years and you can make up for that by having higher accumulation of RRSP room from the years in which they are earning income.

In order of magnitude, we would like to see an increase from 18 per cent to 25 or even 30 per cent.

Cela dit, nous pensons que la meilleure façon de voir le taux d'épargne s'accroître considérablement est d'apporter certains changements ciblés au REER. De cette façon, il ne serait pas nécessaire de modifier le système de CELI. En fait, celui-ci ne serait peut-être plus pertinent.

Nous croyons que les systèmes fiscaux doivent être progressifs, c'est-à-dire que ceux qui en ont le plus les moyens devraient payer davantage. Puisqu'au Canada les taux marginaux supérieurs s'appliquent à des niveaux de revenus relativement bas et que les crédits sont éliminés à partir de seuils encore plus faibles, les particuliers peuvent se voir imposer des taux marginaux élevés malgré des revenus modestes.

Nous considérons que la mesure du revenu viager est la meilleure façon de déterminer équitablement qui devrait payer davantage dans un système fiscal donné. Ce principe a pour corollaire, en grande partie, un taux d'imposition sur le revenu des particuliers plus faible, lequel est contrebalancé par un taux plus élevé de taxe à la consommation — plus particulièrement, des taux de TPS plus élevés.

De façon générale, les règles régissant le REER sont un outil extrêmement utile pour reporter les revenus d'une année à l'autre. En effet, les mesures fiscales favorisant l'épargne en vue de la retraite sont diamétralement opposées aux taxes à la consommation. J'aimerais donc commencer avec certaines remarques sur le REER.

Si on considère les REER comme le principal outil permettant aux Canadiens de répartir leurs revenus sur toute leur vie, ou d'adopter des méthodes d'épargne tenant compte de leurs revenus viagers, alors nous sommes d'accord avec l'Institut C. D. Howe et d'autres qui ont réclamé une hausse considérable des plafonds de cotisation annuelle pour les REER, tout en maintenant le report à vie des droits inutilisés de cotisation à un REER.

Nous aimons bien le concept de report des droits inutilisés de cotisation à un REER, et nous reconnaissons également que de nombreux Canadiens ne se prévalent pas de l'ensemble de leurs droits de cotisation. Cela étant dit, on voit les deux extrêmes. De nombreux Canadiens contribuent à leur REER le montant maximal, alors que d'autres cotisent beaucoup moins.

Encore une fois, parce que les taux élevés s'appliquent à des niveaux de revenus relativement bas, nous aimerions voir augmenter le total des droits de cotisation à un REER, ainsi que le pourcentage.

Ce serait également intéressant pour les néo-Canadiens, qui n'ont pas de droits inutilisés de cotisation des années précédentes. Il pourrait ainsi profiter d'un taux de cotisation plus élevé, en fonction de leurs revenus actuels, afin de tirer profit des REER pour combler le manque à gagner dans leurs économies en vue de la retraite.

Cela est aussi valable pour les conjoints non actifs. Il pourrait compenser les années sans revenu en bénéficiant de droits de cotisation à un REER plus élevé pendant les années où ils ont touché des revenus.

Pour vous donner un ordre de grandeur, nous aimerions voir passer les taux de 18 à 25 ou même 30 p. 100.

The next concept is that today, all RRSP withdrawals are included in income at the same rate. That is regardless of whether the underlying source of growth in the savings is as a result of interest income, dividends or capital gains. In the past, RRSPs were subject to foreign property limits, and the foreign property limits inversely were designed to encourage investment in Canadian capital markets.

While we think the removal of the foreign property rules was attractive, we do see value in supporting Canadian capital markets. One way to do that, and to take advantage of the fact that over time equities tend to outperform fixed income securities, would be to have the accumulation of tax characteristics inside an RRSP be gathered up and allowed to be reflected on the withdrawal of amounts from the RRSP. In other words, this would preserve the underlying character of what caused the income to accumulate.

There are many examples of that in the tax world, such as how capital dividend accounts are treated in the corporate world. In effect, in the same way that income is reported on a T4 today, dividend tax credits and the untaxed portion of capital gains can be streamed out of an RRSP at the time that RRSP withdrawals are made.

The Chair: I can only speak for the deputy chair and myself, but we did not exactly follow that. Could you go back and perhaps give an example?

Mr. Dunn: Sure. If there was \$1,000 in an RRSP and that \$1,000 was invested only in preferred shares, and over time that \$1,000 turned into \$10,000, all from dividend reinvestment, the full \$9,000 of earnings in that \$10,000 is dividends. However, dividends are subject to a special tax regime if you receive them directly, you have a dividend tax credit fundamentally relating to the underlying corporate tax paid by the issuer of the stock on which the dividends were paid.

The Chair: You want to treat what is going on within an RRSP the same way you treat what is going on outside, is that it?

Mr. Dunn: Exactly. We would describe the characteristics as a flow-through of whatever the underlying source of income is but only at the time of the withdrawal from the RRSP. All those characteristics are simply held in suspense until such time as there is a withdrawal made from the RRSP and then those characteristics flow out. The purpose of that is to bias the investor to more often choose to invest in equities than fixed income.

Senator Hervieux-Payette: When the stock goes down, of course, they have a loss. There is no problem with their taxes.

Mr. Dunn: Right. In effect, they would get an asymmetrical result in that circumstance. If you take the same \$1,000, put it into an RRSP and it eroded completely, there is no withdrawal, so there is no income inclusion. There are no funds left in the RRSP at that point for income inclusion.

The Chair: Is there a tax loss?

Ensuite, tous les retraits de fonds de REER sont inclus dans le revenu et sont assujettis au même taux d'imposition, et ce, peu importe si la croissance des économies est attribuable à des intérêts, des dividendes ou des gains en capital. Par le passé, les REER étaient assujettis à des plafonds sur la propriété étrangère, lesquels visaient à favoriser l'investissement dans les marchés financiers canadiens.

Bien que nous ayons vu d'un bon œil l'élimination des règles concernant la propriété étrangère, nous voyons bien l'intérêt d'appuyer les marchés financiers canadiens. Pour y arriver, et pour tirer partie du fait qu'au fil du temps, les actions tendent à donner de meilleurs résultats que les instruments à taux fixe, on peut notamment faire en sorte que les différentes caractéristiques fiscales s'appliquant au REER qui fructifie se reflètent au moment d'effectuer un retrait. Autrement dit, on préserverait les caractéristiques sous-jacentes auxquelles est attribuable la croissance des fonds.

Il existe de nombreux exemples de ce concept en fiscalité; mentionnons la façon de traiter les comptes à dividendes en capital dans le monde des affaires. En effet, comme on détaille le revenu sur le T4, on peut calculer les crédits d'impôt pour dividendes et la portion non assujettie à l'impôt sur le revenu des gains en capitaux au moment d'effectuer un retrait de fonds d'un REER.

Le président : Je ne peux parler qu'en mon nom et en celui de la vice-présidente, mais nous n'avons pas bien compris. Pourriez-vous nous donner un exemple pour bien l'illustrer?

M. Dunn : Bien sûr. Si un REER comptait 1 000 \$ investis uniquement dans des actions privilégiées, et qu'au fil du temps, ces 1 000 \$ fructifiaient pour en donner 10 000 \$, provenant tous du réinvestissement de dividendes, les 9 000 \$ de gains seraient considérés comme des dividendes. Toutefois, celles-ci bénéficient d'un traitement fiscal spécial si vous les touchez directement; vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour dividendes qui est directement associé à l'impôt payé par la société émettrice des titres ayant généré les dividendes en question.

Le président : Vous voulez traiter les REER de la même façon que le sont les autres types d'épargne, c'est bien ça?

M. Dunn : Exactement. On tiendrait compte des caractéristiques des différentes sources de revenus, mais seulement au moment d'effectuer un retrait des REER. Ces caractéristiques seraient en suspens jusqu'à ce qu'il y ait un retrait, moment à partir duquel elles s'appliqueraient. Ainsi, on encouragerait les investisseurs à choisir des actions plutôt que des instruments à taux fixe.

Le sénateur Hervieux-Payette : Évidemment, lorsque les marchés reculent, on enregistre une perte. Cela ne pose donc aucun problème sur le plan fiscal.

M. Dunn : En effet. Dans ce cas, on aurait un résultat asymétrique. Si on prend encore 1 000 \$, qu'on l'investit dans un REER et qu'il finit par disparaître complètement, il n'y aura aucun retrait, donc aucune inclusion de revenus. Il ne reste alors en effet aucun fonds dans le REER qui pourrait être inclus.

Le président : Y a-t-il alors perte fiscale?

Mr. Dunn: We would not have the flow-through of the capital loss. Today, for example, a capital loss is not deductible except to the extent of historical capital gains. We would treat it in that same way.

For simplicity, because people can have more than one RRSP, we would envision that each RRSP would be dealt with as a stand-alone entity for the accumulation of these amounts. That makes it much easier for an individual to track. In effect, it allows the financial institution that is the sponsor of the RRSP to be able to keep track of all those characteristics and report them back to the individual and to Revenue Canada at the time of distribution.

In the interests of time, I will move into mobility related adjustments.

First, when someone moves to Canada, they have no RRSP contribution room in their first year because RRSP contribution room is based on earned income in the prior year and a new Canadian has no income earned in Canada in that year.

We would suggest that new Canadians be given a first-year initial transitional RRSP contribution room. They would be granted a full year's contribution room regardless of their underlying income in that prior year. The purpose would be to begin planning and saving for retirement while a Canadian resident, and we view that as both an important conceptual signal to new Canadians and a practical response to what frequently comes up when we talk to new immigrants to Canada about how RRSP systems work.

The second category related to immigrants is foreign pension plans. A new Canadian or any participant in a foreign pension plan, generally speaking, is subject to a pension adjustment. Any participant in any pension plan has a pension adjustment which reduces the amount of RRSP room that they have based on the benefits that they have through their pension adjustment.

A foreign pension is subject to a different calculation than a Canadian pension plan. The main reason for that is that there is not enough information within the Canadian system to calculate the exact pension adjustment appropriate for a Canadian resident, using a Canadian pension plan. Often there is not enough information for a foreign pension plan to make that same calculation. An estimate is done that tends to deny the opportunity to make a substantial RRSP contribution for members of a foreign pension plan. We suggest that a foreign pension plan have the same right to calculate an exact pension adjustment, using the same methodology as for a Canadian pension plan.

The other change relating to foreign pension plans is to soften up a three-year exemption. New immigrants to Canada are entitled to avoid current taxation on a foreign pension plan for the first three years they are in Canada. After that, there is a series of anti-avoidance rules called the "salary deferral arrangement rules," that sometimes cause the current taxation of foreign pension plan savings, and we would simply say that that three-year exemption period should be extended. Alternatively,

M. Dunn : On ne procéderait pas au transfert des pertes en capital. Aujourd'hui, par exemple, une perte en capital n'est pas déductible, sauf dans la mesure où il y a eu par le passé gains en capitaux. On fonctionnerait donc de la même façon.

Pour que ce soit plus simple, étant donné que les gens peuvent avoir plus d'un REER, on envisage de traiter chaque REER de façon autonome pour le calcul des gains. Il serait ainsi beaucoup plus facile de faire un suivi. En effet, ça permet à l'institution financière émettrice du REER de faire le suivi de toutes ces caractéristiques et d'en faire rapport aux particuliers et à Revenu Canada au moment où les fonds sont encaissés.

Puisque le temps file, je m'attarderai maintenant aux rajustements liés à la mobilité.

Tout d'abord, lorsque quelqu'un emménage au Canada, ils n'ont aucun droit de cotisation à un REER au cours de la première année, puisque ces droits sont fonction des revenus de l'année précédente. Or, aucun néo-Canadien n'a pu enregistrer de revenus au Canada au cours de l'année en question.

On propose donc de créer un programme de transition octroyant aux néo-Canadiens des droits de contribution à un REER pour cette première année. Il pourrait cotiser pour l'année complète, peu importe leurs revenus au cours de l'année précédente. On leur permettrait ainsi de planifier leur retraite et d'épargner en vue de celle-ci dès qu'ils deviennent résidents canadiens. Nous considérons que cela serait symbolique pour les néo-Canadiens et répondrait également à un problème souvent soulevé par ceux-ci lorsqu'on leur explique le fonctionnement des REER.

Toujours en ce qui concerne les immigrants, le deuxième sujet à aborder est les régimes de pension étrangers. Un néo-Canadien ou tout participant dans un régime de pension étranger, de façon générale est assujéti à un facteur d'équivalence. Tout participant à n'importe quel régime de pension se voit imposer un facteur d'équivalence qui réduit ses droits de cotisation à un REER en fonction des prestations qu'ils reçoivent.

Or, on calcule les régimes de pension étrangers différemment du régime de pension du Canada. C'est principalement attribuable au fait qu'au sein du système canadien, on dispose de suffisamment de renseignements pour calculer de façon exacte le facteur d'équivalence pour un résident canadien donné qui contribue à un régime de pension du Canada. Toutefois, on manque souvent de renseignements au sujet de régimes de pension étrangers pour effectuer les mêmes calculs. On élabore un estimé qui en général réduit considérablement les droits de cotisation à un REER pour les membres d'un régime de pension étranger. On propose donc que pour ces régimes, on calcule aussi de façon exacte le facteur d'équivalence, en employant la même méthodologie que pour le régime de pension canadien.

L'autre modification concernant les régimes de pension étrangers serait de bonifier l'exemption de trois ans. Pendant leurs trois premières années au Canada, les nouveaux immigrants bénéficient d'une exemption d'impôt sur leurs régimes de pension étrangers. Par la suite, une série de règles anti-évitement que l'on appelle « règles régissant l'entente d'échelonnement du traitement » entraînent parfois l'imposition des régimes de pension étrangers. Nous préconisons simplement que l'exemption de trois ans soit

the salary deferral arrangements should be clarified to make it clear that foreign pension plans would not be caught by these rules that cause current taxation of pension plan savings.

Regarding spousal contributions, one working spouse can contribute either to their own RRSP or their spouse's RRSP, and the contribution room that the working spouse has is unaffected by whether the spouse has their own contribution room. For example, if one working spouse has \$20,000 of room, they can contribute all or some portion of that \$20,000 to their own RRSP or to their spouse's RRSP, in total up to the \$20,000.

We would suggest that we provide additional contribution room for a non-working spouse. There could be additional contribution room for non-working spouses. Alternatively, the system which is now based on earned income, to a maximum of 18 per cent of employment income, could be changed to be based on a broader assortment of taxable income. A base of all taxable income is a logical extension of that thinking. This would also increase the amount of contributions for non-working spouses.

In summary, our view is that global competitiveness is a policy priority, and it will become increasingly so. We should not be afraid of having lower personal tax rates the same way that we were not afraid of having lower business tax rates because, over time, they will result in more revenue.

RRSPs are a critical policy tool, but we would look at them as an element of the principle of life-time earnings and use that as our driver of figuring out what is an equitable RRSP policy. As a corollary to that, RRSP limits and the rate at which earnings can be set aside in an RRSP should both be higher.

Dividends and capital gains should retain their status on withdrawal.

Immigrants should be considered in establishing a fresh start first year into the country, and there should be more tolerance for foreign pension plans.

Non-working spouses need additional attention.

With respect to TFSA, under the current regime they accumulate at \$5,000 a year. If there is a desire to keep the TFSA system and not make radical changes to the RRSP rules, we would suggest considering a more dramatic increase to the amount of savings that can be set aside for tax-free savings accounts for older Canadians. For example Canadians, 55 and older, close to retirement, would be eligible to set aside a much larger amount than the \$5,000 per year accumulation. Set that number at \$100,000 currently and allow it to catch up over time.

The Chair: I appreciate the way in which you summarized your testimony and helped us out in terms of time constraints.

prolongée. À défaut de cela, les ententes d'échelonnement du traitement devraient être précisées pour qu'il soit clair que les régimes de pensions étrangers échappent à ces règles qui entraînent leur imposition.

Selon les règles de contribution du conjoint, un conjoint qui touche un revenu d'emploi peut cotiser à son propre REER ou à celui de son conjoint et ses droits de cotisation ne dépendent pas des droits de cotisation de l'autre conjoint. Par exemple, si un conjoint qui touche un revenu d'emploi a des droits de cotisation de 20 000 \$, il peut cotiser la totalité ou une partie de ces 20 000 \$ à son propre REER ou à celui de son conjoint.

Nous préconisons d'accorder davantage de droits de cotisation au conjoint qui ne touche pas de revenu d'emploi. Celui-ci bénéficierait de droits accrus. Le régime est actuellement basé sur le revenu gagné, le maximum de cotisations possible étant 18 p. 100 du revenu tiré d'un emploi. On pourrait, par exemple, permettre de faire intervenir dans le calcul une gamme plus vaste de revenus imposables. Dans cette optique, logiquement, tous les revenus imposables pourraient être pris en compte. Les droits de cotisation du conjoint qui ne touche pas de revenu d'emploi seraient ainsi également accrus.

En résumé, selon nous, assurer la compétitivité du Canada par rapport aux autres pays est une priorité à l'heure actuelle, dont l'importance ne cessera de croître. Nous ne devrions pas hésiter à abaisser les taux d'imposition des particuliers, tout comme nous n'avons pas hésité à abaisser le taux d'imposition des entreprises, car avec le temps, cela permettra d'accroître les recettes.

Le REER est un outil stratégique crucial, mais nous pourrions le considérer comme une composante des revenus répartis sur toute une vie, et partir de ce principe pour élaborer une politique équitable en matière d'épargne-retraite. De plus, les plafonds de contribution à un REER et le pourcentage du revenu qui peut y être investi devraient être augmentés.

Au moment d'un retrait, les dividendes et les gains en capital devraient être considérés comme tels.

Les immigrants devraient être autorisés à contribuer la première année de leur arrivée au pays, et on devrait être plus souple à l'égard des régimes de pension étrangers.

Le cas des conjoints qui ne touchent pas de revenu d'emploi mérite d'être examiné de plus près.

Les règles actuelles qui régissent les CELI fixent un plafond de 5 000 \$ par année. Si l'on choisit de maintenir les CELI plutôt que de modifier radicalement les règles régissant les REER, nous préconisons une augmentation substantielle des sommes pouvant y être versées par les aînés. Par exemple, les Canadiens de 55 ans et plus, qui sont à la veille de leur retraite, pourraient être autorisés à mettre de côté une somme annuelle beaucoup plus élevée que 5 000 \$. On pourrait fixer la limite à 100 000 \$ dès maintenant et permettre qu'elle s'accumule avec le temps.

Le président : Je vous remercie d'avoir résumé votre témoignage, car cela nous permet de gagner du temps.

To be polite to our witness, we should allow our other witness, Mr. Andrews, to give his evidence, and then we will have questions.

Mr. Andrews, thank you for being with us. You may proceed.

Doug Andrews, Fellow of the Canadian Institute of Actuaries and Chartered Financial Analyst, as an individual: It is an honour and a privilege to be invited to address this committee. I am Doug Andrews, an actuary and senior lecturer at the University of Southampton. I have done research and made many presentations regarding the impact of an aging population on Canada's social programs and the need for retirement savings.

Because I have been asked to limit my formal remarks to five minutes, I will talk to only five points, but will be happy to have a broader discussion as we go along.

The five points are as follows: first, in general, Canadians are not saving sufficiently for retirement, and initiatives to facilitate increased retirement savings are appropriate; second, TFSA and RRSPs have different characteristics and should both be available to Canadians for retirement savings; third, greater flexibility should be provided in the rules governing TFSA and RRSPs to permit significant lump sum contributions; fourth, the marketplace provides Canadians with a sufficiently large range of administrative and investment options, but generally the fees charged are excessive and that requires attention; and fifth, the most significant component of many Canadians' retirement savings is the family home, and solutions need to be found to release the equity in the home over the retirement period in a manner that facilitates retirement in place.

I will address each of those in turn.

In general, Canadians are not saving sufficiently for retirement, and initiatives to facilitate increased retirement savings are appropriate. A June 2007 report entitled *Planning for Retirement: Are Canadians Saving Enough?*, produced by the Canadian Institute of Actuaries in collaboration with the University of Waterloo, concluded that two thirds of Canadian households expecting to retire in 2030 are not saving at levels required to meet necessary living expenses. Other researchers have drawn similar conclusions. This CIA report also observed that saving through an RRSP plays an important role but is unlikely to fill the gap.

In a 2002 paper presented to the International Congress of Actuaries held in Mexico, I proposed the introduction of tax-free savings plans, as a way for Canadians to save to pay for the increasing health care expenses that I anticipate they will face in the next 30 years. Laudably, TFSA were launched in 2009. I still believe strongly that with an aging population, Canadians will be asked to pay for more of their own care expenses than they are today, and the TFSA is an ideal vehicle to use for saving for such future expenses.

Par courtoisie, nous devrions permettre à notre autre témoin, M. Andrews, de faire son exposé. Nous passerons aux questions ensuite.

Monsieur Andrews, merci d'être avec nous. Vous avez la parole.

Doug Andrews, fellow de l'Institut canadien des actuaires et analyste financier agréé, à titre personnel : C'est un honneur et un privilège d'être invité à comparaître devant votre comité. Je m'appelle Doug Andrews, et je suis actuaire et maître de conférences à l'Université de Southampton. J'ai fait de la recherche et de nombreux exposés sur l'incidence du vieillissement de la population sur les programmes sociaux et le besoin d'épargner pour la retraite.

Comme on m'a demandé de limiter ma déclaration liminaire à cinq minutes, je n'aborderai que cinq points. Toutefois, je participerai volontiers à la discussion d'autres points par la suite.

Voici donc les cinq éléments que j'ai retenus : tout d'abord, de façon générale, les Canadiens n'épargnent pas assez en prévision de la retraite, et des initiatives pour favoriser une épargne accrue s'imposent. Deuxièmement, les CELI et les REER offrent des caractéristiques différentes et ce sont deux instruments dont devraient disposer les Canadiens pour épargner en vue de la retraite. Troisièmement, les règles régissant les CELI et les REER devraient être assouplies pour permettre les versements forfaitaires importants. Quatrièmement, les Canadiens trouvent sur le marché une gamme assez vaste d'options administratives et d'investissement, mais de façon générale, les frais qu'on exige sont excessifs et il faudrait y voir. Cinquièmement, la composante la plus importante en matière d'épargne-retraite est pour bien des Canadiens leur résidence et il faut trouver des solutions pour leur permettre d'avoir accès à la valeur nette de leur propriété pendant leur retraite, tout en leur permettant d'y rester.

Je vais développer chacun de ces points.

De façon générale, les Canadiens n'épargnent pas assez en vue de la retraite et des initiatives pour susciter une augmentation de l'épargne-retraite s'imposent. L'Institut canadien des actuaires, en collaboration avec l'Université de Waterloo, a publié en juin 2007 un rapport intitulé *Planification en vue de la retraite : Les Canadiens épargnent-ils assez?*; on conclut dans ce rapport que deux tiers des ménages canadiens qui partiront probablement à la retraite en 2030 n'épargnent pas les sommes nécessaires pour assumer leurs dépenses essentielles à ce moment. D'autres recherches aboutissent aux mêmes conclusions. On mentionne également dans ce rapport que les REER jouent un rôle important, mais qu'il est peu probable que ce soit suffisant.

En 2002, j'ai présenté une communication au Congrès international des actuaires qui s'est tenu à Mexico, et j'ai proposé de mettre en place des régimes d'épargne libre d'impôt qui permettrait aux Canadiens d'épargner pour acquitter la facture des soins de santé qui ne manquera pas d'augmenter, à mon avis, au cours des 30 prochaines années. On doit se féliciter que les CELI aient été instaurés en 2009. Je suis fermement convaincu qu'en raison du vieillissement de la population, on demandera aux Canadiens d'assumer une partie plus importante de la facture de leurs soins de santé qu'à l'heure actuelle. Les CELI sont un instrument idéal pour épargner en vue de ces dépenses futures.

Expanding opportunities for Canadians to save for retirement is appropriate.

Second, TFSAs and RRSPs have different characteristics and should both be available to Canadians for retirement savings. Depending on the marginal tax rates at the time of contributing to a TFSA or RRSP, compared to the marginal tax rates at the time of making withdrawals, one vehicle may be more advantageous to the contributor than the other. Moreover, TFSAs permit the contributor to contribute again in respect of any withdrawals made, but such flexibility is not available to contributors to an RRSP. Consequently, both vehicles should be available.

Third, greater flexibility should be provided in the rules governing TFSAs and RRSPs to permit significant lump sum contributions. Neither vehicle provides sufficient flexibility. I am sure you are aware Canadians have not contributed the maximum permitted to an RRSP. This statistic should not be interpreted to mean that Canadian do not think they need to save for retirement or do not consider the RRSP to be an appropriate vehicle.

I believe the statistic is more an indication that most Canadians do not have sufficient disposable income to be able to contribute the maximum permitted. That being said, Canadians may experience certain events that would provide them with funds for saving, such as sale of a house, receipt of an inheritance or a severance allowance. On receipt of these significant lump sums, Canadians might make significant contributions to an RRSP if permitted.

I recommend there be a lifetime as opposed to an annual limit for RRSP contributions. For example, there might be a lifetime limit of \$500,000 per taxpayer. Alternatively, if it is thought desirable to continue to relate the limit to earned income, there might be a contribution limit of \$300,000 plus six per cent of annual earnings to a maximum annual limit of \$7,000. Similarly, consideration should be given to having a limit of \$50,000 for TFSAs rather than requiring Canadians to transition to this limit over a period of years.

Limits expressed as described would recognize that many Canadians are more likely to save for retirement using lump sums that might be viewed as unanticipated windfalls rather than as part of a disciplined routine.

Fourth, the marketplace provides Canadians with a sufficiently large range of administrative investment options, but, generally, the fees charged are excessive and this area requires attention. Although it is not the focus of your present inquiry, how to strengthen the retirement system to achieve higher incomes in retirement is a major concern of governments and all parties.

Consideration is begin given to expanding the Canada Pension Plan either on a mandatory basis or as a vehicle to accept additional voluntary contributions. I do not support either of these proposals. I believe the private sector currently provides a

Il convient donc de donner aux Canadiens plus de chances d'épargner en vue de la retraite.

Deuxièmement, les CELI et les REER comportent des caractéristiques différentes et les deux instruments devraient être à la disposition des Canadiens en vue de leur retraite. Suivant la différence entre le taux d'imposition marginal au moment de la cotisation à un CELI ou à un REER et le taux d'imposition marginal au moment d'un retrait, un instrument peut être plus avantageux que l'autre pour le cotisant. En outre, un cotisant qui a retiré une somme de son CELI peut y contribuer le même montant de nouveau, alors qu'une telle souplesse n'existe pas dans le cas des REER. Par conséquent, les deux instruments ont leur utilité.

Troisièmement, il faut assouplir les règles qui régissent les CELI et les REER pour autoriser les versements importants. Les CELI et les REER ne sont pas assez souples à cet égard. Vous savez sans aucun doute que les Canadiens ne profitent pas au maximum des cotisations autorisées à un REER. Il ne faut pas voir dans ce constat un signe que les Canadiens ne pensent pas avoir besoin d'épargner pour leur retraite, ou un signe qu'ils n'estiment pas que les REER sont un instrument qui leur convient.

À mon avis, ce constat indique que la plupart des Canadiens n'ont pas assez de revenus disponibles pour se permettre de cotiser le maximum autorisé. Cela dit, certains Canadiens, dans des situations particulières, disposent de fonds leur permettant d'épargner, par exemple, lorsqu'ils vendent leur maison, ou encore touchent un héritage ou une indemnité de départ. Ils pourraient alors faire des contributions importantes à un REER, si cela était permis.

Je recommande donc que la limite des cotisations à un REER soit fixée pour toute la vie, plutôt que pour une année. Par exemple, on pourrait limiter les cotisations à 500 000 \$ par contribuable. Par contre, si on souhaite maintenir le calcul de cette limite en fonction du revenu gagné, la cotisation maximale pourrait être fixée à 300 000 \$, à laquelle pourraient s'ajouter 6 p 100 des revenus d'emploi annuels jusqu'à une limite maximale annuelle de 7 000 \$. De la même façon, la cotisation maximale à un CELI pourrait être de 50 000 \$ à vie, plutôt que d'exiger des Canadiens qu'ils l'atteignent progressivement au fil des ans.

Les limites que je viens de proposer permettraient de tenir compte du fait que bien des Canadiens sont plus susceptibles de mettre de l'argent de côté pour leur retraite après avoir reçu une somme d'argent inattendue, que de manière disciplinée.

Quatrièmement, les Canadiens trouvent sur le marché un vaste éventail d'options administratives et d'investissement, mais de façon générale, les frais perçus sont excessifs et il faut y voir. Je sais que votre étude actuelle ne porte pas sur cet aspect, mais trouver une façon de consolider le régime de retraite pour que le rendement soit plus élevé au moment de la retraite est une préoccupation majeure des gouvernements et de tous les partis.

On envisage de bonifier le Régime de pensions du Canada, soit sur une base obligatoire, soit sur une base facultative en autorisant les cotisations supplémentaires. Je n'appuie pas ces mesures. Je pense qu'actuellement le secteur privé offre une vaste

wide range of savings vehicles offering adequate investment choice that are capably administered to those who have funds available to save for retirement.

If I were to expand a social insurance program on a mandatory basis, I would expand Old Age Security. OAS is not based on earnings or employment history as is CPP. It is a demogrant. Moreover, it is clawed back from taxpayers who have substantial additional income. It is more likely to place retirement money in the hands of those who may need it because they have had periods of unemployment or low earnings.

Although the marketplace provides a wide range of vehicles offering adequate investment choice that are capably administered, generally, the fees charged are excessive. Greater scrutiny of fees charged on RRSPs and TPSPs, especially management expense ratios, is recommended. One might reasonably wonder whether the public is well served when management expense ratios exceed one per cent — and most do.

I am not an expert on how to regulate the fees in private sector savings plans. I appreciate that any form of regulation may result in undesirable consequences. Nonetheless, I urge you to consider how fees, particularly management expense ratios, can be reduced in TFSA's and RRSPs.

Few Canadians have the investment expertise and discipline to generate significant investment returns over time. Even fewer Canadians have sufficient funds and knowledge to negotiate lower fees. The fees charged represent a substantial portion of the expected investment return. Canadians need your help in obtaining lower fees and thus having a greater expectation of higher retirement savings.

Finally, the most significant component of many Canadians' retirement savings is the family home. Solutions need to be found to release the equity in the home over the retirement period in a manner that facilitates retirement in place. The 2007 CIA report to which I referred earlier quoted a Statistics Canada survey that stated that 69.2 per cent of Canadians aged 65 and older in 2005 owned a home; and that 88 per cent of those homeowners did not have a mortgage. The median value of the principle residence for homeowners was \$163,800. As such, a significant part of the retirement savings of many Canadians is their home.

In a paper presented to the International Congress of Actuaries in South Africa in March of this year, I discussed how to make the housing asset a more viable retirement asset. To do so would enable the seniors to remain living in the home for as long as they wished or were able and to use the equity in the home. There are products available to facilitate equity release, but as I stated in my paper, they are not reasonably priced. I proposed that a body such as the Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB), in combination with Canada Housing and Mortgage Corporation,

gamme d'instruments d'épargne, bien administrés, assortis d'un choix d'investissements adéquat à ceux qui veulent mettre de l'argent de côté pour leur retraite.

S'il fallait bonifier un programme d'assurance sociale sur une base obligatoire, je choisirais la Sécurité de la vieillesse. La SV n'est pas tributaire des gains ou de la durée d'emploi comme l'est le RPC. Il s'agit d'une subvention démographique. En outre, elle est récupérée lorsque les contribuables ont un revenu supplémentaire substantiel. Le programme vise essentiellement à fournir des revenus de retraite à ceux qui en ont besoin parce qu'ils ont connu des périodes de chômage ou ont eu de bas revenus.

Même si le marché offre toute une gamme d'instruments d'épargne bien administrés, assortis d'un choix d'investissements adéquat, de façon générale, les frais perçus sont excessifs. Il serait donc recommandé d'examiner de plus près les frais perçus sur les REER et les CELI, plus particulièrement les ratios de frais de gestion. On peut se demander si le public est bien servi quand ces ratios dépassent 1 p 100 — ce qui est souvent le cas.

Je ne suis pas expert des façons de réglementer les frais perçus sur les régimes d'épargne dans le secteur privé. Je comprends bien que toute forme de réglementation peut avoir des conséquences indésirables. Néanmoins, je vous recommande d'examiner comment on pourrait réduire ces frais, en particulier les ratios de frais de gestion, sur les CELI et les REER.

Peu de Canadiens ont les compétences et la discipline nécessaires pour engendrer un rendement élevé sur leurs investissements avec le temps. Ceux qui ont assez de fonds et de connaissances pour négocier des frais plus bas sont encore moins nombreux. Les frais perçus représentent une portion appréciable du rendement attendu sur l'investissement. Les Canadiens ont besoin de votre aide pour faire réduire les frais et, par conséquent, toucher un rendement plus élevé sur leur épargne-retraite.

En terminant, la composante la plus importante de l'épargne-retraite pour bien des Canadiens est leur résidence. Il faut trouver des solutions pour permettre aux retraités d'avoir accès à la valeur nette de leur propriété, tout en leur permettant d'y rester. Dans le rapport publié par l'ICA en 2007, dont je vous ai parlé tout à l'heure, on mentionne également qu'en 2005, selon un sondage réalisé par Statistique Canada, 69,2 p 100 des Canadiens de 65 ans et plus étaient propriétaires de leur résidence et que 88 p 100 d'entre eux n'avaient pas d'hypothèque. La valeur médiane de la résidence principale de ces propriétaires était de 163 800 \$. Ainsi, on constate qu'une partie substantielle de l'épargne-retraite de bien des Canadiens constitue leur résidence.

Au Congrès international des actuaires qui s'est déroulé en Afrique du Sud en mars de cette année, j'ai présenté une communication sur la façon de rendre les actifs immobiliers plus viables à la retraite. Ainsi, les personnes âgées pourraient demeurer dans leur résidence aussi longtemps qu'elles le souhaitent, ou le peuvent, tout en ayant accès à la valeur nette de leur propriété. Il existe des instruments d'emprunt basés sur la valeur nette, mais comme je le dis dans mon mémoire, leur prix n'est pas raisonnable. J'ai proposé qu'un organe comme l'Office d'investissement du

develop an investment product that securitizes residential reverse mortgages and other real estate into an investment that would appeal to pension plans.

Perhaps, you think I am digressing from the scope of your inquiry. Let me re-establish the connection. There is a need to increase saving for retirement. A main component of many Canadians' retirement savings is the value of their principal residence. If this committee could find a way to use the TFSA or the RRSP to make the housing asset a viable retirement savings asset, it would be a substantial development with respect to retirement savings.

The 2007 CIA report suggested making mortgage interest paid on a principle residence tax deductible. Here is another idea for your consideration and to stimulate your thinking in this regard. There might be a provision similar to the lifelong learning plan, which permitted those 60 years or older to take a reverse mortgage on their principle residence in an amount up to \$100,000 from their RRSP. If the home were sold before age 71, then the mortgage would have to be repaid. However, if the home were sold after age 71, the mortgage need not be repaid. The reverse mortgage would be permitted to be written at a zero per cent interest rate. Hence, the tax system would be used to facilitate seniors accessing some of the equity in their homes while they continued to age in place.

I am certain there may be other ideas that could be produced particularly if you make this one of the areas of interest in your investigations. I believe it is important to expand the retirement savings through TPSAs and RRSPs. I hope these remarks provide ideas for your consideration.

The Chair: Thank you, Mr. Andrews. I am sure your remarks and Mr. Dunn's remarks will stimulate a lot of questions.

All members will have an opportunity to ask questions. We will have a transcript of both your remarks that will be distributed. You have both done exactly what we hoped in addressing our mandate and to provide ideas for us to consider in due course.

Honourable senators, please address your question to either witness or both.

Senator Massicotte: Let me tell you my understanding of the issue following the appearance of the Department of Finance two weeks ago to give us a summary of the issue. I say this to ensure we agree on the starting point.

We were told that overall, the Canadian population has no serious issue with respect to a lack of pension monies. The average person has a significant percentage of his years' income available. According to OECD data, we are the third best off retirees in the world. It is not an issue for the overall population.

régime de pensions du Canada, de concert avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, élabore un produit d'investissement pour sécuriser les prêts hypothécaires inversés et autres biens immobiliers afin d'en faire des investissements attrayants pour les gestionnaires des régimes de pension.

Vous avez peut-être l'impression que je m'éloigne de la portée de votre étude. Permettez-moi de m'expliquer. Il faut augmenter l'épargne en vue de la retraite. Une composante essentielle de l'épargne-retraite de bien des Canadiens est la valeur nette de leur résidence principale. Si on pouvait trouver le moyen d'utiliser les CELI ou les REER pour qu'un bien immobilier devienne un actif viable au moment de la retraite, ce serait une initiative d'envergure en matière d'épargne-retraite.

Le rapport de l'ICA de 2007 propose que les intérêts versés sur un prêt hypothécaire pour une résidence principale soient déductibles d'impôt. Voici une autre idée que je vous présente pour relancer votre réflexion à cet égard. On pourrait prévoir une disposition semblable à ce qu'offre le Régime d'encouragement à l'éducation permanente. Cela permettrait aux personnes âgées de 60 ans et plus de contracter un prêt hypothécaire inversé sur leur résidence principale d'un montant maximal de 100 000 \$ de leur REER. Si la résidence était vendue avant l'âge de 71 ans, il faudrait alors rembourser le prêt hypothécaire. Toutefois, si la résidence était vendue après l'âge de 71 ans, le prêt hypothécaire n'aurait pas à être remboursé. Ces prêts hypothécaires inversés pourraient être consentis sans intérêt. Ainsi, le régime fiscal servirait à donner accès aux personnes âgées à la valeur nette de leur propriété tout en leur permettant de continuer d'y résider.

Je suis sûr qu'on pourrait trouver également d'autres idées, surtout si vous tenez compte de celle-ci dans votre étude. Je pense qu'il est important d'accroître les possibilités d'épargne-retraite par l'entremise des CELI et des REER. J'espère que mes remarques stimuleront votre discussion.

Le président : Merci, monsieur Andrews. Je suis sûr que vos remarques et celles de M. Dunn vont soulever un grand nombre de questions.

Tous les membres du comité auront l'occasion de poser des questions. Vos remarques vont être transcrites pour être distribuées. Tous deux, vous avez répondu à nos attentes en ce qui a trait à notre mandat et vous nous avez donné des idées auxquelles réfléchir en temps utile.

Honorables sénateurs, vous pouvez poser vos questions à un seul témoin ou aux deux.

Le sénateur Massicotte : Permettez-moi de vous expliquer ce que j'ai compris du dossier après avoir entendu des représentants du ministère des Finances qui sont venus, il y a deux semaines, nous en faire un résumé. Si je dis cela, c'est pour m'assurer que nous sommes d'accord sur le fondement.

On nous a dit que, dans l'ensemble, les Canadiens ne s'inquiétaient pas sérieusement du manque de fonds de pension. Le Canadien moyen peut compter sur un pourcentage appréciable de son revenu annuel. Selon des données de l'OCDE, nous sommes au troisième rang quant à la qualité de vie de nos retraités. Ce n'est donc pas une question qui inquiète l'ensemble de la population.

In the details, middle to upper income people were stretched to get to 70 per cent of replacement income. You can make the argument that it should be 50 per cent. That was the only area where there seemed to be a problem of getting adequate replacement income. There are many schemes and details to deliver more money to these people. Coming back to the issue, it seems to me that is where the problem lies. Lower income individuals have no problem given the pension programs in our country.

If you look at their publicly-available tables they gave us on unused RRSP limits, you will note that a very small percentage of those people who need higher savings are actually using the existing RRSP limit.

I am sure some people are hitting the limit; I am sure you have clients that do. However, if you look at the big picture, where there are significant problems is not the amount of the limit, it is that people are not using RRSP or the other savings account provisions.

The impression I had was the structure in place is perhaps adequate, but there seems to be a cultural problem where people are not saving enough. Meanwhile, if you look at the study by David Dodge and the C.D. Howe Institute, what they basically say is that if you compare the average saver to a government pension plan, which was the comparable, most people in the middle and upper income range are falling far short of that. That was their point of comparison, saying it is unfair these middle-upper people can never even get to be as well off as the government pension employee would have.

That seems to be where the problem lies. I appreciate that if you have a lifetime limit on RRSPs, it would avoid those one-time lump gains of selling a home or something. You can put it aside. However, how do we get there?

I think only 20 per cent of the people with a significant income even contribute to an RRSP. How do you get those middle to upper income people, who seem to have the income available to them, to save more? That is where the problem lies.

Do we agree with what the Department of Finance told us? Is my analysis correct as to where the problem lies? How do we solve that particular problem as opposed to every Canadian taxpayer's problems?

Mr. Andrews: I cannot comment on whether your summary is accurate as to what the Department of Finance told you, but I can comment on what you have said. I have seen similar data from the OECD, and I think you are absolutely right that for the lowest income level, our transfer systems and savings systems are providing higher replacement ratios than most other countries. I

Si on examine la situation plus en détail, les Canadiens qui ont un revenu de moyen à élevé sont ceux qui ont le plus de difficultés à atteindre un revenu de remplacement de 70 p 100. On pourrait arguer que ce devrait être 50 p. 100. Il semble que ce soit le seul groupe pour qui il serait difficile d'obtenir un revenu de remplacement adéquat. Il y a de nombreuses façons de faire en sorte que ces gens touchent plus d'argent. Il semble que ce soit là où il y a un problème. Les Canadiens à faible revenu s'en tirent bien grâce aux programmes de pension que nous avons au pays.

Si on se reporte aux tableaux qu'ils nous ont remis et qui sont publiés sur les droits non utilisés de cotisation à un REER, on constate que seul un petit pourcentage de ceux qui ont besoin de plus d'épargnes cotisent le maximum permis à l'heure actuelle à un REER.

Je suis sûr que certains cotisent le montant maximal. Je suis sûr que certains de vos clients sont dans ce cas. Toutefois, quand on regarde le tableau d'ensemble, on constate que le gros du problème provient non pas du montant limite imposé, mais du fait que les gens n'ont pas recours au REER ou autres instruments d'épargne.

J'avais l'impression que la structure en place est peut-être adéquate, mais qu'il semble y avoir un problème culturel, c'est-à-dire que les gens n'épargnent pas suffisamment. Entre-temps, selon l'étude qui a été effectuée par David Dodge et l'Institut C. D. Howe, on s'aperçoit que si l'on compare l'épargnant moyen à un régime de pension du gouvernement — qui était le point de comparaison —, la plupart des gens qui gagnent un revenu moyen et supérieur sont loin d'avoir épargné un montant équivalent. C'était leur point de comparaison, c'est-à-dire qu'il est injuste que les Canadiens qui gagnent un revenu moyen à élevé ne puissent jamais pouvoir se retrouver dans une situation aussi avantageuse que celle dans laquelle se trouve l'employé du gouvernement qui reçoit une pension.

Il semble que ce soit le problème. Je comprends que s'il y avait un montant maximal à vie pour les cotisations à un REER, cela éviterait le problème des montants uniques lorsqu'on vend une maison, et cetera. On peut mettre ce montant de côté. Quoi qu'il en soit, comment faire pour en arriver là?

Je pense que seulement 20 p. 100 des gens qui ont un revenu considérable cotisent même à un REER. Comment faire pour inciter les gens qui ont un revenu moyen à élevé à épargner davantage, car ils semblent avoir le revenu disponible pour le faire? C'est là où il y a un problème.

Sommes-nous d'accord avec ce que le ministère des Finances nous a dit? Ai-je fait une bonne analyse du problème? Comment allons-nous résoudre ce problème en particulier par opposition aux problèmes de chacun des contribuables canadiens?

M. Andrews : Je ne peux pas dire si votre résumé est exact par rapport à ce que le ministère des Finances vous a dit, mais je peux faire des observations au sujet de ce que vous avez dit. J'ai vu des données semblables de l'OCDE, et je pense que vous avez tout à fait raison lorsque vous dites que pour le niveau de revenu le moins élevé, nos régimes de transfert et nos régimes d'épargne offrent des

think we are doing a good job in protecting those who are at the very low level. Consequently, in terms of retirement savings, we are looking at the middle and upper retirement savers.

With respect to the unused RRSP limits, as I pointed out, I think most Canadians on an ongoing basis do not have the disposable income and perhaps also the discipline to save on an annual basis. However, I think they may come into times when they have additional amounts of savings available — the sale of a house, for example, or a severance allowance or an inheritance. If you had a lifetime limit, it would allow them to save at that time.

The other point is the high fees charged on savings accounts. In all of the analysis I have seen, whether by the OECD or by Finance Canada, they are assuming investment returns net of fees that I think are unrealistic. Canadians are not achieving those kinds of investment returns net of fees. It is important that attention be paid to the fees, because unless it is, the kinds of savings that are talked about in the Department of Finance's report and other reports will just not be there for retirement.

I have one other caution, because I have seen a report by Dr. Mintz, which I think is the one that the Department of Finance referred to. This talks about retirement income at a particular point in time. It also talks about the income that people are receiving. We have an aging population and people, particularly people in couples, tend to consume at the level that they think they need at that point in time, I am very concerned that when the first spouse dies, which is typically the male, the female spouse will have less adequate income and will have to take a substantially reduced standard of living.

While the Department of Finance report says females typically live three years longer than males, typically those female spouses are five or so years younger to start with. Therefore, they may live another 10 years beyond the male, living at a much lower level of income. I would be asking some serious questions about the Finance Canada report in terms of the adequacy of the retirement income that is being measured.

Mr. Dunn: If I could make two supplementary comments, the category of middle to upper income Canadians is the right area of focus. I also would say that looking forward, and Mr. Andrews alluded to this as well, the two categories of Canadians that have the most acute issues when you sort through the details are immigrants to Canada and non-working spouses.

If you play this out over time, looking at international competitiveness, today it is an opportunity. It is not yet a problem. However, over time, unaddressed, it will become a problem.

pourcentages de remplacement plus élevés que la plupart des autres pays. Je pense que nous faisons un bon travail pour ce qui est de protéger ceux qui ont un niveau de revenu très peu élevé. Par conséquent, pour ce qui est de l'épargne-retraite, nous examinons la situation des épargnants qui ont un revenu moyen à élevé.

En ce qui concerne les droits inutilisés de cotisation à un REER, comme je l'ai souligné, je pense que la plupart des Canadiens en général n'ont pas le revenu disponible et peut-être non plus la discipline pour épargner annuellement. Cependant, je pense qu'il pourrait à un moment donné se retrouver avec des montants d'épargne supplémentaires — à la suite de la vente d'une maison, par exemple, du versement d'une prime de départ ou d'un héritage. S'il y avait un maximum à vie pour les cotisations, cela leur permettrait d'épargner à ce moment-là.

L'autre question est celle des frais élevés qu'il faut payer sur les comptes d'épargne. Dans toutes les études que nous avons vues, qu'elles aient été faites par l'OCDE ou par Finances Canada, à mon avis, le pourcentage de rendement net sur l'investissement qu'ils utilisent est irréaliste. Les Canadiens ne réalisent pas de tels rendements sur l'investissement après avoir payé les frais. Il est important de tenir compte des frais, car si on ne le fait pas, on ne pourra pas avoir l'épargne-retraite dont on parle dans le rapport du ministère des Finances et dans d'autres rapports.

Je voudrais faire une autre mise en garde, car j'ai vu un rapport de M. Mintz, qui est celui auquel le ministère des Finances faisait allusion, je crois. Ce rapport parle du revenu de retraite à un moment particulier. Il parle également du revenu que les gens reçoivent. Nous avons une population vieillissante et les gens, particulièrement ceux qui sont en couple, ont tendance à consommer au niveau qu'ils pensent devoir consommer à ce moment-là, et je crains fortement que lorsque le premier conjoint décèdera, et c'est habituellement l'homme qui décède en premier, la conjointe aura un revenu tout à fait inadéquat et se retrouvera avec un niveau de vie considérablement réduit.

Bien que le rapport du ministère des Finances révèle que les femmes vivent typiquement trois années de plus que les hommes, ces conjointes ont typiquement cinq ans de moins environ que leurs conjoints au départ. Par conséquent, il se peut qu'elles vivent encore pendant 10 ans après le décès de leur conjoint, et elles auront donc un niveau de revenu beaucoup moins élevé. Je remettrais donc certainement en question le rapport de Finances Canada pour ce qui est de savoir si on a bien mesuré le niveau adéquat du revenu de retraite.

M. Dunn : Si vous me permettez deux observations supplémentaires. La catégorie des Canadiens qui ont un revenu de moyen à élevé est bel et bien celle qu'il faut cibler. J'aimerais ajouter qu'ensuite, et M. Andrews a également abordé cette question, les deux catégories de Canadiens dont les problèmes sont les plus pressants lorsqu'on examine les détails sont les immigrants et les conjoints qui ne travaillent pas.

Si on pense à long terme du point de vue de la compétitivité internationale, c'est une occasion que nous devons saisir aujourd'hui. Ce n'est pas encore un problème. Cependant, avec le temps, et si on ne fait rien pour remédier à la situation, cela deviendra un.

Senator Massicotte: The lifetime limits being proposed have significant merits. We will get to that. However, can I make a comment to the issue of culture or not saving enough?

The argument you are making is that they do not have enough disposable income. No one has enough disposable income. I note that China, which has much lower per capita income, has a much higher savings than we do in Canada, and there are many examples of that in the world. It seems to be more of a cultural problem, perhaps our habit of using credit cards and spending a lot of money. We are relatively well off as a country and yet we are having an acute problem with savings, which is not occurring in other countries.

I totally agree with the observation that the average fee in many accounts is far too high, but I suggest that it is more an issue of education. Many empirical studies exist showing that where index fees are much cheaper and provide much higher return, investors consistently are using these expensive savings accounts. It seems to be more education than a government law or policy. Would you agree with that?

Mr. Andrews: I teach at a university, so I am a strong believer in education. However, having observed the financial markets, I do not think that individual investors have much ability to negotiate lower fees.

If the market truly were an open and free market that was working effectively, those fees would have come down. I think the forces on the other side keeping the fees high are too strong a barrier to overcome with education alone.

Senator Harb: The presentations were brilliant by both of you. There are so many questions to ask and so little time to ask them, so I will try to limit my questions to a specific three.

First, obviously the government is interested in looking at this issue of pensions because it believes, and we believe collectively, that there is a problem. Can either of you tell me how much money we have in RRSPs presently in the pot, for Canadians in total? In 2007, it was \$33 billion for one year. Do we know in total how much Canadians have?

Mr. Dunn: I am sure we do, but I do not offhand.

Mr. Andrews: I do not know off the top of my head.

Senator Harb: Frankly, if we do not know how much we have now, probably we have no clue about the impact of the latest economic crisis on RRSPs. How much money did our RRSPs lose, in terms of Canadians? We do not know, do we?

Le sénateur Massicotte : Les cotisations maximales à vie que l'on propose présentent beaucoup d'avantages. Nous y viendrons. Cependant, puis-je faire une observation au sujet de la question du problème culturel voulant que l'on n'épargne pas suffisamment?

Vous dites que les Canadiens n'ont pas suffisamment de revenus disponibles. Personne n'a suffisamment de revenus disponibles. Je remarque qu'en Chine, où le revenu par habitant est beaucoup moins élevé, l'épargne est beaucoup plus élevée qu'au Canada, et il y a de nombreux autres exemples dans le monde. Il semble que ce soit là davantage un problème culturel, peut-être en raison de notre habitude d'utiliser des cartes de crédit et de dépenser beaucoup d'argent. Nous sommes un pays relativement riche et pourtant nous avons beaucoup de mal à épargner, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays.

Je suis tout à fait d'accord lorsque vous dites que les frais qu'il faut payer en moyenne pour de nombreux comptes d'épargne sont beaucoup trop élevés, mais je dirais que c'est là davantage une question d'éducation. Bon nombre d'études empiriques révèlent que lorsque les frais sont beaucoup moins élevés et permettent d'avoir un rendement considérablement supérieur, les investisseurs utilisent constamment ces comptes d'épargne coûteux. Cela semble être davantage une question d'éducation que de politique ou de législation gouvernementale. N'êtes-vous pas d'accord avec cela?

M. Andrews : J'enseigne à l'université, de sorte que je crois fermement dans l'éducation. Cependant, après avoir observé les marchés financiers, je ne crois pas que les investisseurs individuels aient tellement la possibilité de négocier des frais moins élevés.

Si nous avions un marché vraiment ouvert et libre qui fonctionnait de façon efficace, ces frais auraient diminué. Je pense que les forces de l'autre côté qui maintiennent ces frais élevés constituent un obstacle trop important pour que l'on puisse régler ce problème seulement grâce à l'éducation.

Le sénateur Harb : Les exposés que vous nous avez présentés tous les deux étaient brillants. Il y a tellement de questions à poser et si peu de temps pour le faire, alors je vais tenter de me limiter à trois questions précises.

Tout d'abord, le gouvernement est, de toute évidence, intéressé à examiner la question des pensions parce qu'il croit, et nous croyons collectivement, qu'il y a un problème. Est-ce que l'un d'entre vous pourrait me dire combien d'argent les Canadiens ont épargné au total dans des REER jusqu'à présent? En 2007, c'était 33 milliards de dollars pour un an. Savez-vous au total combien d'argent les Canadiens détiennent dans des REER à l'heure actuelle?

M. Dunn : Je suis certain que nous avons ces chiffres, mais je ne les ai pas sous la main.

M. Andrews : Je ne le sais pas comme cela à brûle-pourpoint.

Le sénateur Harb : Franchement, si nous ne savons pas combien d'argent nous avons à l'heure actuelle, nous n'avons sans doute aucune idée des répercussions de la dernière crise économique sur les REER. Combien d'argent les Canadiens ont-ils perdu dans leurs REER? Nous ne le savons pas, n'est-ce pas?

Senator Massicotte: There was \$30 billion of RRSP money at the end of 2007.

Senator Harb: For one year, not the total.

Senator Massicotte: No, \$33 billion in total accumulated.

Senator Harb: Collectively? That is one year.

Senator Massicotte: That is the paper we have here.

The Chair: No, in 2007, RRSPs. That is one year.

Senator Harb: To be honest with you, unless we know the answer — and I asked the gentleman from the Department of Finance the same questions, and he did not know either — we do not know the magnitude of the problem.

If, as Senator Massicotte said, there was \$33 billion in 2007 and the RRSP was established back in the late 1950s, approximately 40 years ago. If we were take it on the average and say we have close to \$1.5 trillion or \$2 trillion that is sitting somewhere, a good chunk of it now with baby boomers, it will become taxable. Therefore, quite a bit of money will come into the government coffers at some point with baby boomers nearing retirement age, when they will have to pay tax on that.

The reason I am raising this is to go back to your point, Mr. Dunn. You spoke quite a bit about the flow-through. While there is a lot of merit to the idea, I think it is quite complex, especially with allowing Canadians to invest in foreign funds.

Have you had a chance to look at the possibilities, for example, of creating some sort of an average rate rather than income tax on what you earn? If we turn around and say we want to take an average, have you done any studies?

Mr. Dunn: I have not done any studies on that front. I am not sure it would achieve the behavioural effect we would be looking for.

One of the reasons we suggested simply looking at it RRSP account by RRSP account is, at that point, it becomes a relatively simple exercise to track just the two categories of Canadian dividends and capital gains. There is a precedent for that. That is how trusts pass through income to preserve that status. Trusts have an additional category of foreign income to allow foreign tax credits to flow through.

In the case of RRSPs, for most purposes, the income is exempt earned inside the RRSP, so we would not view that as an important category to preserve the status, only dividends and capital gains. If you have it account by account, the financial institution can keep track of it. It is a complex exercise over time, but we believe the tools exist today so that it would not be particularly difficult or onerous for the financial institution.

Le sénateur Massicotte : À la fin de 2007, il y avait 30 milliards de dollars dans les REER.

Le sénateur Harb : Pour une année, non pas au total.

Le sénateur Massicotte : Non, 33 milliards de dollars est le total accumulé.

Le sénateur Harb : Collectivement? C'est pour une année.

Le sénateur Massicotte : C'est le document que nous avons ici.

Le président : Non, c'est pour les REER en 2007. C'est pour une année.

Le sénateur Harb : Pour être honnête avec vous, à moins que nous connaissions la réponse — et j'ai posé la question au représentant du ministère des Finances, et il ne savait pas non plus — nous ne connaissons pas l'ampleur du problème.

Si, comme le sénateur Massicotte l'a dit, il y avait 33 milliards de dollars en 2007 et l'on sait que les REER ont été créés vers la fin des années 1950, soit il y a environ 40 ans, si on fait une moyenne et si l'on dit que l'on a près de 1,5 ou 2 billions de dollars d'épargnes quelque part, une bonne partie de ce montant a été investie par des baby-boomers et deviendra imposable. Par conséquent, le gouvernement se retrouvera avec beaucoup d'argent dans ses coffres à un moment donné lorsque les baby-boomers atteindront l'âge de la retraite et qu'ils devront payer de l'impôt sur ces montants.

La raison pour laquelle je soulève cette question, c'est pour revenir à ce que vous disiez, monsieur Dunn. Vous avez beaucoup parlé de transfert. Bien que l'idée ait beaucoup de mérite, je pense que c'est assez complexe, particulièrement si on permet à des Canadiens d'investir dans des fonds étrangers.

Avez-vous eu l'occasion d'examiner les possibilités par exemple de créer une sorte de taux moyen plutôt que l'impôt sur le revenu gagné? Avez-vous étudié la possibilité d'utiliser un taux moyen?

M. Dunn : Je n'ai pas fait d'études à cet égard. Je ne suis pas certain que cela permettrait d'obtenir l'effet recherché sur le plan du comportement.

L'une des raisons pour lesquelles nous avons proposé d'examiner tout simplement chaque compte REER, c'est qu'à ce moment-là, cela devient un exercice relativement simple de surveiller seulement les deux catégories, soit les dividendes et les gains en capital canadiens. Il existe un précédent. C'est de cette façon que les fiducies passent par le revenu pour préserver ce statut. Les fiducies ont une catégorie supplémentaire de revenus étrangers pour permettre le transfert des crédits d'impôt étrangers.

Dans le cas des REER, dans la plupart des cas, le revenu est exonéré d'impôt s'il est gagné à l'intérieur d'un REER, de sorte que cela ne constituerait pas pour nous une catégorie importante pour préserver le statut, seulement pour les dividendes et les gains en capital. Si on procède compte par compte, l'institution financière peut surveiller la situation. C'est un exercice complexe au fil du temps, mais nous croyons que nous avons aujourd'hui les outils nécessaires, de sorte que ce ne serait pas extrêmement difficile ni onéreux pour les institutions financières.

Senator Ringuette: Mr. Andrews, I appreciate the depth of the comments that you made in regard to suggesting something concrete to us, such as the lifetime limit. If you have further elements or research on that particular issue, I, for one, would certainly welcome more information on that.

With regard to the high fees for RRSPs, I certainly agree with you. May I remind you that for two years I have been tackling the fees on credit card issues and have not got any result. I am not about to take on the issue of high fees on RRSPs.

I would like to have more of your research with regard to the reverse mortgage issue and what CMHC could be doing. For some time, I have been trying to have this committee look into this issue, and maybe the CMHC involvement in securing these reverse mortgages could be an interesting element of retirement income.

The Chair: Do you have any comments, Mr. Andrews?

Mr. Andrews: With respect to the lifetime limit, I am advocating that there be one, but I know that different parties have advocated different lifetime limits, so I would suggest that you look at different proposals in that area. Having a lifetime limit would facilitate making contributions when people have money available.

With respect to higher fees, you do not have to take it on today, but I would encourage you to keep it on the agenda.

With respect to the reverse mortgage issue, I saw CMHC playing a role in providing the guarantee. In a reverse mortgage there is something called a "negative-equity guarantee," and that is where the individual lives beyond all of the equity in his or her house, and so at the time that the house is sold, there is not enough equity to pay off the total loan. That negative-equity guarantee has been priced in the marketplace to have a high value. A number of studies have been done by the Institute of Actuaries in the U.K., by individual researchers at the University of Waterloo and a number of others that have indicated that the pricing of those non-equity or negative-equity guarantees is too high.

In the United States, the government agency provides that no-equity guarantee, and the rates are lower. I think that CMHC could play a role. If they could secure the negative-equity guarantee, the mortgages could be offered at more acceptable rates. The proposal I made of having the reverse mortgage issued from the RRSP would allow a 0 per cent interest rate on that particular one, which indeed would be favourable to the individual. In combination, having the no-equity guarantee and the low interest rates, you do have a viable product in the reverse mortgage.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Andrews, je vous remercie des observations détaillées que vous avez faites pour nous présenter quelque chose de concret pour nous, soit la cotisation maximale à vie. Si vous avez d'autres éléments ou d'autres études qui ont été faites sur cette question, personnellement, j'aimerais certainement avoir d'autres informations à ce sujet.

En ce qui a trait aux frais élevés pour les REER, je suis certainement d'accord avec vous. J'aimerais vous rappeler que cela fait maintenant deux ans que j'ai commencé à m'attaquer à la question des frais pour les cartes de crédit et que cela n'a encore donné aucun résultat. Je ne vais donc pas maintenant m'attaquer aux frais élevés pour les REER.

J'aimerais que vous me parliez davantage des études que vous avez faites en ce qui concerne la question des prêts hypothécaires inversés et de ce que la SCHL pourrait faire. Depuis un certain temps, je tente de faire en sorte que notre comité examine cette question et peut-être que si la SCHL veillait à mettre en place de tels prêts, cela pourrait être une source intéressante de revenus pour la retraite.

Le président : Aimeriez-vous ajouter quelque chose, monsieur Andrews?

M. Andrews : Pour ce qui est de la cotisation maximale à vie, c'est quelque chose que je préconise, mais je sais que les différentes parties proposent des cotisations maximales différentes, de sorte que je dirais qu'il faudrait examiner les différentes propositions à cet égard. Le fait d'avoir une cotisation maximale à vie faciliterait les choses pour les gens lorsqu'ils ont de l'argent disponible et qu'ils veulent faire des cotisations à leur REER.

Pour ce qui est des frais élevés, vous n'êtes pas obligés de vous y attaquer aujourd'hui, mais je vous encourage à maintenir cette question à l'ordre du jour.

Pour ce qui est du prêt hypothécaire inversé, à mon avis la SCHL pourrait jouer un rôle en offrant une garantie. Le prêt hypothécaire inversé comprend un élément que l'on appelle « garantie relative aux fonds propres négatifs », et c'est lorsque quelqu'un vit au-delà de tous les fonds propres qu'il a dans sa maison, de sorte qu'au moment de la vente, il n'y a pas suffisamment de fonds propres pour rembourser tout l'emprunt. Cette garantie a une valeur élevée sur le marché. Un certain nombre d'études qui ont été effectuées par l'Institute of Actuaries en Grande-Bretagne, par des chercheurs de l'Université de Waterloo et un certain nombre d'autres chercheurs ont révélé que le prix de ces garanties est trop élevé.

Aux États-Unis, l'agence gouvernementale offre cette garantie sans participation au capital, et les taux sont moins élevés. Je pense que la SCHL pourrait jouer un rôle. Si elle pouvait offrir une garantie relative aux fonds propres négatifs, les hypothèques pourraient être offertes à des taux plus acceptables. Dans la proposition que j'ai présentée, avec un prêt hypothécaire inversé provenant de REER, il y aurait 0 p. 100 d'intérêt, ce qui en fait serait favorable pour la personne. Si on avait la combinaison d'une garantie sans participation au capital et de taux d'intérêts peu élevés, on aurait donc un produit viable pour les prêts hypothécaires inversés.

Does that clarify some of those comments?

Senator Ringuette: Yes, and we will try to get the further research that you have indicated.

Mr. Andrews: I will send you my printed remarks, and I can make reference to the papers as well.

The Chair: That would be helpful, Mr. Andrews, if you could point us to the research at the University of Waterloo or elsewhere that you alluded to.

Senator Ringuette: Mr. Dunn, we have received statistics from the Department of Finance. If we look at them closely, we see that it is the middle-income Canadians who are not investing or not taking the full amount that they could in the RRSP.

Have you looked into what kind of additional incentive the Government of Canada could put forth to make it more attractive for that particular income group?

Mr. Dunn: Probably the next speakers will talk about that a little bit. My guess is Ms. Di Vito from the Bank of Montreal will probably comment on that.

Partly, that group is most faced with deciding between paying down the mortgage or investing in an RRSP. That math, in many situations, does not produce a clear result. The assumptions that go into that analysis drive the decision whether to pay down a mortgage or invest in an RRSP. It depends on a person's age, income and expectations going forward et cetera.

I will say that the flow-through of characteristics, dividends and capital gains, does make investing in an RRSP more attractive over time. That will make that analysis of whether to pay down the mortgage or invest in an RRSP more attractive on the RRSP side in any scenario in which there is investment in equities.

I would add this: If you go to a lifetime income focus in terms of the RRSP rules, using either the method I was talking about, larger limits, or Mr. Andrews' method, which I like as well, and combine that with a higher consumption tax so that there is a disincentive to current spending, that all together creates a tighter behavioural package.

Senator Ringuette: Reducing personal income tax, which would provide more liquidity to invest.

Mr. Dunn: Yes.

Senator Moore: With regard to Senator Harb's question about the total amount of RRSP contributions now in place, it is an interesting statistic. In the paper that Ms. Di Vito, the director of retirement strategies at the BMO Financial Group provided us, is a figure that says it is projected that unused RRSP contributions will exceed \$1 trillion by 2018. I think of that number. Last week or two weeks ago, the Department of Finance told us that other than government employees, two thirds of Canadians do not have a pension plan

Est-ce que cela a apporté certains éclaircissements?

Le sénateur Ringuette : Oui, et nous allons tenter d'obtenir les études dont vous avez parlé.

M. Andrews : Je vous ferai parvenir un exemplaire de mes observations, et je peux également mentionner les études en question.

Le président : Cela serait utile, monsieur Andrews, si vous pouviez nous donner les coordonnées de l'étude qui a été faite à l'Université de Waterloo ou des autres études dont vous avez parlé.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Dunn, nous avons reçu des statistiques du ministère des Finances. Si on les regarde de près, on s'aperçoit que les Canadiens à revenu moyen n'investissent pas tout le montant qu'ils pourraient investir dans leur REER.

Avez-vous examiné quelle mesure incitative supplémentaire le gouvernement du Canada pourrait mettre en place afin de rendre l'investissement dans un REER plus attrayant pour ce groupe en particulier?

M. Dunn : Les témoins suivants pourront sans doute en parler davantage. J'imagine que Mme Di Vito, de la Banque de Montréal, fera sans doute des observations à ce sujet.

Essentiellement, ce groupe doit surtout choisir entre rembourser l'hypothèque ou investir dans un REER. Ce calcul, dans bon nombre de situations, ne produit pas de résultats clairs. Les suppositions que l'on fait dans le cadre de cette analyse déterminent la décision de payer l'hypothèque ou d'investir dans un REER. Cela dépend de l'âge, du revenu et des attentes d'une personne, et cetera.

Je dirais que les principes d'attribution des montants provenant des dividendes et des gains en capital font en sorte qu'investir dans un REER est plus attrayant avec le temps. Si quelqu'un investit dans des actions, cela devient alors plus intéressant d'investir dans un REER que de rembourser son hypothèque.

J'ajouterai ce qui suit : si vous choisissez de mettre l'accent sur le revenu à vie pour ce qui est des règles régissant les REER, soit en utilisant la méthode dont je parlais, des limites plus importantes, ou la méthode de M. Andrews, que j'aime bien également, et que vous combinez cela à une taxe plus élevée sur la consommation de façon à ce que l'on décourage les dépenses courantes, tout cela ensemble permet de créer un comportement plus serré.

Le sénateur Ringuette : Réduire l'impôt personnel sur le revenu, ce qui assurerait des liquidités supplémentaires pour investir.

M. Dunn : Oui.

Le sénateur Moore : Pour revenir à la question du sénateur Harb sur le montant total de cotisations REER en place actuellement, il s'agit d'une statistique intéressante. Le document que Mme Di Vito, directrice des stratégies de retraite au groupe financier BMO, nous a fourni, on trouve un chiffre qui dit qu'on prévoit que les droits inutilisés de cotisation à un REER excéderont un billion de dollars d'ici 2018. Je pense à ce chiffre. La semaine dernière ou il y a deux semaines, le ministère des Finances nous a dit que, à l'exception des employés du gouvernement, les deux tiers des Canadiens ne disposent pas de régime de retraite.

We have heard advocated today that we should increase the amount that people can put into their RRSPs, whether annually or over a lifetime. Maybe this goes back to Senator Massicotte's question. If 66 per cent of the people are not contributing, how do we change that culture? What will it take to get people to realize that this is a benefit that could help them tax-wise, plus it will provide for their retirement years?

Mr. Andrews: With respect to the statistic that two thirds of Canadians other than government employees do not have a pension plan, I think that certainly is true. With respect to your statistic about unused RRSP room, it is also the case that a group of people that ought to be saving, as I have said, I think do not have the discipline or the disposable income to save. I have proposed a lifetime limit to allow them to save when they have an opportunity and when they have money available.

The statistic about the unused RRSP room hides that a number of Canadians are already saving the maximum and need to save more. Therefore, I think you need to raise the limits on savings to permit those Canadians to save more, particularly when two thirds of Canadians outside of the public sector do not have pension plans.

Senator Moore: I do not understand. You will let the people who are already saving save more. I want to know how we get the other 66 per cent of Canadians involved.

Mr. Andrews: I have suggested the lifetime limit, but the second area is education. We have to educate Canadians that they need to save more for retirement.

For example, when we start off with the statistic that Canada is doing one of the best jobs internationally in retirement savings for its seniors, then people ask why they should save for retirement. That statistic applies to low-income people. It does not apply to upper-income people. We need to educate people about the need to save more for retirement.

Mr. Dunn: I agree that it seems to be an oxymoron to increase limits and rates when there is such a large gap in what is being contributed today, but the average is a mask. I agree with Mr. Andrews. Increasing RRSP contribution room, whether on a lifetime basis, either rates or a total limit, will increase the savings rate for many individuals. Therefore, more individuals will reach the desired retirement savings amount.

Education can play a role. There is no single silver bullet with a legislative amendment. A combination of nudges is needed to make a difference: Lower personal rates providing more disposable income; A higher tax on transactions, the GST, providing a disincentive to consumption; and, more flexibility

Aujourd'hui, on nous a dit qu'il faudrait augmenter le montant que les gens peuvent placer dans leur REER, que ce soit chaque année ou pendant leur vie. Cela revient peut-être à la question du sénateur Massicotte. Si 66 p. 100 des gens ne cotisent pas, comment peut-on changer cette culture? Que faudra-t-il faire pour que les gens réalisent qu'il s'agit d'un avantage qui pourrait les aider au point de vue fiscal et qui leur permettra de bien vivre pendant leur retraite?

M. Andrews : Au sujet de la statistique selon laquelle les deux tiers des Canadiens, à l'exception des employés du gouvernement, n'ont pas de régime de pension, je pense que c'est certainement vrai. Quant à la statistique concernant les droits inutilisés de cotisation à un REER, je pense qu'il est aussi vrai qu'un groupe de personnes qui devraient économiser, comme je l'ai dit, n'ont pas la discipline ou le revenu disponible nécessaire pour le faire. J'ai proposé une limite sur toute la vie pour leur permettre d'économiser lorsque c'est possible et lorsqu'ils ont de l'argent disponible.

Le chiffre concernant les droits inutilisés de cotisation à un REER ne démontre pas que de nombreux Canadiens économisent déjà le maximum et doivent économiser davantage. Par conséquent, je pense que vous devez augmenter les limites d'économie pour permettre à ces Canadiens d'économiser davantage, en particulier compte tenu du fait que les deux tiers des Canadiens à l'extérieur de la fonction publique n'ont pas de régime de pension.

Le sénateur Moore : Je ne comprends pas. Vous permettriez aux gens qui économisent déjà d'économiser davantage. Je veux savoir comment convaincre les autres 66 p. 100 des Canadiens de cotiser.

M. Andrews : J'ai proposé une limite sur toute la vie, mais la deuxième solution serait l'éducation. Nous devons faire savoir aux Canadiens qu'ils doivent économiser davantage pour leur retraite.

Par exemple, lorsqu'on commence par mentionner la statistique selon laquelle le Canada obtient les meilleurs résultats à l'échelle internationale dans le domaine de l'épargne-retraite pour ses aînés, les gens nous demandent pourquoi ils devraient économiser en vue de leur retraite. Cette statistique s'applique aux gens dont le revenu est faible. Elle ne s'applique pas aux salariés des classes supérieures. Nous devons faire savoir aux gens qu'il est nécessaire d'économiser davantage en vue de la retraite.

M. Dunn : Je suis d'accord; il peut sembler contradictoire d'augmenter les limites et les taux alors qu'il existe déjà un large écart au niveau des cotisations aujourd'hui, mais la moyenne est un écran de fumée. Je suis d'accord avec M. Andrews. Augmenter les droits de cotisation à un REER, que ce soit sur toute la vie, qu'il s'agisse des taux ou d'une limite totale, augmentera le taux d'économie pour de nombreuses personnes. Par conséquent, un nombre plus élevé de personnes atteindront le montant souhaité d'économies de retraite.

L'éducation peut être utile. Il n'existe pas une seule solution magique qui serait rendue possible par une modification à la loi. Différentes solutions sont nécessaires pour faire une différence : des taux personnels moins élevés, ce qui augmenterait le revenu disponible, une taxe plus élevée sur les transactions, la TPS, ce qui

around retirement savings, taking into account some of the specific things Mr. Andrews and I have mentioned today. That package will increase the overall incentive to save.

Senator Moore: What does Mr. Andrews think a reasonable fee would be? If one per cent is too high, what should consumers be facing?

Mr. Andrews: I think I said that one per cent was as high as was reasonable.

The Chair: Mr. Dunn, do you agree with that?

Mr. Dunn: I have no comment on that particular subject.

The Chair: It seems like the politicians and the financial people have switched places.

Senator Massicotte, we could ask the question to our next witnesses who are in the same field. I apologize, but I do not see any way to proceed without being rude to our next witnesses.

I thank both our current witnesses for their brevity and insight. You were both superb witnesses. We appreciate your addressing our mandate and possible solutions. If you have any ideas as to how those investments can be protected, which is dear to the heart of the deputy chair of this committee, perhaps you might let us know. Many people lost a lot of money, both high- and low-income people. Thank you again for your cooperation and attendance today.

[*Translation*]

The Chair: This afternoon, we have with us from the BMO Financial Group, Ms. Tina Di Vito, Director General, Retirement Strategies.

[*English*]

We also have Mr. Malcolm Hamilton, who is a Senior Partner with Mercer, although I would not guess it from his youthful appearance. We appreciate your attendance and willingness to help the committee in its study.

You heard the previous witnesses. If there is anything you strongly agree or disagree with, please let us know.

Ms. Di Vito, the floor is yours. I remind everyone that we have another committee coming into this room at 6:15 p.m. Let us keep our questions and answers succinct.

Tina Di Vito, Director, Retirement Strategies, BMO Financial Group: Thank you. I have a few responses to some of the questions asked in the previous session that, with your permission, I will address before my opening remarks.

Regarding the size of RRSAs currently, we have some information from Statistics Canada as of 2008. Understand that we are now in 2010, we have had two RRSP seasons since. The

est un dissuasif à la consommation, de même qu'une plus grande souplesse dans les économies de retraite, tout en tenant compte des détails que M. Andrews et moi avons mentionnés aujourd'hui. Cette série de mesures augmenterait les incitatifs globaux à l'économie.

Le sénateur Moore : Selon M. Andrews, quel serait un niveau de frais raisonnable? Si 1 p. 100 est trop élevé, que devrait-on accorder aux consommateurs?

M. Andrews : Je pense avoir dit qu'un pour cent se retrouve dans la limite du raisonnable.

Le président : Monsieur Dunn, êtes-vous d'accord?

M. Dunn : Je n'ai rien à dire à ce sujet.

Le président : Il semble que les politiciens et les financiers ont échangé leurs rôles.

Sénateur Massicotte, nous pourrions poser la question à nos prochains témoins, qui sont dans le même domaine. Je m'excuse, mais je ne vois aucune façon de continuer sans manquer respect à nos prochains témoins.

J'aimerais remercier nos deux témoins pour leur brièveté et leurs opinions. Vous avez tous deux été d'excellents témoins. Nous sommes heureux que vous ayez discuté de notre mandat et des solutions possibles. Si vous avez des idées sur la façon dont ces investissements pourraient être protégés, ce qui tient à cœur à la vice-présidente du comité, vous pourriez peut-être nous les communiquer. De nombreuses personnes ont perdu beaucoup d'argent, tant dans les fourchettes élevées de revenus que peu élevées. Merci encore pour votre collaboration et de votre participation aujourd'hui.

[*Français*]

Le président : Nous avons avec nous cet après-midi, de BMO Groupe financier, Mme Tina Di Vito, directrice générale, Planification de la retraite.

[*Traduction*]

Nous recevons également Malcolm Hamilton, membre principal du partenariat chez Mercer, bien que ce soit difficile à deviner parce qu'il a l'air jeune. Nous sommes heureux que vous soyez ici et que vous soyez prêt à aider le comité dans le cadre de son étude.

Vous avez entendu les témoins précédents. Si vous êtes fortement d'accord ou en désaccord avec ce que vous avez entendu, veuillez nous le dire.

Madame Di Vito, vous avez la parole. Je rappelle à tout le monde qu'un autre comité arrivera dans cette pièce à 18 h 15. Soyons brefs dans nos questions et dans nos réponses.

Tina Di Vito, directrice générale, Planification de la retraite, BMO Groupe financier : Merci. J'ai quelques réponses à formuler à certaines des questions posées pendant la première partie de la réunion et, avec votre permission, je le ferai avant mon exposé.

Au sujet de la taille actuelle des REER, nous avons de l'information de Statistique Canada datant de 2008. Il faut comprendre que nous sommes maintenant en 2010 et qu'il y a eu

value of the accounts at that time was \$631 billion. The \$33 billion I heard someone mention refers to the dollar contributions made in 2008. Certainly, it is a substantial amount of money in RRSPs.

Regarding what can be done to get middle-income Canadians to continue to save more, the committee has already heard comments from the other witnesses. They indicated a lack of ability to afford to make savings and not having enough money to make contributions. My former colleague, Andrew Dunn, indicated that I, coming from the bank, may have a suggestion.

One of the things I did suggest was treating RRSP contributions the way we treat charitable donations. There is a minimum amount with charitable donations that you make. The first \$200 is the lowest tax credit and anything above that is at the top marginal rate. Could we potentially do something like that for RRSP contributions for the middle income earners who are not at the top rate?

One of the things they look at when they make RRSP contributions is the fact that the deduction they get on their tax return is equivalent to 25 or 30 cents on the dollar because of their marginal tax rate. Increasing the marginal rate at which we give the refund could potentially increase contributions from that particular income band.

I agree with the previous witnesses on educating Canadians. Financial literacy is a big thing for Canadians these days. We do a great deal at BMO Financial Group to educate Canadians.

One of the ways I like to highlight the importance of saving for retirement is I explain it in a timeline. You spend the first 25 or 30 years going to school, growing up. You spend the next 25 to 30 years working — maybe it is a little longer — saving and building up a net worth. Then you spend the last 25 to 35 years living off the savings you have generated and made during that middle third.

When I explain it that way, it allows Canadians to fully understand what it will take for them to continue living at that particular standard of living, whatever it happens to be, for the balance of their lifetime.

Mr. Chair, those are the only two comments I wanted to give before my opening remarks and, with your permission, I will proceed.

On behalf of BMO Financial Group, I thank you for the opportunity to present our views on RRSPs and the TFSA. Throughout my entire career, I have been involved in financial planning and dealing with the issues the committee is looking at now. As financial planners, we hear directly from our customers all the time. We have firsthand knowledge of what is on their minds and we would be pleased to share that with you this afternoon.

deux saisons de REER depuis. À cette époque, la valeur des comptes s'élevait à 631 milliards de dollars. Les 33 milliards de dollars dont quelqu'un a parlé sont en fait les cotisations en dollars faites en 2008. Il s'agit sans aucun doute d'un montant d'argent considérable dans des REER.

Quant à ce qui peut être fait pour convaincre les Canadiens à revenu moyen de continuer d'économiser davantage, le comité a déjà entendu des commentaires des autres témoins. Ils ont mentionné que les gens ont du mal à faire des économies et qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour faire des cotisations. Mon ancien collègue, Andrew Dunn, a indiqué que, venant de la banque, j'ai peut-être une suggestion.

L'une de mes suggestions consistait à traiter les cotisations REER comme les dons de charité. Il y a un montant minimum avec les dons de charité que l'on fait. La première tranche de 200 \$ donne droit au crédit d'impôt le plus bas et tout ce qui vient par la suite est au taux marginal d'imposition supérieur. Serait-il possible d'établir une mesure semblable pour les cotisations REER pour les moyens salariés qui ne sont pas au taux supérieur?

L'un des éléments dont ils se préoccupent lorsqu'ils font des cotisations REER est le fait que la déduction qu'ils obtiennent sur leur déclaration de revenus équivaut à 25 ou 35 cents par dollar en raison du taux marginal d'imposition. Augmenter le taux marginal auquel nous donnons le rabais pourrait peut-être faire augmenter les cotisations venant de ce groupe particulier.

Je suis d'accord avec ce que les témoins précédents ont dit au sujet de l'éducation des Canadiens. Les connaissances financières sont très importantes pour les Canadiens de nos jours. À BMO Groupe financier, nous en faisons beaucoup pour éduquer les Canadiens.

J'aime souligner l'importance des économies en vue de la retraite en les expliquant sur le cours de la vie entière. On passe les 25 ou 30 premières années de notre vie à l'école, à grandir. On passe ensuite les 25 à 30 années suivantes à travailler — peut-être un peu plus longtemps —, à économiser et à établir une valeur nette. Ensuite, on passe les 25 ou 35 dernières années de notre vie à profiter des économies que l'on a réalisées pendant le deuxième tiers.

Lorsque je l'explique dans ces termes, les Canadiens comprennent bien ce qu'ils devront faire pour continuer de maintenir leur niveau de vie, peu importe ce niveau, pour le reste de leur vie.

Monsieur le président, c'était là les deux seuls commentaires que je souhaitais formuler avant ma déclaration préliminaire et, si vous me le permettez, je procéderai maintenant.

Au nom de BMO Groupe financier, je tiens à vous remercier de l'occasion que vous nous donnez de présenter certaines opinions sur les REER et le CELI. Tout au long de ma carrière, je me suis occupée de planification financière et de plusieurs des questions sur lesquelles le comité se penche actuellement. Nous, planificateurs financiers, écoutons constamment nos clients; nous avons une connaissance directe de ce qu'ils pensent, et je serai heureuse de vous en faire part cet après-midi.

I am also head of the BMO Retirement Institute, which we established two years ago. The retirement institute conducts independent research and provides insight and financial strategies for individuals entering and currently living in their retirement years. Of note to the committee, we have established the BMO Advisory Council on Retirement, chaired by a former clerk of the Privy Council, Mel Capp. The panel is made up of a cross-section of talented individuals, including one of your colleagues, Senator Wallin.

We see all of these activities — the work of the institute, the advisory panel, the reports we publish and participation in events like this — as part of our efforts to help people make better financial decisions. As a bank, we are trying to do our bit to improve financial literacy among Canadians. That is the thinking behind our customer commitment: making money make sense.

We are also strong advocates of the various savings vehicles that the government has created, not only the RRSP and the TFSA, but also the RDSP, the Registered Disability Savings Plan, which was introduced by the Minister of Finance in December 2008. We are proud to say BMO was the first bank to offer RDSPs to its customers and we are proud to say more families have entrusted their RDSP savings to us than any other financial institution.

We had recently proposed an improvement to the RDSP regime — we have already mentioned the policy options paper — which was the ability to have your RRSP or RRIF savings roll over tax free to an RDSP on death. We were pleased to see that measure adopted in the last federal budget.

The objective of the committee study, as I understand it, is to consider the adequacy of the RRSP and TFSA programs and whether Canadians are making sufficient use of them. It is a valid question. In our view, Canadians are not doing all they can to save for retirement.

There are many trade-offs that individuals at all income levels must make. Through the retirement institute, we have conducted a number of surveys, the results of which I will share with you today.

For example, the survey we did at the end February 2010 showed that 38 per cent of Canadians made an RRSP contribution before the deadline. Approximately two thirds of respondents cited lack of funds as the reason they did not make that RRSP contribution. We are on the right track that Canadians cannot afford to make them.

In another study in January of this year, we found only 34 per cent of Canadians have a financial plan. This was an improvement over 2008, when only 27 per cent reported having a financial plan. We believe that having a financial plan will help identify savings gaps and create strategies to reduce those gaps.

En outre, je dirige le Centre info-retraite BMO, que nous avons créé il y a deux ans. Le Centre info-retraite réalise des études indépendantes et offre des perspectives et des stratégies financières à des personnes qui préparent leur retraite ou qui sont déjà retraitées. Le comité sera intéressé de savoir que nous avons établi le Conseil consultatif sur la retraite BMO, qui est présidé par un ancien greffier du Conseil privé, Mel Capp. Le conseil est composé d'un éventail de personnes de talent, y compris l'une de vos collègues, le sénateur Wallin.

Nous considérons que toutes ces activités — les travaux du centre info-retraite et du conseil consultatif, les rapports que nous publions et la participation à des activités comme la présente — font partie de notre effort visant à aider les gens à prendre de meilleures décisions financières. À titre de banque, nous essayons d'apporter notre contribution à l'amélioration de la compétence financière des Canadiens. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à aider les clients à comprendre les questions d'argent.

Nous sommes aussi très favorables aux divers instruments d'épargne que le gouvernement a créé — non seulement le REER et le CELI, mais également le REEI, ou Régime enregistré d'épargne-invalidité, qui a été lancé en décembre 2008 par le ministre des Finances. Nous sommes fiers de dire que BMO a été la première banque à offrir des REEI à ses clients et je suis fière de le dire, un plus grand nombre de familles nous ont confié leurs épargnes REEI qu'à toute autre institution financière.

Nous avons récemment proposé une amélioration du REEI, soit la possibilité, au décès, de faire transférer en franchise d'impôt l'épargne de son REER ou de son FERR au compte REEI d'un proche — Nous l'avons déjà mentionné dans le document sur les options stratégiques. Nous avons été très heureux de constater que cette mesure a été adoptée dans le plus récent budget fédéral.

À ma connaissance, les travaux de votre comité ont pour objet de déterminer si les programmes REER et CELI sont suffisants et si les Canadiens les utilisent suffisamment. La question mérite d'être posée. Selon nous, les Canadiens ne font pas tout ce qu'ils peuvent pour épargner en vue de leur retraite.

Les individus à tous les niveaux de revenu doivent faire de nombreux compromis. Dans le cadre du Centre info-retraite BMO, nous avons effectué un certain nombre de sondages, et leurs résultats sont éclairants; je les partagerai avec vous aujourd'hui.

Par exemple, le sondage que nous avons réalisé à la fin de février 2010 a permis de constater que seulement 38 p. 100 des Canadiens ont cotisé à leur REER avant la date limite. Environ les deux tiers des répondants ont mentionné qu'ils n'avaient pas cotisé par manque de fonds. On est donc à même de constater que les Canadiens ne peuvent pas se permettre de faire ces cotisations.

Dans le cadre d'un autre sondage réalisé en janvier, nous avons constaté que seulement 34 p. 100 des Canadiens ont un plan financier. Cela représente une amélioration par rapport à 2008, alors que seulement 27 p. 100 des personnes interrogées déclaraient avoir un plan financier. Nous pensons que le fait d'avoir un plan financier nous permettra d'identifier les lacunes au plan des économies et de créer des stratégies en vue de les combler.

The introduction of the TFSA is probably the most significant change to the tax system affecting Canadians since RRSPs were introduced in 1957. Our experience to date with TFSAs, and these are early days, indicates that TFSA contributors tend to be older and more affluent, and that contributions are higher than we were expecting. There is a maximum \$5,000 contribution limit and contributions tend to be around the \$4,000 range.

What is interesting is that most of the assets held in the TFSA tend to be very conservative — deposit accounts, term deposits and GICs. Many savers are unaware that they can invest those contributions in other assets such as stocks or bonds. I have argued that potentially it is because of the words “savings” in the Tax Free Savings Account, which leads people to believe it is a savings account, not an investment account. Alternatively, given what has been happening in the economic climate for the last 18 months to 2 years, potentially it is an opportunity for individuals to leave their money in a liquid state so they can access and withdraw the funds should they need to.

Whatever the asset mix they choose, Canadians are discovering that TFSAs have a lot of potential from a financial planning perspective, and not just for older and affluent people. For example, younger people may want to defer making RRSP contributions specifically because of their tax rate. A lower tax rate means a lower impact on making a RRSP contribution.

They are tending to make TFSA contributions first and RRSP contributions later, when they have a higher marginal tax rate. That is something we are recommending for younger and lower income earning taxpayers — to make their TFSA contribution first and then roll the funds to their RRSP.

For more affluent Canadians, we suggest that once they use all of their existing RRSP room, and some do maximize their RRSP contribution room, they can use the TFSA to supplement their savings. As Canadians get older and reach age 71, the year they have to collapse their RRSPs, they now continue to save through the TFSA and continue to invest for their future.

The TFSA is a good addition to the suite of products that Canadians can use to fund their retirements. I do not have much in the way of suggestions of how to improve it. I have heard from Canadians that \$5,000 is not a high enough limit. We will wait and see whether the limit is used, and which income and age brackets of Canadians use that account, before we make a recommendation to the committee to increase those limits for TFSAs.

Although RRSPs are a great savings vehicle, there are several positive changes that we could bring to the program and to its complementary program, the Registered Retirement Income Fund (RRIF). I have set out these in an article; I believe all of you have a copy of it. It appeared in *Policy Options* magazine last month, but I will summarize some of the points.

L'adoption du CELI est probablement le plus important changement apporté au système fiscal en matière d'épargne depuis l'adoption du REER, en 1957. Notre expérience de ces comptes jusqu'ici — nous en sommes évidemment au début — nous indique que les cotisants du CELI ont tendance à être relativement âgés et à l'aise; les cotisations sont plus élevées que prévu. Le maximum des cotisations est de 5 000 \$, et celles-ci ont tendance à être d'environ 4 000 \$

Il est intéressant de constater que la plus grande partie des biens détenus dans les CELI ont tendance à être très prudents : comptes de dépôt, dépôts à terme, CPG. De nombreux épargnants semblent ne pas être au courant qu'ils peuvent placer leurs cotisations dans d'autres éléments d'actif comme des actions et des obligations. J'ai soutenu que c'est peut-être en raison du mot « épargne » dans l'expression « compte d'épargne libre d'impôt », ce qui amène les gens à croire qu'il s'agit d'un compte d'épargne, et non d'un compte d'investissement. Toutefois, compte tenu de ce qui se passe dans le monde économique depuis 18 ou 24 mois, il peut également s'agir d'une possibilité pour les épargnants de conserver de l'argent liquide afin d'y avoir accès et de retirer des fonds s'ils en ont besoin.

Quelle que soit la composition de l'actif qu'ils choisissent, les Canadiens découvrent que le CELI comporte un grand potentiel dans l'optique de la planification financière, et pas seulement pour les personnes relativement âgées et à l'aise. Par exemple, des jeunes peuvent vouloir reporter leurs cotisations à un REER jusqu'à qu'ils aient un taux d'imposition marginal plus élevé. Un taux d'imposition moins élevé signifie que la cotisation à un REER a moins d'effet.

Ils ont tendance à commencer par cotiser à un CELI et à cotiser à un REER plus tard, lorsque leur taux d'imposition marginal est plus élevé. C'est ce que nous recommandons aux contribuables plus jeunes ayant un revenu moins élevé : commencer par cotiser à un CELI et, plus tard, retirer leurs fonds pour les placer dans un REER.

Nous suggérons aux Canadiens plus aisés, lorsqu'ils n'ont plus de droit de cotiser à un REER, et c'est le cas pour certains, d'utiliser un CELI pour compléter leurs épargnes. Lorsqu'ils vieillissent et atteignent l'âge de 71 ans, alors qu'ils doivent convertir leur REER, nous leur disons qu'il leur reste une option d'épargne, c'est-à-dire qu'ils peuvent continuer de cotiser à un CELI pour continuer d'investir.

Le CELI est donc un bon ajout à la gamme de produits dont disposent les Canadiens pour financer leur retraite. Je n'ai pas beaucoup de suggestions à formuler pour améliorer ce véhicule. Certains épargnants m'ont dit que la limite de 5 000 \$ n'est pas suffisamment élevée. Nous attendrons de voir si cette limite est atteinte, de même que le revenu et l'âge des Canadiens qui utilisent ce compte avant de formuler des recommandations au comité en vue d'augmenter les limites des CELI.

Le REER est également un excellent instrument d'épargnes, mais j'estime que nous pourrions apporter plusieurs améliorations à ce programme et au programme complémentaire, le Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). J'ai énoncé ces propositions dans un article; je pense que vous en avez tous reçu une copie. Il a été publié dans la revue *Options politiques* le mois dernier, dont je vous résumerai aujourd'hui quelques points.

I noted that the current requirement is that RRSPs are required to be converted to RRIFs or annuities before the end of the year you turn 71. We recommend this age restriction for contributing to a RRSP be removed. As Canadians live longer and work longer, it makes sense you should be able to save longer instead of forcing you to stop saving at age 71 and begin withdrawing from the plan.

The Chair: No limit at all then?

Ms. Di Vito: No limit on when you must convert. Of course, there will be Canadians who require the funds at an earlier time. We would propose that you continue to allow withdrawals should that be the case, but not mandating the withdrawals at age 71.

The Chair: Would you settle for a higher limit as an initial step forward, such as 75?

Ms. Di Vito: Absolutely, yes.

The Chair: Would you view that as progress?

Ms. Di Vito: Yes. We are hearing from Canadians that 65 is no longer a normal retirement age; that they will continue to work a few more years. We have not been told what that means specifically. Certainly 75 would be a significant improvement.

One of things that I believe we have heard in the previous session, so I will not spend too much time on it, is we are recommending reducing the taxes on the withdrawals from the RRIF. This is similar to Mr. Dunn's proposal to tax withdrawals at a preferential rate similar to the types of tax that would have been paid had that income been generated outside of the RRIF. However, we do propose that contribution to RRSPs, when they are pulled out of a RRIF, can still be taxed at the normal marginal rates that they would be today.

We also recommend, together with the change to the age restriction, reducing the prescribed rate at which RRIF withdrawals must be made. Currently, at age 71 an individual must withdraw a minimum of 7.38 per cent from that account, and the percentage increases every year. We are recommending a reduction in RRIF withdrawals to permit the account to last longer.

Next, we think you should broaden the opportunities for tax-free rollovers when contributors die and pass on their RRSPs or RRIFs to their heirs. Why not allow a tax-free rollover from an RRSP or RRIF to an RRSP that is held by children of the deceased, adding it to their own retirement savings plans. Currently, the beneficiary of an RRSP or RRIF must pay tax on the proceeds. In this way, the net amount would be available to save for their own retirement. This is a bit of a tax deferral but certainly a way to improve the retirement savings of Canadians.

Finally, my last point, we recommend that the maximum RRSP contribution limit be raised. You heard that in the previous session, so I will not expand on that.

J'ai souligné qu'il faut actuellement convertir un REER en FERR ou en rentes avant la fin de l'année où on atteint l'âge de 71 ans. Nous recommandons que cette limite d'âge pour cotiser à un REER soit abolie. Comme les Canadiens vivent plus longtemps et travaillent plus longtemps, il est normal qu'ils puissent épargner plus longtemps plutôt que d'être obligés de cesser d'épargner et de commencer à retirer des fonds à l'âge de 71 ans.

Le président : Pas de limite du tout, alors?

Mme Di Vito : Pas de limite sur le moment où on est obligé de convertir. Bien entendu, certains Canadiens ont besoin de cet argent plus tôt. Nous pensons qu'on pourrait continuer de permettre les retraits, le cas échéant, sans obliger les Canadiens à retirer leurs épargnes à 71 ans.

Le président : Seriez-vous prêt à accepter une limite supérieure comme le premier pas, disons 75?

Mme Di Vito : Oui, tout à fait.

Le président : Estimeriez-vous qu'il s'agit de progrès?

Mme Di Vito : Oui. Les Canadiens nous disent que 65 ans n'est plus l'âge normal de la retraite; qu'ils vont continuer à travailler pendant quelques années supplémentaires. On ne nous a pas dit ce que cela signifie précisément. Bien sûr, 75 ans serait une amélioration considérable.

Une des choses que nous avons entendues au cours de la séance précédente, alors je n'y passerai pas trop de temps, c'est que nous recommandons de réduire les impôts sur les retraits du FERR. Cela ressemble à la proposition de M. Dunn qui voulait que l'on impose les retraits à un taux préférentiel semblable à l'impôt qui aurait été payé si ce revenu avait été généré dans un autre véhicule que le FERR. Toutefois, nous proposons que les cotisations au REER, lorsqu'ils sont retirés d'un FERR, soient tout de même imposées au taux marginal d'imposition auquel ils le seraient aujourd'hui.

Nous recommandons également, qu'en plus des changements à la restriction concernant l'âge, de réduire le taux prescrit auquel il faut faire des retraits du FERR. À l'heure actuelle, à l'âge de 71 ans, une personne doit retirer un minimum de 7,38 p. 100 de la valeur de ce compte, et le pourcentage augmente chaque année. Nous recommandons une réduction des retraits du FERR pour permettre au compte de durer plus longtemps.

Ensuite, nous pensons que vous devriez élargir les possibilités de transfert libre d'impôt lorsque le cotisant décède et qu'il transmet son REER ou son FERR à ses héritiers. Pourquoi ne pas permettre un transfert libre d'impôt d'un REER ou d'un FERR vers un REER détenu par les enfants de la personne décédée, afin qu'ils puissent ajouter ce montant à leurs propres régimes d'épargne-retraite. À l'heure actuelle, le bénéficiaire d'un REER ou d'un FERR doit payer de l'impôt sur ces montants. De cette façon, le montant brut pourrait être investi pour leur propre retraite. Il s'agit en quelque sorte d'un report d'impôt et très certainement d'une façon d'améliorer l'épargne-retraite des Canadiens.

Finalement, ma dernière observation, nous recommandons que la cotisation maximale à un REER soit augmentée. Vous en avez entendu parler au cours de la séance précédente, alors je ne m'éterniserai pas là-dessus.

I want to give an example that has not been shared with you of why I think this is important. Two individuals in a family or couple each earning \$100,000 would be able to contribute, at 18 per cent, \$18,000 each. One individual earning \$200,000 would be limited to the annual maximum of \$22,000. When compared just on an income level, there is certainly a disparity between individuals and couples.

The Chair: Did I hear you say that you favoured a lifetime limit?

Ms. Di Vito: I did not comment on a lifetime limit. I do think that the elimination of the seven-year carry-forward of unused room was a good step in the right direction. As individuals get closer to retirement and retirement becomes more of a priority, we do see a correlation with increased RRSP contributions. A lifetime limit for those 55 or older would certainly help with downsizing the home or any other opportunity.

One thing that has not yet been addressed by the committee is that pre-1995 we had an opportunity to roll severance payments into an RRSP. We propose a review of that opportunity. That would allow another one-time lump sum to go into RRSPs later in a person's career.

Thank you very much. At this time I will pass the floor over to Mr. Hamilton.

Malcolm Hamilton, Senior Partner, Mercer: Thank you and good afternoon. I am a pension actuary, so I am not a tax expert. I will not give you tax advice, but I will talk about the pension system.

I have been a pension actuary for 30 years. I consult for the Ontario Teachers' Pension Plan and some of the other largest plans in Canada. I was a member of Jack Mintz's research group and am on the C.D. Howe Institute advisory group, so I have reviewed David Dodge's paper, and I am an actuary, so I saw the paper that Doug Andrews did for the Canadian Institute of Actuaries.

I have spent my whole life trying to understand our retirement system. On a good day I can barely make it out, so I sympathize with all of you trying to figure it out. If you are thinking you must be missing something and it seems complicated, it is simply very complicated.

I will try to keep my remarks brief, but it is difficult to cover the waterfront in just a few words.

The Chair: You will recall, Mr. Hamilton, that our waterfront is RRSPs and TFSAs. We are not doing a pension review.

Mr. Hamilton: I understand that, but these are part of the pension system, so you cannot really judge them in isolation. I will make systemic comments, although I will deal with that.

Je veux vous donner un exemple dont vous n'avez pas pris connaissance expliquant pourquoi c'est si important. Deux personnes dans une famille ou en couple, gagnant chacune 100 000 \$ pourraient contribuer, à 18 p. 100, 18 000 \$ chacune. Tandis qu'une personne gagnant 200 000 \$ serait limitée au plafond annuel de 22 000 \$. Lorsqu'on fait une comparaison uniquement du point de vue des revenus, il y a certainement un écart entre les personnes seules et les couples.

Le président : Vous ai-je entendu dire que vous préféreriez une limite à vie?

Mme Di Vito : Je n'ai pas parlé des limites à vie. Je pense que l'élimination d'un report de sept ans concernant la partie non utilisée est un pas dans la bonne direction. Lorsque les personnes approchent de la retraite et que cette dernière devient plus prioritaire, nous voyons qu'il y a un lien avec les cotisations accrues au REER. Une limite à vie pour les personnes de 55 ans ou plus les aiderait lorsqu'elles veulent passer à une demeure plus petite ou dans toute autre circonstance.

Il y a une chose sur laquelle le comité ne s'est toujours pas penché. Avant 1995, nous pouvions transférer les indemnités de départ dans un REER. Nous proposons que cette possibilité soit réexaminée. Cela permettrait qu'un autre montant forfaitaire soit placé dans un REER plus tard dans la carrière d'une personne.

Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à M. Hamilton.

Malcolm Hamilton, associé principal, Mercer : Merci et bonjour. Je suis un actuaire des régimes de pension, par conséquent, je ne suis pas un fiscaliste. Je vous ne donnerai pas de conseils fiscaux, mais je peux parler du régime de pension.

Je suis un actuaire du secteur des régimes de pension depuis 30 ans. J'offre des conseils pour le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ainsi que pour un certain nombre d'autres grands régimes de pension au Canada. J'ai été membre du groupe de recherche Jack Mintz et je fais partie du groupe consultatif de l'Institut C. D. Howe, ainsi, j'ai examiné le document de David Dodge, et je suis un actuaire, de sorte que j'ai vu le document que Doug Andrews a produit pour l'Institut canadien des actuaires.

J'ai passé toute ma vie à essayer de comprendre notre système de retraite. Lorsque tout va bien, j'ai toute la misère du monde à le comprendre, ainsi je sais que vous faites des efforts pour essayer de le comprendre. Si vous avez l'impression qu'il y a quelque chose qui vous échappe et que cela a l'air complexe, eh bien, c'est parce que c'est très complexe.

Je vais essayer d'être bref, mais c'est très difficile de couvrir autant de matière en quelques mots.

Le président : Vous vous souviendrez, monsieur Hamilton, que notre sujet d'étude ce sont les REER et les CELI. Nous ne faisons pas un examen du régime de pension.

M. Hamilton : Je comprends très bien, mais ils font partie du système de pension, de sorte qu'on ne peut pas vraiment en juger de façon isolée. Je vais faire des observations sur le système, mais je vais revenir à cette question.

I will start with the financial crisis. We do not now have a pension crisis in Canada but rather a financial crisis. In 2008, almost every asset class around the world plummeted. Retirement savings plans are called "savings plans" because they have savings. When we have savings invested and all the asset classes plummet, we have a problem. We have a problem in Canada and every other country in the world. We have a problem for every type of retirement savings plans: RRSPs, registered pension plans, the full gamut. There is no way to make that go away.

As Ms. Di Vito said, we have \$600 billion or \$700 billion of RRSP assets. We have \$2 trillion of retirement savings assets if you include pensions and RRSPs. When you have that much in assets and you have a negative-20-per-cent year, you lose \$400 billion, and there is no easy way to finesse that loss. You can wish it would go away; you can hope it does not happen again; but it is a problem.

All the proposals now for fixing Canada's retirement income system will not alter that. If Canadians had all saved more, in 2008 Canadians would all have lost more. If we had had \$3 trillion, we would have lost \$600 billion instead of \$400 billion. The good news is we would have more left over. The bad news is we would have lost more and everybody would be pretty much equally unhappy. No one should think that if everyone saves more, the next time the system collapses Canadians will all be happy, because it will not happen.

That is an observation. We must have realistic expectations of what can be accomplished.

Our interest rates are very low. That is a good thing for an economy that is trying to bounce back from a financial crisis, so I understand why that is done. It is a very bad thing for retirement savers and retirement savings plans. People who are not prepared to take risk now can get 0 per cent short term and 4 per cent long term, and that is it. We need a system that produces not just adequate benefits but also safe benefits. The only asset class that didn't collapse in 2008 was government bonds. If we are going to have a safe system, it will ultimately be a system in government bonds. It will be a system where people earn 4 per cent, and it will be a very expensive system.

Again, we need to be realistic. The retirement savings plans of the future will involve people taking risk, bearing risk and, when bad things happen, there will be disappointment.

Our system is one of the best in the world. My company, Mercer, does a global ranking. We have four countries at the top. In no particular order, they are Canada, Holland, Australia and Sweden. If you told Canadian experts that they could trade places with the system of experts elsewhere in the world, I do not think

Commençons par la crise financière. À l'heure actuelle, au Canada, nous n'avons pas de crise en matière de régimes de pension, mais plutôt une crise financière. En 2008, presque toutes les classes d'actifs dans le monde ont chuté. Les régimes d'épargne-retraite sont des « régimes d'épargne » parce qu'ils portent sur des économies. Lorsqu'on parle d'épargnes et que toutes les classes d'actifs chutent, il y a un problème. Ce problème existe au Canada et partout dans le monde. Ce problème concerne tous les types de régimes d'épargne-retraite : les REER, les régimes de pension agréés et tout autre régime. C'est un problème qu'on ne peut pas ignorer.

Comme l'a dit Mme Di Vito, nous avons des actifs de 600 ou 700 milliards de dollars dans des REER. Si on compte les régimes de pension et les REER, ce montant passe à deux billions de dollars. Lorsqu'il y a autant de montants d'investis et qu'on connaît une année où il y a 20 p. 100 de perte, cela signifie 400 milliards de dollars de perte, et il n'y a pas de façon facile de soutirer de cette perte. On peut souhaiter qu'elle disparaisse, et qu'elle ne reproduise plus, mais c'est un problème.

Toutes les propositions qui sont maintenant présentées pour améliorer le système de revenu de retraite du Canada ne changera rien à ces situations. Si les Canadiens avaient tous épargné davantage, en 2008, ils auraient tous perdu davantage. Si nous avions eu pour trois billions de dollars d'économie, nous aurions perdu 600 milliards plutôt que 400 milliards. La bonne nouvelle, c'est qu'il en resterait davantage. La mauvaise nouvelle c'est que nous aurions perdu davantage d'argent et que nous serions tous aussi malheureux les uns que les autres. Personne ne devrait croire que si nous épargnions tous davantage, la prochaine fois que le système s'effondrera, les Canadiens seront heureux, car ce n'est pas ce qui va se produire.

Il s'agit d'une observation. Nous devons avoir des attentes réalistes relativement à ce que nous pouvons accomplir.

Nos taux d'intérêt sont très bas. C'est une bonne chose pour une économie qui essaie de rebondir et de se sortir d'une crise financière, alors je comprends pourquoi il en est ainsi. Mais c'est une très mauvaise chose pour les personnes qui épargnent pour la retraite et pour les régimes d'épargne-retraite. Ceux et celles qui ne sont pas prêts à prendre des risques peuvent obtenir à l'heure actuelle des taux d'intérêt de 0 p. 100 à court terme et de 4 p. 100 à long terme et c'est tout. Il nous faut un système qui produit non seulement des profits adéquats, mais également des profits sûrs. La seule classe d'actifs qui ne s'est pas effondrée en 2008 était les obligations d'État. Si nous voulons avoir un système sûr, il faudra en fin de compte que ce soit un système axé sur les obligations d'État. Ce sera un système où les gens pourront obtenir 4 p. 100 et ce sera un système très coûteux.

Encore une fois, il faut être réaliste. Les régimes d'épargne-retraite de l'avenir exigeront que les gens prennent et assument des risques et, lorsque la situation est mauvaise, les gens seront déçus.

Notre système figure parmi les meilleurs au monde. Mon entreprise, Mercer, établit un classement mondial. Quatre pays occupent les premières places. Dans un ordre aléatoire, il s'agit du Canada, des Pays-Bas, de l'Australie et de la Suède. Si vous disiez à des experts canadiens qu'ils peuvent changer de place avec des

they would do it. That is not to say that our system is perfect, but if you think we have problems, look at the U.K., U.S., Greek or European systems. Our problems, while not insignificant, are way better than those of most, so we need to start with a sense of accomplishment. In difficult circumstances we are doing pretty well, all things considered.

As to criticisms of the system, one common criticism, which I read in the transcript with which the clerk kindly provided me, is that we have \$500 billion of unused RRSP room: Does that not mean that there is something wrong with the RRSP system. I do not think so. When the RRSP system was set up, the allowed contribution was 20 per cent, and it is 18 per cent now, regardless of income. It was known at the time that low-income people would be crazy to use the 18 per cent. If you are a minimum wage earner in Ontario, you are making \$17,500 a year. After taxes, your income is the same as someone who collects welfare their whole life and stumbles into the GIS post age 65. The lowest income a single senior can have in Ontario is about \$15,000 after tax. That is very comparable to what someone working full time for minimum wage takes home after tax.

I would be more worried if Statistics Canada said that all poor people are saving their 18 per cent. They cannot afford to save the 18 per cent. Retirement savings is about putting money away when you have a good income so that after you retire and your income disappears you can support yourself in retirement. When low-income Canadians get to age 65, their incomes jump, even if they save nothing. Many of them will save nothing and should save nothing.

The criticism is that a large percentage of Canadians are not contributing to RRSPs or that a large percentage of low-income Canadians have huge amounts of unused RRSP room. If you fix that problem, we will have much worse problems. All we will do is disastrously depress the standard of living of the working poor, and their standard of living today is not as good as the standard of living of minimum income seniors. We need to be careful with understanding how the system works and not fixing things that, frankly, are working properly but are widely perceived to be failing.

I want to deal with the inadequacy of savings. It is virtually universally accepted that Canadians are not saving enough. I am the dissenter. It is not clear to me that Canadians save too little, and I will tell you why.

experts d'autres pays, je ne pense pas qu'ils accepteraient votre offre. Cela ne signifie pas que notre système est parfait, mais si vous pensez que nous avons des problèmes, il suffit de regarder au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Grèce ou dans les systèmes des pays européens. Nos problèmes, même s'ils ne sont pas insignifiants, sont bien moins pires que ceux de la plupart des pays, de sorte qu'il faut quand même prendre la mesure de nos réalisations. Malgré les circonstances difficiles, nous nous en tirons pas si mal malgré tout.

Pour ce qui est des critiques concernant le système, et les témoins semblent avoir une critique commune, d'après ce que j'ai pu constater dans la transcription que la greffière m'a fournie, c'est qu'il y a pour 500 milliards de dollars de droits de cotisation non utilisés dans les REER : est-ce que cela ne signifie pas qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas avec le système des REER? Je ne pense pas. Lorsque les REER ont été mis sur pied, la contribution permise était de 20 p. 100, et elle se situe maintenant à 18 p. 100, peu importe le revenu. On savait à l'époque qu'il serait insensé pour les personnes à faible revenu d'utiliser les 18 p. 100. Si vous travaillez au salaire minimum en Ontario, vous gagnez 17 500 \$ par année. Après impôt, votre revenu est le même qu'une personne ayant reçu des prestations de bien-être social pendant toute sa vie et qui obtient le Supplément de revenu garanti après l'âge de 65 ans. Le revenu le plus faible qu'un aîné vivant seul puisse toucher en Ontario est d'environ 15 000 \$ après impôt. C'est très comparable au revenu d'une personne travaillant à temps plein au salaire minimum après impôt.

Je serais plus préoccupé si Statistique Canada nous disait que tous les Canadiens à faible revenu réussissent à épargner 18 p. 100 de ce qu'ils gagnent. Ils ne peuvent pas se permettre d'économiser 18 p. 100. L'épargne-retraite consiste à épargner de l'argent lorsque vous avez un bon revenu de sorte qu'une fois retraité, lorsque vous perdez votre revenu, vous êtes en mesure de répondre à vos besoins financiers. Lorsque les Canadiens à faible revenu atteignent l'âge de 65 ans, leurs revenus augmentent, même s'ils n'épargnent rien. Bon nombre d'entre eux n'épargneront rien et ne devraient rien épargner.

Les critiques portent sur le grand pourcentage de Canadiens qui ne cotisent pas à leur REER ou sur le grand pourcentage de Canadiens à faible revenu qui ont des droits de cotisation à un REER inutilisés. Si on résout ce problème, ce sera encore pire. Tout ce que nous ferons, c'est réduire de façon désastreuse le niveau de vie des travailleurs à faible revenu, et leur niveau de vie actuel n'est pas aussi élevé que celui d'un aîné disposant du revenu minimum. Il faut s'assurer de bien comprendre la façon dont le système fonctionne et de ne pas essayer de réparer ce qui, honnêtement, fonctionne bien, même si en général les gens pensent qu'il y a des lacunes.

Je veux parler de l'insuffisance de l'épargne. Il est presque universellement reconnu que les Canadiens n'épargnent pas suffisamment. Je m'oppose à cette perception. Il n'est pas évident pour moi que les Canadiens n'épargnent pas suffisamment, et je vais vous dire pourquoi.

Let me look at the David Dodge paper. I read the paper; it is fine. The headlines have nothing to do with the paper. There is nothing in there about Canadians not saving enough. The paper says if Canadians need to replace 70 per cent of income when they retire, then the author suspects they are not saving enough. The paper does not conclude that Canadians need to replace 70 per cent; it just throws that out as a hypothetical. The headlines said that David Dodge thinks Canadians are disastrously under saving. David Dodge probably does think Canadians are disastrously under saving, but David Dodge has not put a single reason in that paper to believe that that is the case.

If you read the rest of the paper, it says that at 70 per cent replacement, the average Canadian needs to save 17 per cent of pay. Then it says for 60 per cent replacement, the average Canadian needs to save 11 per cent of pay, and at 50 per cent, the average Canadian needs to save 5 per cent of pay. The amount Canadians need to save is hugely dependent on whether they need to have 50 per cent income replacement at retirement or 70 per cent.

I have looked at these statistics for a long time, and for as long as I have looked at them, typical retiring Canadians replace 50 per cent. If David Dodge's paper proves that working Canadians are not saving enough, it equally proves that all Canadians for all time never saved enough. It is totally incompatible with an observation that retired Canadians today seem to be okay, notwithstanding the fact that they did not save 17 per cent and they did not replace 70 per cent of their income.

I am often asked how it can be as low as 50 per cent. I will throw the numbers out, and I do not, obviously, have time to defend them all. It will look like a magic trick, but here is how it works.

Looking at a typical working Canadian, if 100 per cent is the gross income, 20 per cent taxes; 15 per cent acquisition costs of houses, cars and other things, and these are not maintenance costs, just acquiring things that they start life without and retire with; 10 per cent for two children; 10 per cent for retirement savings, if we think they should save half the conventional wisdom; and, 3 per cent for working expenses.

When you add those up you have 20 per cent and 15, that is 35, and 10 for children, that is 45; 10 for saving, that is 55, and 3 for work expenses, 58. That means the husband and the wife — take out the children, the mortgage, the loan payments, taxes and retirement savings — they are living on 42 per cent of gross. They retire with 50 per cent replacement; about 5 per cent of that is tax, no CPP, no EI, half the income, three quarters of income tax gone. Five per cent of their 50 per cent is taxed. They have no mortgage, no children to support, no retirement savings, no work-related

Examignons le document de David Dodge. Je l'ai lu et ça va. Les manchettes n'ont rien à voir avec le document. Il n'y a rien dans ce dernier au sujet du manque d'épargne des Canadiens. Le document stipule que si les Canadiens doivent remplacer 70 p. 100 de leur revenu au moment de leur retraite, alors l'auteur craint qu'ils n'épargnent pas suffisamment. Le document n'indique pas que les Canadiens doivent remplacer 70 p. 100; il présente ce taux à titre hypothétique. Les manchettes disent que David Dodge pense que les Canadiens n'épargnent pas suffisamment, ce qui est désastreux. David Dodge le pense probablement, mais il n'a indiqué aucune raison dans ce document pour nous laisser croire que c'est ce qui se produit.

Si vous lisez le reste de l'article, il est indiqué que, pour remplacer 70 p. 100 des revenus, le Canadien moyen doit économiser 17 p. 100 de sa paie. Il indique ensuite que, pour un remplacement de 60 p. 100 des revenus, il doit économiser 11 p. 100 de sa paie. Et que, pour 50 p. 100, c'est 5 p. 100 de sa paie. Le montant que les Canadiens doivent économiser dépend donc énormément de la question de savoir s'il leur faut remplacer 50 p. 100 de leur revenu ou 70 p. 100 de celui-ci lors de leur retraite.

J'ai beaucoup étudié ces statistiques et j'ai constaté, au fil du temps, que les Canadiens remplacent généralement 50 p. 100 de leur revenu. Si l'article de David Dodge prouve que les Canadiens qui travaillent n'économisent pas assez, il prouve alors que tous les Canadiens ont de tout temps économisé insuffisamment. Cela va à l'encontre de la constatation selon laquelle les Canadiens à la retraite aujourd'hui semblent se sortir d'affaire, bien qu'ils n'aient pas économisé 17 p. 100 et qu'ils n'aient pas remplacé 70 p. 100 de leur revenu.

On me demande souvent comment 50 p. 100 des revenus peuvent suffire. Je vais lancer une série de chiffres et, vu que je n'ai manifestement pas le temps de les étayer, cela aura l'air de vouloir jeter de la poudre aux yeux. Mais voici comment cela fonctionne.

Prenez un Canadien typique qui travaille. Sur son revenu brut, 100 p. 100, 20 p. 100 vont aux impôts; 15 p. 100 vont aux coûts d'achat de maisons, de voitures et d'autres choses — sans parler des coûts d'entretien —, à l'acquisition de biens qu'ils n'ont pas au début de leur carrière et qu'ils ont au moment où ils partent à la retraite; 10 p. 100 vont à deux enfants; 10 p. 100 vont aux économies pour la retraite, si nous fixons les économies à la moitié de ce qui est traditionnellement recommandé; et 3 p. 100 vont aux dépenses de travail.

Si vous additionnez le tout, vous avez 20 p. 100 plus 15, c'est-à-dire 35 p. 100, plus 10 pour les enfants, ce qui fait 45 p. 100; 10 p. 100 pour les économies, ce qui nous mène à 55 p. 100, et 3 p. 100 pour les dépenses de travail, soit 58 p. 100 au total. Autrement dit, le mari et la femme — si on exclut les enfants, l'hypothèque, le remboursement des emprunts, les impôts et les économies pour la retraite — vivent avec 42 p. 100 de leur revenu brut. Ils partent à la retraite avec des revenus remplacés à 50 p. 100. Sur ce montant, il y a environ 5 p. 100 d'impôt, mais pas

expenses. Their net is 45 per cent, compared to the 42 per cent when they are working. They have half the gross income and a better standard of living close to retirement than pre-retirement.

You need to understand that, because if you start from that 50 per cent target instead of the 70 per cent target, then David Dodge's paper says Canadians need to save 5 per cent, and Canadians are saving more than 5 per cent.

You hear a lot about the savings rate in Canada. There has been no reduction in contributions to RRSPs as a percentage of GDP and to pensions as a percentage of GDP in the long run. We now save much more than we used to.

Regarding the \$2 trillion number I gave you, if you read the papers, you would think this was down from the very high levels of saving we used to have. After inflation, it is triple what it was 20 years ago. There are a lot of things in the system that people do not appreciate and do not understand correctly.

Last thing I will leave you with is something that is seldom mentioned in Ottawa but needs to be looked at. We have a horrible case of systemic bias between public and private sector. It is hard to get statistics because the public service does not like studying the huge divide public service pension and private sector pensions. If you look at average public servants, they have three times the per capita retirement savings of the average private sector worker. The sole explanation is the difference in the sector. That is not a healthy thing.

They will tell you that this is all innocent, and there is no systemic problem here. I do not have time here, but if you want a list of systemic problems, I can give you a long list coming right out of the Income Tax Act from 1990 that made it highly advantageous to have levels of tax sheltering in the public service that the private sector cannot match.

Am I saying we should rip down the public sector plans? Not at all, but if we want to try to build up the private sector plans, let us do that. However, there is a huge gap and it is an embarrassing gap. It is not unique to Canada because if you go to the U.K. or the U.S. or the state of California, you will see the same thing. It is an ugly aspect of retirement systems around the world, and it is no less ugly in Canada than elsewhere.

Those are my off-the-cuff remarks. I am glad to take your questions now.

The Chair: Thank you, Mr. Hamilton. Your remarks were entertaining and stimulating.

de cotisation aux régimes de pensions ni à l'assurance-emploi; bref, la moitié des revenus et les trois quarts de l'impôt sur le revenu disparaissent. Cinq pour cent des 50 p. 100 sont imposables. Ils n'ont pas d'hypothèques, pas d'enfants à faire vivre, pas d'économies pour la retraite, pas de dépenses liées au travail. Ils vivent donc avec 45 p. 100 de leur revenu net, comparativement à 42 p. 100 à l'époque où ils travaillaient. Ils ont la moitié de leurs revenus bruts et un meilleur niveau de vie à l'approche de la retraite qu'avant la retraite.

Il faut comprendre que, si l'on part du principe qu'il faut remplacer 50 p 100 du revenu, et non pas 70 p. 100, l'article de David Dodge montre que les Canadiens doivent économiser 5 p. 100. Or, les Canadiens économisent plus que 5 p. 100.

On entend beaucoup parler du taux d'épargne au Canada. Il n'y a pas eu de réduction dans les contributions au REER en termes de pourcentage du PIB ni dans les contributions aux pensions comme pourcentage du PIB, pas à long terme. Nous économisons maintenant beaucoup plus que par le passé.

Quant au chiffre de deux milliards de dollars que j'ai cité, si vous lisez les journaux, vous pouvez être amenés à croire que c'est une diminution par rapport à des niveaux très élevés d'économie qui existaient par le passé. En fait, après inflation, c'est trois fois ce que c'était il y a 20 ans. Il y a beaucoup d'éléments du système que les gens ne comprennent pas correctement.

Laissez-moi enfin conclure sur un point qui est rarement mentionné à Ottawa, mais qu'il importe d'examiner. Il y a un écart systémique ahurissant entre le secteur public et le secteur privé. Il est difficile d'avoir des statistiques parce que la fonction publique évite d'étudier l'énorme fossé entre les pensions de la fonction publique et celles du secteur privé. Or, le fonctionnaire moyen dispose de trois fois les économies de retraite par personne d'un travailleur du secteur privé moyen. Et cette différence tient uniquement au secteur, ce qui n'est pas sain.

Ils vous diront que tout cela est innocent, et qu'il n'y a pas de problème systémique. Je n'ai pas le temps de vous donner plus d'explications, mais si vous voulez une liste des problèmes systémiques, je peux vous faire une longue liste qui découle de la Loi de l'impôt sur le revenu de 1990, grâce à laquelle il est devenu très avantageux d'avoir des nouveaux abris fiscaux pour la fonction publique que le secteur privé ne peut pas égaler.

Suis-je en train de dire qu'il faudrait défaire les régimes de la fonction publique? Pas du tout, mais si nous voulons améliorer les régimes du secteur privé, faisons-le. Cependant, il y a un énorme fossé et il est gênant. Ce n'est pas une situation unique au Canada, parce que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'État de la Californie vivent la même chose. C'est une caractéristique horrible des régimes de retraite partout dans le monde, et ce n'est pas moins horrible au Canada qu'ailleurs.

Voilà mes commentaires improvisés. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Merci monsieur Hamilton. Vos commentaires ont été divertissants et intéressants.

I am not quarrelling with your analysis, but one of our witnesses — it might have been Mr. Andrews — said, in support of the need for increased savings, that there will be higher expenses going forward. He did not say health care but looking after yourself, because you will live longer and there will be more of us.

Does that affect your analysis in any way?

Mr. Hamilton: Not really, because when I looked at this, there was little evidence that seniors at advanced ages were spending huge amounts on eldercare, medical expenses or those kinds of things.

The remarkable thing about Canadian seniors is, notwithstanding the fact they replace 50 per cent, they save right through retirement. The second highest savings age group was seniors in Canada. In the way they manage their lives, they are remarkably frugal. They do not spend their money. They do not like spending their investment income, and they certainly do not want to encroach on capital. They manage their finances more or less as if they will live forever. They are always preparing for bad things to happen down the road. They do not like reverse mortgaging their house; they do not like selling their house. They want to live in their house until they die, and they want to pass their house to their children.

Yes, there are bad things that can happen late in life to some seniors, but I have the reverse worry. We tend to terrify young people about the dismal prospects they face on retirement with no good reason for doing so. We terrify seniors with the prospects of eating dog food, being hungry and not being able to afford medical care. Can it happen? Yes, it probably can happen in a country with 4 or 5 million seniors, but it is not common or typical of the experience Canadian seniors have.

The Chair: Maybe that explains why younger people in Canada are not bigger risk takers.

Mr. Hamilton: The reason young people do not save is simple, and I cannot believe that it is always missed. They do not have money. You say: How can they not have money when they are all spending? The answer is it is mortgages. The pattern for the Canadian family is they live well until they have children. Then they have to buy a house, so they have the house, the children, and it all comes online. Their standard of living at that point in time plummets. Typical Canadians will self impoverish to buy the best house they can get. They will stretch. No matter how much money they have, it will be a bigger, more expensive house with a bigger mortgage payment. They go through 15 to 20 lean years.

I see these examples in the paper all the time. Here is a couple not saving for retirement. Look at their income. When you net it out and look at their income, knock off the mortgages and what they spend for their children, their savings, et cetera, it is not uncommon to find a number that is comparable to government benefits for seniors. I mean government benefits; I do not mean any savings or anything. They live frugally and they find it hard to save in that part of their life because they have three big things

Je ne conteste pas votre analyse, mais un de nos témoins — c'était peut-être M. Andrews — a dit, au sujet de la nécessité d'épargner plus, qu'il y aura de plus grandes dépenses à l'avenir. Il n'a pas parlé des soins de santé, mais plutôt des soins personnels, parce que nous vivrons plus vieux et que nous serons plus nombreux.

Est-ce que cela a des conséquences sur votre analyse?

M. Hamilton : Pas vraiment, parce que lorsque j'ai examiné cet aspect, il y a peu de preuves que les personnes très âgées dépensent des montants énormes pour leurs soins, en frais médicaux ou autres choses.

Un aspect remarquable des personnes âgées au Canada, mis à part le fait qu'ils réinvestissent 50 p. 100, c'est qu'ils économisent jusqu'à la retraite. Le deuxième groupe ayant les plus grandes économies au Canada était les personnes âgées. Ils sont remarquablement frugaux dans la façon dont ils gèrent leur vie. Ils ne dépensent pas leur argent. Ils n'aiment pas dépenser leur revenu d'investissement, et ils ne veulent pas diminuer leur capital. Ils gèrent leurs finances comme s'ils allaient vivre éternellement. Ils se préparent toujours au pire. Ils n'aiment pas faire des emprunts hypothécaires inversés ou vendre leur maison. Ils veulent vivre dans leur maison jusqu'à leur mort, et ils veulent la léguer à leurs enfants.

Oui, certaines personnes âgées vivront des choses graves à un âge avancé, mais c'est le contraire qui m'inquiète. Nous faisons peur aux jeunes avec les perspectives sombres auxquelles ils feront face à leur retraite, et c'est sans fondement. Nous faisons peur aux personnes âgées en leur parlant de manger de la nourriture pour chien, d'être affamées et de ne pas pouvoir payer leurs soins médicaux. Est-ce que cela peut se produire? Oui, c'est peut-être une éventualité dans un pays où il y a quatre à cinq millions de personnes âgées, mais ce ne sera pas l'expérience typique des personnes âgées canadiennes.

Le président : Peut-être que cela explique pourquoi les jeunes Canadiens ne prennent pas de plus grands risques.

M. Hamilton : La raison pour laquelle les jeunes n'économisent pas est simple, et je ne comprends pas pourquoi on n'y pense pas. Ils n'ont pas d'argent. Vous vous demandez comment ils peuvent ne pas avoir d'argent alors qu'ils dépensent toujours? La réponse, c'est l'hypothèque. La tendance pour les familles canadiennes, c'est de bien vivre jusqu'à ce qu'ils aient des enfants. Ensuite, ils achètent une maison, alors ils ont la maison, les enfants, et c'est le début de tout. Leur niveau de vie chute à ce moment-là. Le Canadien moyen s'appauvrit pour acheter la meilleure maison possible. Il exagérera. Quel que soit le montant d'argent dont il dispose, il achètera une maison plus grande, plus chère, assortie d'une hypothèque plus élevée. Il vivra ensuite 15 à 20 années de vache maigre.

Je vois de tels exemples dans les journaux continuellement. Voici un couple qui n'épargne pas pour la retraite. Examinez son revenu. Lorsque vous regardez le revenu net du couple, que vous déduisez l'hypothèque et ce qu'il dépense pour les enfants, l'épargne, et cetera, il n'est pas rare d'arriver à un chiffre qui soit comparable aux prestations gouvernementales pour les personnes âgées. Je parle des prestations gouvernementales; je ne parle pas d'épargne ou d'autre chose. Les conjoints vivent de façon frugale et

they have to do during their working lives to deal with life. They have to buy their house and pay for it, raise their children and save enough to retire.

You look at those and ask what the natural order is, because they cannot do them all at the same time. What is the deferrable one? You cannot defer the children until late in life. It makes no sense to buy the house after you have raised the children and they are moving out, so the children and the house have to come early. It crowds out their retirement saving.

Everyone says: Look, two thirds of Canadians are not saving for retirement. A third of them are poor, a third are in debt up to their eyeballs. No wonder they are not saving for retirement. They are saving. They put a lot of money against the debt, and that is saving. They have to dig themselves out of that debt, and the dollars that go to the debt is a tax effective form of saving. The after-tax risk adjusted return on paying down your mortgage is better than what you will get in an RRSP. They can behave rationally and not be saving at all.

Now, does that mean there are not irresponsible Canadians? Of course not. I am sure there is an army of irresponsible Canadians out there, but many of the people being called irresponsible are just struggling through life, trying to raise families and pay off their house, and then they can get on to their retirement savings.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: May I take the liberty to address you in French? At this stage of the day, it is easier for me to make my comments in my mother tongue.

Thank you for your comments wherein you said that when we look at various ways of saving money for our retirement within the terms of reference of our study, and we look specifically at the tax aspects of both ways of saving money, there is always an element of risk.

Obviously, when one invests in financial products that have an inherent element of risk, that is one thing, but when one invests in a fund, one thinks that the risks are being minimized, although that is not the case.

As you just said, we will perhaps no longer see yields of 10, 15 and 20 per cent.

Have you some way, given your great imagination and experience, of ensuring at least that the money invested in these pension funds — I am not talking about regular portfolios — be protected in some way?

Currently, if you lose 50 per cent of what you saved up in your registered retirement savings fund, because of the financial crisis — we will probably go through another one as well — and if you live through two or three more in your lifetime, you spend all your time saving up money and yet you will have very little left in the end. How can we go about recovering our capital — some have lost it — and how can we have a yield that will assure us that when we retire, we are certain to find a certain amount of money that will justify all the investments we made?

trouvent difficile d'épargner pendant cette période de leur vie parce qu'ils ont trois choses importantes à faire pendant leur vie active. Ils doivent acheter leur maison et la payer, élever leurs enfants et épargner suffisamment pour leur retraite.

Lorsque vous observez ces choses, vous demandez quel est leur ordre naturel, parce qu'ils ne peuvent pas toutes les faire en même temps. Laquelle peut-on remettre à plus tard? On ne peut pas remettre les enfants à plus tard dans la vie. Cela n'a aucun sens d'acheter une maison après avoir élevé les enfants et qu'ils aient quitté la maison, alors les enfants et la maison doivent se faire tôt. Cela ne laisse pas de place pour l'épargne-retraite.

Tout le monde dit que les deux tiers des Canadiens n'épargnent pas pour la retraite. Un tiers sont pauvres, et un tiers ont des dettes par-dessus la tête. Il est clair qu'ils n'épargnent pas pour la retraite. Ils épargnent. Ils remboursent leurs dettes, et c'est de l'épargne. Ils doivent se sortir de l'endettement, et l'argent pour rembourser leurs dettes est, d'un point de vue fiscal, une forme d'épargne. Le retour après impôt ajusté au risque du remboursement de votre hypothèque est meilleur que celui que vous recevrez d'un REER. Ils peuvent être complètement rationnels et ne pas épargner du tout.

Cela veut-il dire qu'il n'y a pas de Canadiens irresponsables? Bien sûr que non. Je suis certain qu'il y a toute une armée d'irresponsables, mais un grand nombre de ceux que l'on traite d'irresponsables vivent des difficultés, essaient d'élever leur famille et de payer leur maison, et ensuite ils épargneront pour la retraite.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Est-ce que je peux me permettre de vous parler en français? À ce stade de la journée, il est plus facile de faire mes commentaires dans ma langue maternelle.

Merci de votre commentaire à savoir que lorsqu'on étudie différentes façons d'épargner pour notre retraite et les termes de référence de notre étude, et qu'on regardait en particulier l'aspect fiscal des deux modes d'épargne, il y avait toujours l'aspect risque.

Il est évident que lorsqu'on investit dans les produits financiers qui comportent des risques, on pense que lorsqu'on investit dans un fonds, on minimise les risques alors que ce n'est pas le cas.

Comme vous l'avez dit tout à l'heure on ne verra peut-être plus des rendements de 10, 15 et 20 p. 100.

Avez-vous une façon, étant donné que vous avez beaucoup d'imagination et d'expérience, comment on pourrait s'assurer au moins que l'argent investi dans ces fonds pour des pensions — je ne parle pas de portefeuille régulier — ait une certaine protection.

Actuellement si vous perdez 50 p. 100 de ce que vous avez mis de côté dans votre régime enregistré d'épargne-retraite, à cause de la crise financière — nous allons probablement en vivre une autre — et si nous en vivons deux ou trois dans notre vie, on passe notre temps à épargner et il ne reste pas grand chose à la fin. Comment faire pour retrouver notre capital — certains l'ont perdu — et avoir un rendement qui permettrait de dire qu'au moment où on prend notre retraite, on est assuré de retrouver un certain montant d'argent qui va justifier tous nos investissements?

[English]

Mr. Hamilton: I would love to tell you there is a magic bullet. People want to believe that there is a way that you can get guaranteed, safe, high returns, or at least reasonable returns. There used to be in the 1980s and 1990s. I do not know if you look at these things, but we have something in Canada called real return bonds where the Government of Canada has issued \$30 billion of inflation-protected, long-term bonds. In the 1990s, you could buy those and it would give you a guaranteed long-term return of CPI plus something between 4 and 5 per cent right through the whole decade.

Today, if you buy it, the guaranteed return is CPI plus 1.5 per cent, not 4 to 5 per cent but 1.5. So we are down about 3 per cent on what you can get as a guaranteed, inflation-protected return. Retirement savings is typically for a 25-year period. If you lose 3 per cent a year for 25 years, this means a safe pension today is twice as expensive as a safe pension was 10 years ago. The C.D. Howe Institute's number, 34 per cent for the federal civil service plan, would not have looked nearly as bad 10 years ago. Ten years ago, with interest rates high, that 34 per cent would have looked more like 18 per cent.

We have had reductions in interest rates that are game-changers. They mean there is no affordable, adequate, safe pension anymore. If you want it to be safe and you want it to be adequate, it will cost a lot of money. If you are not prepared to save a lot of money and you still want it to be adequate, you have to take risk. There are many products out there that encourage people to believe that there may be a way to get the high return without really taking the risk, but I think as an operating principle people should understand, if someone is telling you that you are likely to make a high return, you are probably taking risk, whether you understand it or not.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: For myself, my colleagues and those who will listen to this broadcast, we are doing away with the myth that it is easy to constitute a retirement fund and that we can have an excellent yield in the coming years. This is obvious.

Ms. Di Vito, you mentioned a disability pension plan that was transferable.

[English]

Who is this disability pension plan transferred to if I die? Is it transferred to another disabled person? I do not know about this vehicle.

Ms. Di Vito: My comments were regarding RRSP and RRIF holders, if they were to die, then to allow a tax-free rollover into the RDSP, but was announced in the most recent federal budget, so that is on the table for discussion. It is not to create an additional pension plan for a disabled person. Currently with the Registered Disability Savings Plan, individuals can contribute to this plan to support a disabled Canadian. What I am suggesting

[Traduction]

M. Hamilton : J'aimerais vous dire qu'il y a une solution magique. Les gens aiment croire qu'il y a une façon d'obtenir un rendement garanti, sécuritaire et élevé, ou au moins un rendement raisonnable. C'était le cas dans les années 1980 et 1990. Je ne sais pas si vous connaissez ces choses, mais nous avons au Canada des obligations à rendement réel, pour lesquelles le gouvernement du Canada a émis 30 milliards de dollars d'obligations à long terme protégées contre l'inflation. Dans les années 1990, vous pouviez les acheter et vous aviez un rendement à long terme garanti de 4 ou 5 p. 100 plus élevé que l'IPC pendant toute la décennie.

Aujourd'hui, si vous en achetez, le rendement garanti est de 1,5 p. 100 de plus que l'IPC, et non pas de 4 ou 5 p. 100. Alors le rendement garanti et protégé contre l'inflation a diminué de 3 p. 100. L'épargne-retraite est généralement pour une période de 25 ans. Si vous perdez 3 p. 100 par année pendant 25 ans, cela veut dire qu'une pension sûre coûte deux fois plus chère aujourd'hui qu'il y a dix ans. D'après les données de l'Institut C.D. Howe, 34 p. 100 pour le régime fédéral de la fonction publique n'aurait pas si mal paru il y a dix ans. Il y a dix ans, avec les taux d'intérêt élevés, ces 34 p. 100 aurait plutôt paru comme 18 p. 100.

Certaines des réductions des taux d'intérêt que nous avons connues ont modifié la donne. Cela signifie qu'il ne reste plus de régimes de pensions abordables, adéquats et sécuritaires. Si l'on souhaite un régime sûr à prestations suffisamment élevées, cela coûtera beaucoup d'argent. Si l'on n'est pas disposé à épargner beaucoup d'argent et que l'on veuille quand même avoir des prestations de niveau assez élevé, il faudra prendre des risques. Bien sûr, bon nombre de produits financiers encouragent les gens à croire qu'il y a moyen d'obtenir des rendements élevés sans prendre de véritables risques, mais il n'en demeure pas moins que les gens doivent savoir que si l'on vous laisse entrevoir des rendements élevés, par principe, cela signifie que vous prenez probablement des risques, que vous vous en rendiez compte ou non.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Pour moi et mes collègues, ainsi que pour ceux qui écouteront cette émission, on efface le mythe qu'il est facile de constituer un fonds de retraite et qu'on peut avoir un excellent rendement dans les années qui viennent. C'est évident.

Madame Di Vito, vous parlez d'un programme de pension pour les invalides qui peut être transféré.

[Traduction]

À qui transférera-t-on les prestations d'invalidité de mon régime si je meure? Est-ce que ce sera à une autre personne ayant une invalidité? Je l'ignore.

Mme Di Vito : Je parlais des détenteurs de REER et de FERR; je disais que si ces derniers meurent, alors il faut permettre un transfert en franchise d'impôt de leurs régimes vers le REEI, mais cela a déjà été annoncé dans le dernier budget fédéral, et la question fera donc l'objet de discussions. Il ne s'agit pas de créer un régime de prestations d'invalidité supplémentaire à l'intention des personnes ayant une invalidité. Étant donné l'existence du régime

that has been adopted in the budget, is that the parents' RRSPs or RRIFs, rather than being paid to an individual after tax, should be able to flow tax-free to that person so they have the maximum benefit of the savings that the parents have had.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: My last question is addressed to Mr. Hamilton. Does it seem reasonable to you to increase the age limit to 75 so that people can continue investing in their pension funds, given the fact that you are an actuary and that the average age of Canadians is increasing on a yearly basis? Or should we do away with this limit altogether?

[English]

Mr. Hamilton: I am a deregulate guy, but you need a limit there. The reason you need a limit is if you want retirement savings plans to be about retirement instead of about estate building, you need to compel people to take the money out at some reasonable age. I can tell you right now, average Canadians are not working until 75 or 70 or 65. The average retirement age is under 65. Seventeen per cent, last time I looked, of Canadians are over 65; 3 per cent of the workforce is over the age of 65. The people who do work over 65 tend to be farmers and judges and they are in occupations or are self-employed, or are senators.

It was said many times, and it is correct. This particular round of concern is focused on middle- and upper-middle-class Canadians. It is not about the poor or the rich. The worst nightmare of middle-class and upper-middle-class Canadians, by and large, is they will be working at age 70. When you survey them and ask their preferred retirement age, it is around 60. When you ask them what age they think they can retire, it is later. It is not later by choice, but because they keep reading in newspapers that they are not saving enough money. They assume the people in the newspapers must know what they are talking about.

The bottom line is that whether it is 71, 73 or 75 years of age, I do not think the viability of our retirement system will turn on that. That is a detail. I am happy having it at 75 years and am not concerned about you setting it at 71 or 73 years. That is not the area where we are having difficulty currently.

Senator Massicotte: Mr. Hamilton, the Department of Finance gave us a number of charts when they appeared, which I think you saw. It was part of their document where they were looking for comments.

enregistré d'épargne-invalidité, les gens peuvent déjà cotiser de manière à appuyer un Canadien souffrant d'invalidité. Ce que je propose et qui a déjà été annoncé dans le budget, c'est qu'on permette que les prestations des REER et des REEI des parents soient versées en franchise d'impôt plutôt qu'après paiement d'impôt à la personne concernée afin que cette dernière tire le plus grand avantage possible de l'épargne réalisée par les parents.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Ma dernière question s'adresse à M. Hamilton. Est-ce qu'il vous semble raisonnable d'augmenter l'âge à 75 ans afin que les gens puissent continuer à investir dans leur fonds de pension, compte tenu que vous êtes un actuaire et que l'âge moyen des Canadiens augmente chaque année ou devrait-on ne pas avoir de limites du tout?

[Traduction]

M. Hamilton : Je suis foncièrement favorable à la déréglementation, mais en l'occurrence, il faut imposer une limite. En effet, si l'on veut qu'un régime enregistré d'épargne-retraite soutienne les années de retraite et ne serve pas à accumuler du patrimoine, il faut forcer les gens à retirer leur argent de ce régime à un âge raisonnable. Je peux vous affirmer que le Canadien moyen ne travaille pas jusqu'à 75 ans, ni jusqu'à 70 ou même 65 ans. L'âge moyen de la retraite est inférieur à 65 ans. La dernière fois que j'ai consulté les chiffres là-dessus, j'ai observé que 17 p. 100 des Canadiens sont âgés de plus de 65 ans et 3 p. 100 des effectifs de la population active ont plus de 65 ans. Les gens qui travaillent au-delà de 65 ans, en règle générale, sont des agriculteurs et des juges, ou bien ce sont des gens à leur propre compte, ou encore des sénateurs.

On l'a répété à maintes reprises, et c'est vrai. Ces préoccupations touchent surtout les Canadiens de la classe moyenne et de la classe moyenne supérieure. Elles ne concernent ni les pauvres ni les riches. On peut dire qu'en règle générale, le pire cauchemar pour les Canadiens de la classe moyenne et de la classe moyenne supérieure, c'est de devoir travailler à 70 ans. Lorsque vous leur demandez à quel âge ils préféreraient prendre leur retraite, c'est autour de 60 ans. Toutefois, lorsque vous leur demandez à quel âge ils estiment être en mesure de le faire, c'est plus tard. Ce n'est pas par choix qu'ils pensent devoir travailler plus longtemps, mais parce que les articles qu'ils lisent dans les journaux leur disent qu'ils n'épargnent pas suffisamment. Ils tiennent pour acquis que les journalistes savent de quoi ils parlent.

Quoi qu'il en soit, je ne pense pas que la viabilité de notre régime de pension sera assurée parce que les gens prendront leur retraite à 71 ans, à 73 ou encore à 75 ans. C'est un détail. Je serai satisfait de prendre la mienne à 75 ans et je ne me sentirai pas préoccupé par le fait que vous choisirez de le faire à 71 ou à 73 ans. Ce n'est pas au cœur de nos difficultés actuelles.

Le sénateur Massicotte : Monsieur Hamilton, lorsque les témoins du ministère des Finances ont comparu, ils nous ont distribué une série de tableaux, et je pense que vous les avez vus. Cela faisait partie de leur documentation devant animer nos débats.

Mr. Hamilton: Unfortunately, I read the description of the charts, but had no charts.

Senator Massicotte: They ask for comments on possible modifications to the savings programs. One chart shows that people earning less than \$125,000, regarding savings, is replacing 70 per cent of their income. Everyone, including those who make more than \$125,000 on average, is replacing at least 50 per cent of their income. It would appear that if you accept 50 per cent, on average no one has serious problems with retirement based on the averages, which basically confirms your opinion.

Seventy per cent of those people in excess of \$125,000 are not maximizing their RRSP on average. Maybe the problem is not in the savings program, but that they are not saving enough for other reasons. It does not appear as though increasing the maximum contribution will solve the issue.

Therefore, one largely reaches the conclusion that there is not a big issue. Some people are not saving enough; some are possibly saving too much. The problem is not the program or structural; maybe it is habit or cultural.

Having said that, should we even tinker with the programs? Many recommendations are coming forth saying to increase the lifetime RRSP limits and RRIFs. Is there anything of a serious structural nature we should be examining or is it the education of our people, telling them not to forget to save, et cetera?

Mr. Hamilton: I want to clarify something. When I say there is little evidence of inadequate savings, the only reliable test of saving adequacy is to look at the already retired and the retiring. Whether some 40-year-old is saving enough is simply speculation at this point. You have no idea what will happen in the next 25 years of their life. When their mortgage payments stop and the kids move out, will they save more or spend more? Will interest rates go up or will they stay low? Will the stock market do well or badly?

We are confident regarding people approaching retirement, recently retired and already retired. They are doing rather well, which makes me think 50 per cent is probably enough. It is an open question about whether younger Canadians are saving enough to get to the 50 per cent level. I am sure some are and I am equally sure some of them are not. To the extent some of them are not, we have to be careful. It is hard to separate their debt issue from their savings issue. If you look at someone's financial situation who is 45-years-old and has no savings, but has paid for their house, I think they are in rather good shape.

M. Hamilton : Malheureusement, j'ai lu la description de ces tableaux, mais je ne les ai pas vus.

Le sénateur Massicotte : Ils veulent connaître notre avis sur certaines modifications éventuelles aux programmes d'épargne. Selon un de ces tableaux, les gens qui gagnent moins de 125 000 \$ remplacent leurs revenus dans une proportion de 70 p. 100 grâce à leur épargne. Tout le monde, y compris ceux qui gagnent plus de 125 000 \$, obtient un taux de remplacement de son revenu d'au moins 50 p. 100. Or, il semble que si vous acceptez un taux de 50 p. 100, en règle générale, personne n'a de sérieuses réserves à l'égard de la retraite, tout au moins d'après ces moyennes, ce qui, au fond, confirme votre avis.

Soixante-dix pour cent des gens qui gagnent plus de 125 000 \$, en règle générale, n'optimisent pas leur REER. Peut-être que le problème ne tient pas à la nature du régime d'épargne, mais bien au fait que les gens n'épargnent pas suffisamment pour d'autres raisons. Il ne semble pas qu'une hausse du plafond des cotisations puisse résoudre le problème.

Par conséquent, on peut conclure qu'il ne s'agit pas d'une question grave. Seulement, certaines personnes n'épargnent pas suffisamment tandis que d'autres épargnent peut-être trop. Le problème n'est pas de nature structurelle; il tient peut-être aux habitudes des gens ou à des tendances culturelles.

Cela étant dit, devrions-nous même apporter quelques modifications à ces programmes? Selon bon nombre de recommandations qu'on nous fait parvenir, il faudrait augmenter les limites de cotisations à vie au REER et au FEER. Par conséquent, faudrait-il que nous nous penchions sur de sérieux problèmes structurels ou faut-il tout simplement mieux éduquer nos citoyens, leur rappeler qu'ils doivent épargner, et cetera?

M. Hamilton : J'aimerais tirer quelque chose au clair. Lorsque j'affirme qu'on trouve peu de preuves d'épargnes insuffisantes, le seul moyen de voir si les gens ont suffisamment épargné est de nous pencher sur la situation de ceux qui sont déjà à la retraite et de ceux qui prennent leur retraite. Que quelqu'un de 40 ans épargne suffisamment est une question abstraite. En effet, personne n'a la moindre idée de ce qui va arriver au cours des 25 prochaines années de sa vie. Lorsque des gens auront terminé de rembourser leur hypothèque et que leurs enfants auront quitté la maison familiale, est-ce qu'ils épargneront davantage ou, au contraire, dépenseront-ils davantage? Les taux d'intérêt vont-ils remonter ou demeurer faibles? Les résultats de la bourse seront-ils bons ou mauvais?

Si l'on se reporte à la situation des gens sur le point de prendre leur retraite, de ceux qui l'ont pris récemment et des retraités de plus longue date, cela nous inspire confiance. Ces derniers s'en tirent plutôt bien, ce qui m'amène à conclure que la proportion de 50 p. 100 est probablement suffisante. Quant à savoir si les Canadiens plus jeunes épargnent suffisamment pour atteindre les 50 p. 100, pour le moment, la question reste sans réponse. Je suis persuadé que certains d'entre eux le font et que d'autres ne le font pas. Cela dit, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on parle de ceux qui n'épargnent pas suffisamment. En effet, il est très difficile de distinguer entre la situation de leurs dettes et de leurs épargnes. Si quelqu'un de 45 ans n'a pas d'économies, mais qu'il a payé sa maison au complet, je pense qu'il est dans une assez bonne situation.

Almost all studies of retirement saving adequacy will say they are have done terribly. They are profligate and are irresponsible if they are 45-years-old, have a good income and have not saved yet. However, they may have accomplished a lot if they have managed to raise kids and pay their mortgage off.

There is reason for concern looking forward, but largely because people are borrowing a lot and mortgaging a lot, and amortizing over long periods. My generation was able to pick up our savings starting in our 40s. I am not sure that will be equally true of the next generation. If they have to live with low interest rates, while we lived with high interest rates, it will make their problem that much worse. I do not think we can afford to be complacent. All you can do is give them opportunity.

I want to return to the importance of the lifetime limit. For example, a public servant who is a member of the Ontario Teachers Plan saw their plan take a big loss in 2008, leaving a big hole in their savings. There is no way to make the hole go away, but that money can go back into a tax-deductible plan. The province can put it in or the members can put it in. Their counterpart with an RRSP that lost the money has to replace it without being able to put it back in the RRSP, because the limit does not recognize that they have taken a loss.

Moving to a lifetime limit system, so that people who have big investment losses can at least replace them with their own money in a tax effective way is a great leap forward in creating equalization between public and private sectors.

Senator Massicotte: Ms. Di Vito, you are from the Bank of Montreal, and you lead a retirement group. We have received other briefs that talked about high management fees on RRSP or mutual fund accounts. I understand that mutual fund fees in Canada are significantly higher than in the United States.

Some people say we should legislate lower management fees. Why are they so high? Why are they cheaper in the United States? What do we do with the issue?

Ms. Di Vito: I cannot comment on why they are so high. I have heard a few comments that savings accounts are expensive. An individual with a guaranteed investment certificate, GIC, will pay absolutely no management or other fees to have an account at the Bank of Montreal. We also want to emphasize that we are the only bank in Canada to launch exchange-traded funds, which are inexpensive compared to mutual funds in respect of those types of fees.

I am not an expert in the mutual fund product area, but I can at least give you that information.

Presque toutes les études portant sur le niveau d'épargne qu'il faut avoir atteint en prévision de la retraite concluront que ces gens sont dans une situation désastreuse. Ce sont des dépensiers et des irresponsables s'ils ont déjà 45 ans, sont bien rémunérés et n'ont encore rien épargné. Toutefois, s'ils ont réussi à élever des enfants et à rembourser intégralement leur hypothèque, il se peut qu'ils aient réalisé quelque chose d'impressionnant.

Évidemment, il y a lieu de se préoccuper de l'avenir lorsqu'on se penche sur la situation actuelle, mais cela tient surtout au fait que les gens empruntent de fortes sommes, prennent de grosses hypothèques et remboursent leurs prêts sur de longues périodes. Les gens de ma génération ont été en mesure de profiter de leurs épargnes à partir de la quarantaine. Je ne suis pas sûr que la prochaine génération aura le même avantage. Si elle doit faire face à des taux d'intérêt faibles, par opposition aux taux d'intérêt élevés que nous avons connus, cela aggravera beaucoup ses problèmes. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être complaisants. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'offrir certaines possibilités aux prochaines générations.

J'aimerais revenir à l'importance de la limite à vie. Par exemple, supposons qu'un fonctionnaire qui est membre du régime des enseignants et enseignantes de l'Ontario a vu que son régime avait accusé une lourde perte en 2008. Cette perte a fait disparaître ses économies. Il est impossible de récupérer les pertes en question, mais cet argent peut être versé par la province ou par les membres dans un régime déductible d'impôt. La partie qui cotise à un REER et qui perd l'argent doit remplacer celui-ci sans pouvoir le verser de nouveau dans le REER, parce que la limite ne reconnaît pas qu'il y a eu une perte.

Avec une limite à vie, les gens qui ont subi de grosses pertes pourraient au moins les combler en affectant leur propre argent à un instrument fiscal efficace. Ce serait un excellent moyen d'assurer une plus grande égalité entre le secteur public et privé.

Le sénateur Massicotte : Madame Di Vito, vous travaillez à la Banque de Montréal et vous dirigez un groupe de retraités. D'autres témoins ont parlé des frais de gestion élevés imposés aux détenteurs de REER et de fonds communs de placement. Je crois comprendre que, pour les fonds communs de placement, les frais sont beaucoup plus élevés au Canada qu'aux États-Unis.

Certains disent qu'on devrait abaisser les frais de gestion à l'aide d'une loi. Pourquoi ces frais sont-ils si élevés? Pourquoi sont-ils plus bas aux États-Unis? Comment régler ce problème?

Mme Di Vito : Je ne sais pas exactement pourquoi ils sont si élevés. Certains disent que les comptes d'épargne coûtent cher. Le détenteur d'un certificat de placement garanti, un CPG, ne paiera absolument aucun frais de gestion ni d'autres frais pour avoir un compte à la Banque de Montréal. Je souligne aussi que nous sommes la seule banque canadienne à avoir lancé des fonds négociables en bourse, pour lesquels les frais de gestion sont bas par comparaison à ceux des fonds communs de placement.

Comme je ne suis pas spécialiste des fonds communs de placement, c'est tout ce que je peux vous dire à ce sujet.

Senator Massicotte: There is a suggestion that we do not have enough competition in Canada and that that is why your fees are so high compared to the American system. Do you agree with that?

Ms. Di Vito: I cannot comment on the competitive nature of this country.

Mr. Hamilton had an interesting comment about replacement of lost value. I want to share feedback we have received from our clients in this regard.

Over the last 15 or 20 years, Canadians have embraced debt. We have surveyed pre-retirees, those ten years from retirement, as well as retired individuals. They are quite comfortable with their debt. For previous generations — I think about my parents — debt was a bad four-letter word. It is now embraced, and it is not unusual to have debt during retirement years.

The Chair: Was not that because it became comfortable because in previous years they got caught by inflation? Maybe we will not have that.

Ms. Di Vito: Who knows?

Mr. Hamilton alluded to the fact that a mortgage would be paid off in retirement. That is not necessarily true. At the bank, we encourage our five-year rate, which is the lowest available competitive rate in Canada. We offer it on a maximum 25-year amortization because we see this as a problem. Some Canadians are carrying mortgage debt into retirement and that can be very expensive, even in low interest rate environments.

If we compare the lifestyle of previous generations, they were quite happy to retire into retirement. I am not quite sure if Canadians now are comfortable to retire into the traditional retirement phase.

Some of our clients tell us when we do financial plans for them that the income replacement they are looking to create is not 50 per cent or 70 per cent. Some tell us that it is 100 per cent or 120 per cent because they are planning to spend more. They have raised their kids and paid their mortgage. Retirement is their time. They may like to start a new business or travel.

I have also heard from many Canadians that inheritance is not as high on their list of priorities. It is becoming more and more common that we hear Canadians saying this money is theirs. They gave an education to their education and supported them. They now want to live their life.

We had a story not long ago. One of our own employees came to us for some advice. She is faced with dealing with the care of her mother. It is costing her upwards of \$40,000 per year. Her concern was that she can no longer save for her own retirement and is now wanting to downsize her own home because her mother has no assets left and it is falling upon the children to pay for the care of their parents.

Le sénateur Massicotte : Certains ont laissé entendre qu'il n'y avait pas assez de concurrence au Canada, et que c'est pourquoi les frais sont si élevés par rapport aux États-Unis. Qu'en pensez-vous?

Mme Di Vito : Je ne peux pas faire de commentaires sur la concurrence au Canada.

M. Hamilton a dit quelque chose d'intéressant concernant le remplacement de la valeur perdue. J'aimerais vous faire part des observations que nous avons reçues de nos clients à ce sujet.

Au cours des 15 ou 20 dernières années, l'attitude des Canadiens par rapport à la dette a changé. Nous avons sondé des préretraités, des gens qui sont à dix ans de la retraite, ainsi que des retraités. Ils nous ont dit qu'ils vivaient assez bien avec leurs dettes. Pour les générations précédentes — je pense à mes parents — la dette était une bien vilaine chose. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et il n'est pas inhabituel d'avoir des dettes après la retraite.

Le président : Se pourrait-il que la dette fasse moins peur aux gens parce que ceux-ci ont été témoins d'une grande inflation? Peut-être que ce ne sera pas le cas dans l'avenir.

Mme Di Vito : Qui sait?

M. Hamilton a fait allusion au fait que l'hypothèque est remboursée à la retraite. Ce n'est pas nécessairement vrai. La Banque de Montréal met en valeur son taux sur cinq ans, qui est le taux concurrentiel le plus bas de ce genre au Canada. Nous l'offrons sur une période d'amortissement maximal de 25 ans parce que nous voulons éviter à nos clients des problèmes à la retraite. Des Canadiens arrivent à la retraite sans avoir fini de rembourser leur hypothèque. Cela peut s'avérer très coûteux, même lorsque les taux d'intérêts sont bas.

Si l'on compare notre mode de vie avec celui des générations précédentes, on peut voir que, auparavant, les gens étaient très heureux de prendre leur retraite. Je ne suis pas certaine que les Canadiens sont aujourd'hui aussi à l'aise avec l'idée de partir à la retraite que l'étaient leurs parents.

Lorsque nous produisons des plans financiers pour eux, certains de nos clients nous disent que le remplacement du revenu qu'ils recherchent n'est pas de 50 ni de 70 p. 100. Ils veulent un taux de 100 p. 100 ou même de 120 p. 100 parce qu'ils prévoient dépenser encore plus. Ils ont élevé leurs enfants et remboursé leur hypothèque. Maintenant, ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Certains décident de fonder une entreprise ou de voyager.

J'ai aussi entendu bien des Canadiens dire que l'héritage n'est pas très haut sur leur liste de priorités. On entend de plus en plus de Canadiens dire que leur argent leur appartient. Ils ont élevé et éduqué leurs enfants, et maintenant ils veulent vivre leur vie.

Je vous présente un cas que nous avons vu il y a quelque temps. L'une de nos employées est venue nous demander conseil. Elle doit s'occuper des soins prodigués à sa mère, des soins qui lui coûtent au moins 40 000 \$ par année. Elle a peur de ne plus pouvoir économiser pour sa propre retraite, et elle veut maintenant déménager dans une maison plus petite parce que sa mère n'a plus rien et que les enfants se retrouvent avec la responsabilité de payer pour les soins de leurs parents.

We take these things very seriously. When we look at how much income is required to replace pre-retirement lifestyles, we often forget about the honeymoon phase of retirement. In the first five or seven years when our health is good, we spend more. Canadians must think about that, because a few years of bad markets or overspending can cause retirement savings to dwindle much more than the markets can.

Senator Manning: This has been very interesting. My grandfather used to say that a fool and his money soon part. After listening to you, I am not sure where half of Canadians are.

A 20-year-old fellow told me a couple of weeks ago that he made \$100,000 last year in the oil sands in Alberta. That is a fair chunk of change and things look good for him for the next 10 to 15 years. He operates heavy equipment.

Would you advise him to buy a house, an RRSP or a TFSA?

Mr. Hamilton: I assume he is single and has no children. He is 20 and earned \$100,000. The good news for him is he can buy the maximum RRSP and the maximum TFSA. The one thing he cannot do is pay for a house, and I would not buy the house as an investment. Unfortunately, there is no good un-tax-sheltered thing for him to do with much of that money. If he thinks he will stay in Alberta for 10 or 15 years and earn that kind of money and wants to be a homeowner, he should probably take a mortgage. If he continues to earn \$100,000, five, six or seven years from now he will own a house, have money in an RRSP and in a TFSA and have a great financial start to his life.

The Chair: Make sure he buys that house and takes the mortgage out in Newfoundland.

Senator Manning: He will.

The Chair: Thank you very much to our witnesses. We have enjoyed and learned from your testimony, and we appreciate it. Thank you for taking the time to be here.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, April 15, 2010

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m. to study the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and Registered Retirement Savings Plans.

Senator Michael A. Meighen (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We have a quorum; it is after 10:30, so we will get started.

C'est un enjeu très sérieux. Lorsque nous calculons le revenu dont une personne a besoin pour remplacer le mode de vie dont elle jouissait avant la retraite, nous oublions souvent la phase « lune de miel » de la retraite. Au cours des cinq à sept premières années, les retraités dépensent plus parce qu'ils sont en bonne santé. Les Canadiens doivent y réfléchir. Il suffit de quelques années de conjoncture économique difficile ou de dépenses excessives pour faire fondre l'argent économisé en prévision de la retraite.

Le sénateur Manning : Voilà qui est très intéressant. Mon grand-père disait que rien ne disparaît plus vite que l'argent dans les mains d'un sot. Après vous avoir écouté, je ne sais pas où se situe la moitié des Canadiens.

Un jeune homme de 20 ans m'a dit il y a deux semaines qu'il avait gagné 100 000 \$ l'an dernier dans les sables bitumineux, en Alberta. C'est une jolie somme, et les 10 à 15 prochaines années sont prometteuses pour lui. Il est conducteur d'équipement lourd.

Lui conseilleriez-vous de mettre son argent dans une maison, un REER ou un CELI?

M. Hamilton : Je suppose qu'il est célibataire et qu'il n'a pas d'enfant. Il a 20 ans et il a gagné 100 000 \$. La bonne nouvelle, c'est qu'il peut verser le montant maximal dans un REER et dans un CELI. Ce qu'il ne peut pas faire, c'est de payer une maison, mais je ne lui conseillerais pas d'investir dans l'achat d'une maison. Malheureusement, mis à part les abris fiscaux, il n'existe aucun instrument très intéressant pour une bonne partie de cet argent. S'il pense rester en Alberta pendant 10 ou 15 ans, gagner un salaire semblable et devenir propriétaire, il devrait probablement contracter un prêt hypothécaire. S'il continue à gagner 100 000 \$ par année, d'ici cinq, six ou sept ans, il aura sa maison, de l'argent dans un REER et un CELI, et il aura très bien commencé sa vie, financièrement parlant.

Le président : Dites-lui d'acheter sa maison et de contracter son hypothèque à Terre-Neuve.

Le sénateur Manning : Bien sûr.

Le président : Merci beaucoup à nos témoins. Vos contributions ont été instructives et intéressantes. Merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 15 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, pour étudier la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Comme nous avons le quorum et qu'il est passé 10 h 30, nous allons débiter.

[Translation]

This morning, we will continue our study on Canada's pension systems. The pillars of Canada's pension system are the following: old age security, public pensions and private pensions, and personal savings.

We will focus on the tax incentives for personal retirement savings.

[English]

According to our terms of reference, we are studying the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and Registered Retirement Savings Plans, federal measures that might be taken to increase the use of these savings vehicles, as well as the fiscal cost of increased use and ways in which savings in these vehicles might be protected.

At this time, we are pleased to welcome from CIBC Private Wealth Management, Mr. Jamie Golombek, Managing Director, Tax and Estate Planning. He comes to us all the way from Saskatoon by the miracle of video conferencing, which technology has improved over the years. Welcome, and thank you for joining us.

We also have the president of the Canadian Life and Health Insurance Association, Mr. Frank Swedlove, who will be making the opening statement; Mr. Rick Rausch, Senior Vice-President, Individual Retirement and Investment Services, Great-West Life Assurance Company; Mr. Frank Laferriere, Chief Operating Officer, Manulife Securities Insurance Inc.; and Mr. Kevin Strain, Senior Vice-President, Individual Insurance and Investment, Sun Life Financial.

Thank you gentlemen for being with us. We appreciate you taking the time to come and talk to us about our mandate. Depending on how things go, we will hear presentations from our two groups of witnesses, and then we hope you will be available for questions at the end. Mr. Golombek, please proceed.

Jamie Golombek, Managing Director, Tax and Estate Planning, CIBC Private Wealth Management: I want to thank you for allowing me to appear before your esteemed committee this morning on the important topic of retirement savings. I will briefly give you background about myself and then talk about the issue of the day.

As mentioned, my name is Jamie Golombek. You might recognize my name from the weekly tax column that appears Saturdays in the *National Post*. It is also syndicated across various Canwest newspapers, including the *Ottawa Citizen*, but my real job is the managing director of tax and estate planning with CIBC Private Wealth Management in Toronto. As you may know, CIBC has been a huge promoter of Tax-Free Savings Accounts through extensive print, television and media campaigns.

[Français]

Ce matin, nous continuons notre enquête sur les systèmes de pension au Canada. Les piliers du système de pension canadien sont les suivants : la sécurité de la vieillesse, les pensions publiques et les pensions privées, et l'épargne personnelle.

Nous nous concentrerons sur les incitations fiscales fournies dans le cadre de l'épargne personnelle désignée pour la retraite.

[Traduction]

Conformément à notre ordre de renvoi, nous allons examiner dans quelle mesure les Canadiens ont recours aux Comptes d'épargne libres d'impôt et aux Régimes enregistrés d'épargne-retraite, ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour accroître l'utilisation de ces instruments d'épargne, ainsi que l'incidence fiscale de l'augmentation de leur utilisation et les façons d'assurer la protection des capitaux versés dans ces instruments.

C'est avec plaisir que nous accueillons aujourd'hui M. Jamie Golombek, directeur gestionnaire, Planification fiscale et successorale, pour Gestion privée du patrimoine CIBC. Il témoignera directement de Saskatoon grâce au miracle de la vidéoconférence, une technologie qui s'est bien améliorée au fil des ans. Bienvenue et merci d'être des nôtres.

Nous accueillons également le président de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, M. Frank Swedlove, qui fera une déclaration préliminaire; M. Rick Rausch, vice-président principal, Retraite et investissement individuel, La Great-West compagnie d'assurance-vie; M. Frank Laferriere, directeur des opérations, Placements Manuvie assurances Inc.; et M. Kevin Strain, vice-président principal, Assurances et placements individuels, Financière Sun Life.

Merci à vous tous, messieurs, pour votre participation. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous aider dans la réalisation de notre étude. Nous allons d'abord écouter les exposés de nos deux groupes de témoins après quoi, si les choses vont rondement, ils pourront répondre aux questions des sénateurs. Monsieur Golombek, nous vous écoutons.

Jamie Golombek, directeur gestionnaire, Planification fiscale et successorale, Gestion privée du patrimoine CIBC : Je vous remercie tous de m'avoir permis de comparaître devant votre estimé comité ce matin pour traiter de l'important sujet de l'épargne-retraite. Je commencerai par vous donner un aperçu de mes antécédents avant d'aborder le sujet à l'étude.

Comme il a été dit, je m'appelle Jamie Golombek. Vous avez peut-être vu ce nom en tête de ma chronique hebdomadaire sur les questions fiscales qui paraît le samedi dans le *National Post* ainsi que dans divers autres journaux de Canwest, dont l'*Ottawa Citizen*. Mon vrai emploi, c'est celui d'administrateur délégué de la planification fiscale et successorale au Service de gestion privée du patrimoine de CIBC, à Toronto. Comme vous le savez sans doute, CIBC a beaucoup fait la promotion des comptes d'épargne libres d'impôt au moyen de campagnes dans les journaux, à la télévision et dans différents médias.

As both a chartered accountant and financial planner, my role at CIBC is to provide our clients, either directly or through financial advisers, with the highest quality of financial advice on retirement tax and estate planning to ensure they can achieve their goals of living a comfortable life both now and into retirement.

Much of my work involves financial education, whether it is through the media, the Master of Business Administration course that I teach on personal finance at the Schulich School of Business at York University in Toronto or via the numerous seminars that I give on behalf of CIBC across Canada. In fact, the reason I am unable to join you today in Ottawa is I that I am presently in Saskatoon, having given a seminar last night to over 100 clients of CIBC on various tax issues. I am giving a similar seminar this afternoon to Saskatoon financial advisers so that they can better educate their clients about tax and retirement savings strategies.

At last night's seminar, I spent much of my time reminding Canadians of the various tax-deferred savings options available to them, including Registered Retirement Savings Plan, RRSP, for retirement savings accumulation; Registered Education Savings Plan, RESP, to save for post-secondary level education; Registered Disability Savings Plan, RDSP, in conjunction with the generous Canada Disability Savings Grant and Canada Disability Savings Bond to promote long-term savings for a loved one with a severe disability; and, of course, Canada's newest plan, the Tax-Free Savings Account, TFSA, to promote savings for pretty much anything.

I realize that to date, this committee has already heard testimony from several of my respected colleagues in the tax industry who have provided you with various statistics as to how much is being saved in each plan as well as the cost of such tax-assisted savings. Therefore, in the short time that I have, I would like to focus on providing the committee with a number of suggested federal measures that might be taken to increase the use of both RRSPs and TFSAs.

My feedback and recommendations come directly from both ordinary Canadians who respond to my tax columns and who pose questions at my seminars and from financial advisers with whom I deal each and every day.

I will begin with measures to improve the RRSP system. Many of these measures come from The Investment Funds Institute of Canada's, IFIC's, pre-budget submission that I was involved in drafting last summer as the immediate past chair of IFIC'S tax working group.

First, we believe changes should be made to the Income Tax Act to reduce the minimum pension income-splitting age with a spouse or partner from the age of 65 to 55 for RRSPs consistent

En tant que comptable et planificateur financier agréé, mon rôle à la CIBC consiste à fournir à nos clients, directement ou par l'entremise de conseillers financiers, les meilleurs conseils possible en matière de planification financière, fiscale et successorale ainsi que de planification de la retraite afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs et vivre confortablement tant maintenant qu'à leur retraite.

Une grande partie de mon travail consiste à donner de l'information financière, soit par l'entremise des médias, soit dans le cadre du cours sur les finances personnelles que je donne aux étudiants à la maîtrise en administration des affaires de la Schulich School of Business de l'Université York, à Toronto, ou soit au moyen des nombreux séminaires que j'anime au nom de la CIBC, d'un bout à l'autre du Canada. En fait, si je suis incapable d'être des vôtres à Ottawa aujourd'hui, c'est que je suis actuellement à Saskatoon où j'ai animé hier soir un séminaire pour plus d'une centaine de clients sur diverses questions fiscales. J'en animerai un autre cet après-midi pour des conseillers financiers de Saskatoon afin qu'ils puissent mieux informer leurs clients au sujet des stratégies liées à l'impôt et à l'épargne-retraite.

Au séminaire d'hier soir, j'ai passé pas mal de temps à rappeler aux personnes présentes les diverses options d'épargne-retraite qui s'offrent à elles, dont les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) qui servent à mettre de l'argent de côté pour la retraite; les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) qui incitent les Canadiens à épargner pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants; les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) qui visent, en conjonction avec les généreux bons et subventions pour l'épargne-invalidité, à promouvoir l'épargne à long terme pour un être cher qui souffre d'une grave invalidité; sans oublier, bien sûr, le dernier-né des programmes canadiens, le compte d'épargne libre d'impôt, qui vise à promouvoir l'épargne pour à peu près tout.

Je crois savoir que le comité a déjà entendu le témoignage de plusieurs de mes estimés collègues du secteur qui vous ont communiqué diverses statistiques sur les économies que chacun des régimes permet de réaliser et le coût de ces mesures fiscales. Je m'emploierai donc, dans le peu de temps à ma disposition, à présenter au comité un certain nombre de mesures fédérales qui pourraient être prises pour accroître le recours aux REER et aux CELI.

Ces propositions et recommandations me viennent directement de simples contribuables qui réagissent à mes chroniques fiscales ou qui me posent des questions à l'occasion des séminaires que j'anime, aussi bien que des conseillers financiers avec lesquels je traite quotidiennement.

Je commencerai par quelques mesures visant à améliorer les REER. Nombre de ces mesures sont tirées du mémoire prébudgétaire de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), à la rédaction duquel j'ai participé en tant que dernier ex-président du Groupe de travail sur les questions fiscales.

Premièrement, on devrait modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour abaisser de 65 à 55 ans l'âge minimal pour le fractionnement du revenu de retraite avec un conjoint ou un partenaire dans le

with the rules governing pension plans. This discrimination based on age or plan type is the cause of tremendous perceived inequity among seniors who did not have the benefit of an employer-sponsored plan and have chosen to take an early retirement.

Second, as you know under the current rules, RRSPs must be converted to an annuity or a Registered Retired Income Fund, RRIF, by the end of the year in which the annuitant turns 71 years of age. Starting the following year, a minimum amount must be withdrawn annually. The government should look to reducing these minimum-withdrawal factors to reflect an older population, longer lifespans and today's low-interest-rate environment. The current RRIF minimum rates were last adjusted in 1992. Note that this recommendation was supported by the C.D. Howe Institute in its 2008 paper entitled *A Better RRIF on Retirement: The Case for Lower Minimum Withdrawals from Registered Retirement Income Funds*.

Third, on a similar theme, the \$2,000 pension income amount should be available to RRIF recipients at an earlier retirement age, such as 55, as opposed to the current age of 65, to put RRSP and, ultimately, RRIF holders on an equal footing as recipients of annuities from registered pension plans, who, if they chose early retirement before 65, can begin collecting pension income credit immediately.

Also, there seems to be no logical reason — beyond cost of course — as to why the pension income amount is not indexed to inflation as nearly all federal non-refundable credits are.

Fourth, although you have heard from other witnesses about the amount of unused RRSP contribution room in Canada and the number of Canadians who have substantial amounts of personal unused room, there is still a problem for high-income Canadians who find they are unable to adequately save for retirement, given the current RRSP maximum contribution limits. This was also studied recently by the C.D. Howe Institute, which, earlier this year, recommended raising the RRSP contribution limit from 18 per cent to 34 per cent of earned income, as well as the maximum dollar amount proportionately, to meet the federal public service plan benchmark.

On the topic of TFSAs, it is clear that while awareness among Canadians is high, statistics have shown that only one in three Canadians has opened up a TFSA. Additionally, much of the money invested in TFSAs is sitting in low-interest savings vehicles as opposed to being invested for the long term.

Why is this? There are several reasons, but perhaps the biggest one might be that the average Canadian may still be unaware that a TFSA, similar to an RRSP, can hold numerous investment vehicles,

cadre d'un REER, conformément aux règles régissant les régimes de pension. Cette discrimination fondée sur l'âge et le genre de régime est à l'origine d'une forte perception d'iniquité chez bien des personnes âgées qui n'ont pas profité d'un régime parrainé par leur employeur et qui ont choisi une retraite anticipée.

Deuxièmement, comme vous le savez, en vertu des règles en vigueur, les REER doivent être convertis en rentes ou en Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) à la fin de l'année où le rentier atteint l'âge de 71 ans. À partir de l'année suivante, il doit retirer un montant minimal du régime tous les ans. Le gouvernement devrait réduire les valeurs de retrait minimales afin de tenir compte du vieillissement de la population, de l'allongement de l'espérance de vie et du bas niveau des taux d'intérêt. Le dernier rajustement des taux de retrait minimal d'un FERR remonte à 1992. L'Institut C.D. Howe a souscrit à cette recommandation dans sa publication de 2008 intitulée *A Better RRIF on Retirement : The case for Lower Minimum Withdrawals from Registered Retirement Income Funds*.

Troisièmement, dans la même veine, le montant de revenu de pension de 2 000 \$ devrait être accordé aux titulaires de FERR prenant une retraite anticipée, disons à l'âge de 55 ans, plutôt qu'à l'âge habituel de 65 ans, afin de mettre sur un même pied les titulaires de REER et de FERR à titre de bénéficiaires de rentes de régimes enregistrés de pension qui, s'ils optent pour une retraite anticipée avant l'âge de 65 ans, pourraient demander leur crédit pour revenu de pension immédiatement.

En outre, soulignons qu'il semble n'y avoir aucune raison logique — outre le coût, bien sûr — justifiant le fait que le montant de revenu de pension ne soit pas indexé à l'inflation comme le sont presque tous les autres crédits d'impôt non remboursables fédéraux.

Quatrièmement, d'autres témoins vous ont certes déjà parlé du montant maximal de cotisation à un REER non encore utilisé au Canada et du nombre de Canadiens qui sont loin d'avoir versé chaque année leur cotisation maximale, mais il y a toujours le problème des contribuables canadiens à revenu élevé qui sont incapables d'épargner suffisamment pour leur retraite en raison des limites actuelles des plafonds de cotisation à un REER. L'Institut C.D. Howe s'est penché également sur cette question récemment et a recommandé cette année que l'on relève le plafond de cotisation à un REER, le faisant passer de 18 à 34 p. 100 du revenu gagné, ainsi que le montant maximal en dollars de façon proportionnelle pour qu'il corresponde au montant de référence du régime de la fonction publique.

En ce qui concerne les CELI, il est évident que les contribuables canadiens connaissent bien cette formule, mais les statistiques révèlent qu'un seul Canadien sur trois a ouvert un tel compte. De plus, il semble qu'une bonne partie des fonds versés dans les CELI sont placés dans des titres à faible taux d'intérêt au lieu d'être investis à long terme.

Pourquoi? Je pense qu'il y a plusieurs raisons, mais la principale est sans doute que le contribuable moyen ignore peut-être encore qu'à l'instar des REER, un CELI peut être constitué de nombreux

including stocks, bonds and mutual funds, not merely act as a savings account. Perhaps the name itself — “Tax-Free Savings Account” — has been partially to blame for the misconception.

For Canadians to use TFSAs effectively as part of their retirement plans, they need to be better educated about these TSFA investment options, which may be better suited to a longer-term retirement savings approach as opposed to short-term emergency funds savings vehicle.

Finally, once Canadians fully comprehend the full value and flexibility of the TFSA, with its ability to withdraw and re-contribute in a following year, TFSAs will replace RRSPs as the retirement savings vehicle of choice for the majority of Canadians.

The number one question asked at seminars is where people should contribute first: TFSAs or RRSPs. While theoretically the plans are designed to produce the same after-tax amount at the end of day, that only holds true on the assumption that your tax rate the in year of contribution is the same as your tax rate in the year of withdrawal. For most Canadians, that is simply not the case.

Recent research from the C.D. Howe Institute authored by Mr. Laurin, who appeared before the committee last month, has focused on the marginal effective tax rate of Canadians, which takes into consideration various clawbacks such as the impact of the Guaranteed Income Supplement, GIS, or Old Age Security, OAS, or even the reduction of the age credit as income gets higher. This research concludes that the marginal effective tax rate for the majority of Canadians is actually higher upon retirement than when they are working, leading to a conclusion that is not necessarily intuitive that perhaps Canadians should be directing more of their savings into TFSAs as opposed to RRSPs. This message needs to get out there.

In conclusion, the government can support TFSA retirement savings both by considering increasing the annual TFSA contribution limits beyond the current legislated indexing, as budget expenditures permit, and also invest in a broad-based education plan to ensure that all Canadians are aware of their TFSA investment options.

Thank you. I welcome the committee's questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Golombek. I am sure one of the questions will be whether you favour a lifetime contribution rather than an annual contribution limit for RRSPs.

We will get to that. I do not want to pre-empt my colleagues. Now that everyone has arrived, I will introduce my colleagues here. We have a good turnout this morning. That underlines the expertise of the witnesses that we will hear and have heard.

véhicules de placement, dont des actions, des obligations, et des fonds communs de placement et ne pas servir simplement de compte d'épargne. On peut sans doute blâmer partiellement son nom même, Compte d'épargne libre d'impôt, pour cette méprise.

Pour faire une utilisation efficace des CELI dans le cadre de leur régime de retraite, les contribuables canadiens doivent être mieux renseignés à propos de ces options de placement dans les CELI, qui pourraient mieux convenir à une stratégie d'épargne-retraite à long terme, plutôt qu'à un simple mode d'épargne à court terme pour les urgences.

Enfin, j'estime que lorsque les Canadiens auront compris pleinement la véritable utilité du CELI et la flexibilité qu'il procure, c'est-à-dire la possibilité qu'il offre de retirer des fonds et d'en verser de nouveau durant une année ultérieure, le CELI remplacera le REER comme mode d'épargne-retraite préféré d'une majorité de Canadiens.

La principale question que l'on me pose lors des séminaires vise à savoir si l'on devrait cotiser d'abord à un CELI ou à un REER. Si, sur le plan théorique, les deux formules sont conçues pour donner le même montant après impôt, cela n'est vrai que si le taux d'imposition de l'année où on verse la cotisation est le même que celui où on retire les fonds. Cependant, pour la plupart des contribuables canadiens, cela n'est tout simplement pas le cas.

Dans une recherche de l'Institut C.D. Howe effectuée récemment, M. Laurin, qui a comparu devant le comité le mois dernier, a traité du taux marginal d'imposition effectif, qui tient compte de l'effet de la récupération du Supplément de revenu garanti et de la Sécurité de la vieillesse, ou même de la réduction du crédit d'impôt pour l'âge, à mesure que le revenu augmente. L'auteur de cette recherche conclut que le taux marginal d'imposition effectif de la plupart des Canadiens est en fait plus élevé au moment de la retraite que lorsqu'ils travaillaient, ce qui nous amène à conclure de manière non nécessairement intuitive que les Canadiens devraient peut-être verser plus d'argent dans les CELI, plutôt que dans les REER. Ce message doit être communiqué aux Canadiens.

En conclusion, le gouvernement devrait soutenir l'épargne-retraite au moyen des CELI en relevant le plafond de cotisation annuelle à un CELI, au-delà de la formule d'indexation actuellement prévue par la loi, en fonction des dépenses budgétaires et en investissant dans un programme de sensibilisation global grâce auquel tous les contribuables seraient conscients de l'ensemble des options de placement dans un CELI qui s'offrent à eux.

Je vous remercie et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Golombek. Je suis persuadé que l'on vous demandera si vous préconisez un plafond cumulatif des cotisations, plutôt qu'une limite annuelle pour les REER.

Nous y reviendrons. Je ne veux pas couper l'herbe sous le pied de mes collègues. Je vais d'ailleurs pouvoir vous les présenter, maintenant qu'ils sont tous arrivés. Ils sont nombreux à assister à la réunion d'aujourd'hui, ce qui témoigne bien de leur intérêt pour l'expertise de nos invités.

Let me introduce first and foremost the deputy chair of the committee, Senator Hervieux-Payette from Quebec. On her right is Senator Gerstein from Ontario; Senator Mockler from New Brunswick; Senator Dickson from Nova Scotia; Senator Greene from Nova Scotia; and Senator Massicotte from Quebec. On my far left is Senator Kochhar from Ontario; Senator Moore from Nova Scotia; Senator Ringuette from New Brunswick; and Senator Harb from Ontario. I am Senator Meighen and the chair of the committee.

Mr. Swedlove, the floor is yours. I gather you have a presentation and that all of the witnesses will welcome our questions after.

Frank Swedlove, President, Canadian Life and Health Insurance Association: Thank you. I am pleased to have the opportunity to be here today on behalf of the Canadian Life and Health Insurance Association.

The Canadian Life and Health Insurance Association, CLHIA, is a voluntary association whose members companies account for 99 per cent of Canada's life and health insurance business. Our members administer over two thirds of Canada's pension plans, primarily to defined contribution — or DC — plans, and over 8.5 million retirement arrangements for individual Canadians.

[*Translation*]

The Canadian life and health insurance industry commends the standing committee for its focus on retirement savings mechanisms and income security. We very much share your interests. This is an area that is highly meaningful to our 26 million customers, who rely on us for financial security — whether it be through life and health insurance or lifetime income solutions that we offer through pensions, annuities, RRSPs and RRIFs.

Canada's retirement system is internationally recognized as a success. According to the recent Melbourne-Mercer Global Pension Index, Canada's retirement savings system has only three peers: Australia, the Netherlands and Sweden.

[*English*]

The gaps in retirement-focused savings remain for middle-income earners, and corresponding refinements of our private pension regime and other saving mechanisms to address these shortfalls are needed.

On March 31, the CLHIA released the position paper on saving for retirement. I believe copies have been provided to you. The paper lays out a number of proposals, and I urge all honourable senators to read it. I will summarize some of our recommendations as they relate to the mandate of the review established by this committee.

We believe RRSPs can be made more flexible to increase opportunities to save for retirement and to manage our retirement income in later years. For example, extending the age at which Canadians must start withdrawing from their RRSPs — from 71 to 73 years — would allow those who are still working to continue to

Permettez-moi de vous présenter d'abord et avant tout la vice-présidente du comité, le sénateur Hervieux-Payette, du Québec. À sa droite, il y a le sénateur Gerstein, de l'Ontario; le sénateur Mockler, du Nouveau-Brunswick; le sénateur Dickson, de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Greene, de la Nouvelle-Écosse; et le sénateur Massicotte, du Québec. À partir de mon extrême gauche, je vous présente le sénateur Kochhar, de l'Ontario; le sénateur Moore, de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Ringuette, du Nouveau-Brunswick; et le sénateur Harb, de l'Ontario. Je suis le sénateur Meighen et j'ai l'honneur d'assumer la présidence de ce comité.

Monsieur Swedlove, la parole est à vous. Nous allons écouter votre exposé, après quoi tous les témoins pourront répondre à nos questions.

Frank Swedlove, président, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes : Merci. Je suis très heureux de me présenter devant vous aujourd'hui au nom de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP).

L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres représentent 99 p. 100 du marché canadien des assurances de personnes. Nos membres administrent plus des deux tiers des régimes de retraite au Canada, principalement des régimes à cotisations définies, et plus de 8,5 millions de dispositifs de retraite pour le compte de particuliers canadiens.

[*Français*]

L'industrie canadienne des assurances de personnes se réjouit de l'intérêt que le comité porte aux mécanismes de retraite et à la sécurité du revenu de retraite. Ces questions nous tiennent aussi très à cœur. Elles ont énormément d'importance pour nos 26 millions de clients qui comptent sur nous pour assurer leur sécurité financière au moyen des divers produits d'assurances de personnes et de revenu viager que nous offrons, comme des régimes de retraite, des contrats de rente, des REER et des FERR.

Le système de retraite du Canada est reconnu partout dans le monde comme étant parmi les meilleurs. Selon le publié récemment, seuls trois autres pays, soit l'Australie, les Pays-Bas et la Suède, ont des systèmes qui se comparent aux nôtres.

[*Traduction*]

Il existe toujours des écarts en matière d'épargne-retraite pour les travailleurs à revenu moyen, et des aménagements doivent être apportés au système de retraite privé et à d'autres mécanismes d'épargne afin de remédier aux insuffisances.

Le 31 mars, l'ACCAP a publié un énoncé de position sur l'épargne-retraite. Je crois que vous en avez d'ailleurs reçu un exemplaire. Ce document renferme un certain nombre de propositions, et je vous invite à en prendre connaissance. Je vais résumer certaines de nos recommandations qui sont pertinentes au mandat du comité.

Nous croyons qu'il est possible de rendre les REER plus souples afin de multiplier les possibilités d'épargne en vue de la retraite et de faciliter plus tard la gestion du revenu de retraite. Par exemple, si on faisait passer de 71 à 73 ans l'âge auquel les Canadiens doivent commencer à tirer un revenu de leurs REER, on permettrait à ceux

build up their retirement savings. Some countries have gone even further: Pensions do not need to be taken until the age of 75 in the United Kingdom.

The U.K. has also adopted a lifetime pension contribution limit — something the chair just mentioned — in place of our annual RRSP contribution limit. This would allow for greater flexibility for those who leave the workforce, say, to go to school, or when income varies over the years.

Contributions to both RRSPs and pensions should reflect the same earned-income definition, expanding the employment income base currently used for pensions. It could include royalties, rent and other income from businesses, offices or property, not simply wages. This would provide greater savings opportunities, especially for the self-employed. Governments should consider broadening this base further.

Tax and pension legislation should also be amended to permit adoption of defined contribution multi-employer pension plans. We propose that every workplace with 20 or more workers be required to offer a group RRSP a DC multi-employer plan or some similar arrangement. This would expand access to cost-effective savings plans to about 80 per cent of all Canadian workers. Employment standards should facilitate automatic enrolment of employees and automatic escalation of employee contributions, with appropriate opt-out rights, to gently steer human behaviour to smart savings strategies.

For many employers, group RRSPs are an efficient alternative to pension plans, but employer contributions to group RRSPs can be withdrawn at any time by employees. Employers are more likely to contribute if those contributions are locked in, to ensure they are meeting the objectives of providing retirement savings. We recommend that tax law explicitly require such locking in.

Finally, we suggest permitting the crediting of unused RRSP contributions to DC pensions, since this would better target those savings to retirement income.

[Translation]

Tax-Free Savings Accounts (TFSA) offer Canadians a flexible savings tool. Although they do not specifically target retirement savings, consumer surveys suggest retirement savings is a primary focus for TFSA. And there is one area where TFSA can be significantly enhanced to maximize retirement incomes.

qui sont encore sur le marché du travail de continuer d'épargner en vue de la retraite. Certains pays sont allés encore plus loin. Au Royaume-Uni, par exemple, on peut repousser le moment de toucher son revenu de retraite jusqu'à 75 ans.

Toujours au Royaume-Uni, on a institué un plafond de cotisation viager — pour faire suite à ce que le président vient tout juste de mentionner — au lieu d'un plafond de cotisation annuelle comme celui qui est imposé chez nous pour les REER. Adopter une mesure semblable ici donnerait une plus grande latitude aux personnes qui quittent le marché du travail, par exemple pour reprendre leurs études, ou dont le revenu fluctue considérablement au fil des ans.

Les cotisations aux REER et aux régimes de retraite devraient refléter la même définition de revenu gagné, ce qui élargirait l'assiette de revenu d'emploi actuellement utilisée pour les pensions de retraite. Le revenu gagné pourrait inclure les redevances et le revenu locatif, ainsi que les autres revenus d'un particulier tirés de son entreprise, de sa fonction ou de ses biens, et non seulement son salaire. Cette mesure créerait de nouvelles possibilités d'épargne, notamment pour les travailleurs indépendants. Les gouvernements devraient envisager d'élargir davantage cette assiette.

Les lois sur l'impôt et sur les retraites devraient être modifiées pour permettre l'adoption de régimes de retraite interentreprises à cotisations définies. Nous recommandons que tout employeur ayant 20 travailleurs ou plus soit tenu d'offrir un REER collectif, ou un régime de retraite interentreprises à cotisations définies ou un dispositif semblable. On assurerait ainsi l'accès à des régimes d'épargne économiquement efficaces à quelque 80 p. 100 des travailleurs canadiens. Les normes d'emploi devraient faciliter l'adhésion automatique à des régimes de retraite au travail ainsi que l'augmentation automatique des cotisations salariales, avec droit de refus, pour inciter à des stratégies d'épargne judicieuses.

Pour bon nombre d'employeurs, les REER collectifs sont une solution de rechange efficace aux régimes de retraite professionnels. Cependant, les cotisations patronales aux REER collectifs peuvent être retirées en tout temps par les travailleurs. Les employeurs sont davantage enclins à offrir de tels régimes si les cotisations sont immobilisées, gage qu'elles serviront comme prévu à procurer un revenu de retraite. Nous recommandons que l'immobilisation des cotisations soit expressément exigée par la Loi sur l'impôt.

Enfin, nous recommandons de permettre l'application des droits inutilisés de cotisation au titre d'un REER à un régime de retraite à cotisation définie, afin de mieux cibler l'épargne en cause sur le revenu de retraite.

[Français]

Le compte d'épargne libre d'impôt, ou CELI, est un outil d'épargne souple offert aux Canadiens. Bien que le CELI ne vise pas spécifiquement l'épargne retraite, des sondages montrent que beaucoup de consommateurs l'utilisent à cette fin. Il existe un aspect des CELI qui pourrait être grandement amélioré de sorte à maximiser le revenu de retraite.

The Income Tax Act requires that TFSAs be portable between financial institutions upon request. However, this portability may not always be to a consumer's advantage. For instance, if a consumer wished to use his or her TFSA room to invest in long-term products, insurance companies could offer guaranteed, lifelong incomes that significantly exceed the income payable under a liquid arrangement. By forgoing the right to transfer the plan between providers, and any right of a survivor to a residual payment, an individual could increase the guaranteed benefits payable during his or her life by as much as 35 per cent — a significant advantage.

[English]

Canada's life and health insurance companies believe that such non-commutable annuities should be permitted as both qualified arrangements and qualified investments for TFSA purposes. This would parallel existing rules for RRIFs and provide consumers with the potentially valuable means of maximizing retirement income.

These initiatives provide useful tools for consumers, but we need to better communicate the importance of saving for retirement, particularly to younger Canadians. We support the Task Force on Financial Literacy's objective of strengthening Canada's retirement planning skills. Governments can play a strong educational role.

In the view of the life and health insurance industry, we have a structure of savings for retirement that is sound and internationally recognized as such. However, we need to find mechanisms to allow more Canadians to take advantage of what is available. Our proposals to free up the RRSP and TFSA markets and to make workplace retirement plans more accessible to workers are the best way to achieve these objectives.

Thank you. Along with my colleagues, I would be pleased to respond to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Swedlove and Mr. Golombek, for targeting your remarks to the mandate this committee has been given by the Senate. It is appreciated that you have confined your remarks to the subject at hand.

With that little editorial, we will begin the questioning.

Senator Massicotte: We are trying to figure out if we should be making recommendations to the government to move on these savings plans and what form that should take.

We have seen a great deal of repetition from both of you and other experts on what should be done — how we should tinker with the RRSPs or RRIFs to make them more attractive for investors to put money into these plans. Obviously, all these amendments will cost something to the taxpayers because they are deferring tax collection. Before we ask taxpayers to subsidize

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, le CELI doit pouvoir être transféré sur demande d'un établissement financier à un autre. Mais cette transférabilité ne joue pas nécessairement en faveur des consommateurs. Par exemple, si une personne souhaitait appliquer ses droits de cotisation inutilisés à un CELI pour investir dans des produits à long terme, une société d'assurances pourrait lui garantir un revenu viager considérablement plus élevé que celui que permet une sortie en capital. En renonçant au droit de transférer le régime entre établissements financiers et au droit d'un survivant à tout paiement résiduel, l'intéressé pourrait voir ses prestations viagères garanties s'accroître jusqu'à 35 p. 100, ce qui est considérable.

[Traduction]

Les assureurs de personnes du Canada estiment que de telles rentes non rachetables devraient être permises, à la fois à titre de dispositif admissible et de placement admissible pour les CELI. Cette approche correspondrait aux règles applicables aux fonds enregistrés de revenu de retraite et donnerait aux consommateurs un moyen pouvant s'avérer précieux de maximiser leur revenu de retraite.

Ces actions mettent à la disposition des consommateurs des outils très utiles, mais les gouvernements pourraient améliorer la façon dont ils en font la promotion en mettant en relief l'importance de l'épargne-retraite, notamment auprès des jeunes Canadiens. Nous appuyons les objectifs du Groupe de travail sur la littéracie financière qui veut renforcer les compétences des Canadiens en matière de planification de leur retraite. Les gouvernements ont un important rôle de sensibilisation à jouer à cet égard.

L'industrie des assurances de personnes est d'avis que notre système d'épargne-retraite est bien structuré et qu'il jouit d'une réputation enviable sur la scène internationale. Nous devons toutefois trouver des mécanismes qui permettront à un plus grand nombre de Canadiens de profiter de ce qui est déjà en place. Les mesures que nous proposons — ouvrir le marché des REER et des CELI et rendre les régimes de retraite d'entreprise plus accessibles — constituent les meilleures façons d'atteindre ces objectifs.

Merci. Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Swedlove et monsieur Golombek, pour avoir ciblé vos observations en fonction du mandat confié à notre comité par le Sénat. Nous sommes toujours reconnaissants à nos témoins de s'en tenir au sujet à l'étude.

Après ce bref commentaire, nous passons à la période de questions.

Le sénateur Massicotte : Nous essayons de déterminer si nous devrions formuler des recommandations à l'intention du gouvernement concernant ces régimes de retraite et quelle forme devraient prendre ces recommandations.

Certaines observations sont revenues très souvent dans vos déclarations et dans celles d'autres experts quant aux mesures à prendre — comment nous pourrions ajuster les REER ou les FERR pour que les investisseurs soient davantage incités à y placer leur argent. Il va de soi que toutes ces modifications entraîneront des coûts pour les contribuables, car la perception

savers to a high degree, I would like to understand a little more about the issues and problems, and do they merit a greater subsidy by taxpayers to save more for retirees.

As you are probably aware, the Minister of Finance put out a document asking for comments. Statistics Canada also put up life path simulations. Here is the summary of the information that I understood we received, but I want to test it because that is the starting point for all us to determine if there is a problem.

You are making arguments about equity; sometimes it is not equitable that a wife could not get the transfer. Issues of equity exist, but let us talk about the adequacy of savings and pension plans.

From what we saw from the Department of Finance Canada, all those people earning less than \$125,000 a year when they retired were replacing at least 70 per cent of their income from RRSPs, defined pension plans and their savings, excluding their homes. For those making more than \$125,000, all of them — from an average Canadian sense — were replacing at least 50 per cent of their income. We had a witness yesterday saying that 50 per cent should be adequate.

The other observation we were told about was that 70 per cent of people earning in excess of \$125,000 are not even contributing the maximum to their RRSPs. The savings plans are there, but they are not just using them.

You made a comment about education, which I think is valuable; but if the information we are receiving is accurate, where is the problem? We are talking about averages and projections to the future. However, if your information is accurate, it appears to be an individual issue where some people are deciding not to save. It is not structural; it is not the adequacy of savings plans. Therefore, what is the problem, or is there a problem? If so, where is the problem and why?

Mr. Swedlove: This is a subject of much debate. I think Jack Mintz's work for the federal government was very helpful in defining the issue.

I note in my remarks, and I am sure that a number of people have noted the Melbourne Mercer Global Pension Index study that shows the system is a good one. We are believers in that. We are saying that we do not need to make major changes in the structure of the system. In our view, we need to deal with some gaps that exist, generally among middle-income people, in their access to savings.

Many of our recommendations relate to more access at the workplace because we think that is a very easy place for Canadians to save and also to free up the RRSP system — for example, for self-employed people, where the concept of basing it on the existing definition of earned income does not work as well for them as it could.

fiscale est reportée. Avant de demander aux contribuables de subventionner les épargnants dans une plus large mesure, j'aimerais mieux comprendre tous les tenants et aboutissants afin de déterminer si c'est vraiment la démarche qui s'impose.

Comme vous le savez sans doute, le ministre des Finances a publié un document de consultation. Statistique Canada a également produit des simulations de cheminements de vie. Nous avons ici une compilation des données qui, si j'ai bien compris, ont été recueillies. Je veux en vérifier l'authenticité, car elles vont nous permettre de déterminer s'il existe, ou non, un problème.

Vous parlez d'équité. Le fait qu'une conjointe ne puisse, dans certains cas, bénéficier d'un transfert constitue une inéquité. Oui, il existe des problèmes en matière d'équité. Mais voyons d'abord si les régimes d'épargne et de pension sont adéquats.

D'après ce qu'a laissé entendre le ministère des Finances, les gens qui gagnent moins de 125 000 \$ par année, une fois à la retraite, tirent au moins 70 p. 100 de leur revenu de leurs REER, de leurs régimes de pension à prestations déterminées et de leurs économies. La maison n'est pas prise en compte dans le calcul. Ceux qui touchent plus de 125 000 \$ par année — et je parle des Canadiens moyens — tirent au moins 50 p. 100 de leur revenu de ces mécanismes. Un témoin nous a dit, hier, qu'un taux de 50 p. 100 devrait être suffisant.

Par ailleurs, 70 p. 100 des personnes qui gagnent plus de 125 000 \$ ne cotisent même pas le maximum à leurs REER. Les outils d'épargne existent, mais les gens ne s'en servent pas.

Vous avez abordé le thème de l'éducation, un point que je juge important. Or, si l'information recueillie est exacte, où se situe le problème? Il est question ici de moyennes, de projections. D'après ce que laissent entendre ces données, il y a des particuliers qui choisissent de ne pas mettre de l'argent de côté. La structure du système ou l'efficacité des régimes d'épargne n'a rien à voir avec la situation. Alors, où se situe le problème, si problème il y a? Et, le cas échéant, à quoi doit-on son existence?

M. Swedlove : Ce sujet suscite beaucoup de discussions. L'étude qu'a effectuée Jack Mintz pour le compte du gouvernement fédéral cerne très bien le problème.

Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, et je suis certain que plusieurs personnes ont pris connaissance des conclusions du Melbourne Mercer Global Pension Index, le système canadien est bien conçu. Nous le croyons fermement. Il n'est pas nécessaire d'apporter des changements en profondeur à la structure du système. Il faut plutôt remédier aux insuffisances qui existent, en général chez les travailleurs à revenu moyen, au chapitre de l'accès à l'épargne.

Bon nombre de nos recommandations portent sur l'amélioration de l'accès aux régimes de retraite au travail, puisque c'est un endroit idéal pour encourager l'épargne chez les Canadiens, et l'assouplissement des règles qui régissent les REER — par exemple, pour les travailleurs indépendants, puisque l'application de la définition de revenu gagné ne fonctionne pas très bien dans leur cas.

Also, it should recognize the changes over time and that people are starting to work later and potentially working longer. That is why we propose the focus on the possibility of a lifetime limit and moving the RRSP limit from 71 to 73 years of age.

What we are looking at is consistent with what has been said. We need to deal with some of the gaps that exist.

I will make one more point. We worry somewhat about the future. Much of data we see relates to existing retirees or those who retired in the last 10 years or so. Many of those people are still subject to the defined benefit plan, a trend of the 1970s and 1980s. We have seen a significant move to individual responsibility rather than defined benefit plans.

We wonder whether those same rates of saving for retirement will be there among the younger people in our population. That is why we focus on the need for education. They will have to, on their own, take on the responsibility of saving for retirement much more than perhaps the last generation did.

Mr. Golombek: I will add one point that I mentioned in my remarks. We do have a good system; people are saving. On certain replacement ratios, there is a debate of 50 per cent, 60 per cent or 70 per cent; some would say a 90-per-cent replacement ratio is needed, depending on what you want to do in retirement.

We are having an issue right now with our highest-income Canadians. There may not be much public sympathy for this, but, from an equity perspective, people who are highly educated and contributing enormously to productivity, Canadian society and the Canadian economy are capped on how much they can put into a tax-assisted system, such as an RRSP, because of the dollar contribution limit of about \$22,000.

If you think about the philosophy, the theory behind an RRSP, it is that you should be able to put some of your working income aside now so that later on when you do not have that working income anymore, you can then use it for retirement. That is why we give a tax deduction. We say that we will not tax you today on all your income because we will allow you to pay tax later when you are not earning that income.

With income levels of \$150,000 to \$250,000, people are restricted by the amount of tax-assisted savings that we have right now in being able to fulfill their type of retirement income goals, which may be higher than others. That is the only thing I would add.

Senator Massicotte: In response to that, the statistics definitely show that individuals making over \$125,000 are probably not saving enough to achieve replacement income. The fundamental issue is whether we should be asking the government and, more

Autre point : il faut tenir compte du fait que la situation a évolué, que les gens entrent sur le marché du travail à un âge plus avancé et qu'ils y restent plus longtemps. Voilà pourquoi nous proposons d'instaurer un plafond de cotisation viager et de faire passer de 71 à 73 ans l'âge auquel les Canadiens doivent commencer à tirer un revenu de leurs REER.

Ces mesures cadrent avec ce qui a été dit : il faut s'attaquer aux insuffisances qui existent.

J'aimerais ajouter un dernier commentaire. L'avenir nous inquiète. Bon nombre des données qui sont recueillies concernent les retraités actuels ou ceux qui ont pris leur retraite au cours des dix dernières années environ. Bon nombre de ces personnes ont un régime de pension à prestations déterminées, une tendance qui date des années 1970 et 1980. Aujourd'hui, la responsabilité individuelle en matière d'épargne a pris le pas sur ces régimes.

Nous nous demandons si les taux d'épargne en vue de la retraite seront les mêmes chez les jeunes. C'est pour cette raison que nous privilégions les actions à caractère éducatif. En effet, les jeunes devront s'occuper beaucoup plus de leur épargne-retraite que ne l'a fait la génération antérieure.

M. Golombek : Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous avons un système bien établi. Les gens mettent de l'argent de côté. Pour ce qui est des coefficients de remplacement du revenu, on se demande si celui-ci devrait être de 50, 60 ou 70 p. 100. Certains soutiennent que ce coefficient devrait être de 90 p. 100, selon vos objectifs à la retraite.

En ce qui concerne les Canadiens à revenu très élevé, et il est vrai que leur cas suscite peu de sympathie chez la population en général, mais sur le plan de l'équité, les gens qui sont très scolarisés et qui contribuent pour beaucoup à la productivité, à la société et à l'économie canadiennes sont plafonnés quant aux sommes qu'ils peuvent verser dans un régime donnant droit à une aide fiscale, comme un REER. La limite des cotisations est fixée à 22 000 \$ environ.

Or, le principe qui sous-tend le REER est le suivant : il faut être en mesure de mettre une partie de son revenu de travail de côté afin que, plus tard, lorsqu'on a cessé de travailler, on puisse l'utiliser pour sa retraite. C'est pour cette raison que l'on accorde une déduction fiscale. La personne ne paie pas d'impôt aujourd'hui sur la totalité de son revenu; elle le fera plus tard, quand son revenu sera moins élevé.

Les gens qui gagnent entre 150 000 et 250 000 \$ sont assujettis à des restrictions quant aux épargnes exonérées d'impôt qu'ils peuvent accumuler pour remplir leurs objectifs en matière de revenu de retraite, ces objectifs pouvant être plus ambitieux. C'est tout ce que j'ajouterais.

Le sénateur Massicotte : Je dirais, en réponse, que les statistiques montrent clairement que les personnes qui gagnent plus de 125 000 \$ n'économisent peut-être pas assez en vue de leur retraite. La question qu'il faut se poser est la suivante :

importantly, Canadians to subsidize those people to save more. They should save more, but why should they be tax-assisted by other Canadians? I think that is a fundamental equity issue.

More particularly, Mr. Swedlove, you encourage the passage of a law forcing employers to do multi-employer RRSP or savings programs. "Forcing" is a strong word. Also, you note it should be transferable. One of the arguments you raised is that it would provide a more cost-efficient way for people to save.

What you are not saying but which I presume you are saying is that individual RRSP programs, which are most often invested in mutual funds and so on, are very costly to individuals and often have a 2-per-cent management fee, if you actively manage your account. That is high compared to Americans. An article last week showed that it was very high compared to the management of pension funds across Canada.

Is that a big issue? Would we achieve those cost savings if we forced, as you suggested, those multi-employer RRSP programs?

Mr. Swedlove: I presume you are referencing the proposal that says that every employer who has more than 20 employees would be required to offer to their employees some type of workplace retirement opportunity.

Senator Massicotte: Yes.

Mr. Swedlove: A couple of things are key to that proposal. One is the establishment of multi-employer plans. With multi-employer plans, we believe you can reduce the cost to the employer of providing a pension opportunity to essentially a payroll deduction. If you take away the administrative costs and allow a multi-employer plan to be run by a financial institution, which essentially deals with the administrative side, the legal liability aspects, et cetera, then, for the employer, you can significantly reduce the burden, the red tape associated with operating a pension plan. Then businesses could take on joining a multi-employer plan at low or no cost.

Also, they could provide their own arrangements, such as access to a group RRSP. We make that recommendation because we think the workplace is a good place to save for retirement. When you have a payroll deduction, it comes right off the top; you do not see it as an individual. We think that is a very effective way to save. We think people should have greater access to that.

Right now, only about 50 per cent of people in the private sector have access to workplace retirement plans. We do not see why that number cannot be significantly increased.

Having said that, though, we also say in our proposal that individuals should be able to opt out if they wish. If they wish to have an individual plan that is tailored for them by an adviser, they would have the ability to do that. We think choice is an

devrions-nous demander au gouvernement et, plus important encore, aux Canadiens de subventionner ces personnes afin de les encourager à économiser davantage? Certes, elles devraient mettre plus d'argent de côté, mais pourquoi les autres Canadiens devraient-ils leur accorder une aide fiscale? Il s'agit là d'une question d'équité fondamentale.

Monsieur Swedlove, vous êtes en faveur de l'adoption d'une loi qui oblige les employeurs à offrir des régimes de retraite interentreprises ou des régimes d'épargne. Obliger est un mot très fort. Vous proposez aussi que ces régimes soient transférables. Vous y voyez là un moyen plus efficace d'économiser de l'argent.

Ce que vous ne dites pas, mais que vous laissez entendre, c'est que les REER individuels, qui sont plus souvent investis dans des fonds mutuels, par exemple, coûtent très cher étant donné qu'ils sont assortis de frais de gestion de 2 p. 100, si vous gérez activement votre compte. C'est beaucoup quand on voit ce que paient les Américains. D'après un article publié la semaine dernière, ces frais sont très élevés quand on les compare aux frais de gestion des fonds de pension au Canada.

S'agit-il d'un problème sérieux? Serait-il possible de réaliser des économies si on obligeait, comme vous le proposez, les employeurs à offrir des régimes de retraite interentreprises?

M. Swedlove : Je présume que vous faites allusion à la recommandation selon laquelle tout employeur ayant 20 travailleurs ou plus soit tenu d'offrir un régime d'épargne quelconque aux employés.

Le sénateur Massicotte : Oui.

M. Swedlove : J'aimerais apporter deux ou trois précisions. Concernant les régimes de retraite interentreprises, l'employeur qui offre un tel régime pourrait réduire ses coûts par le biais des retenues à la source. Lorsqu'on supprime les frais généraux, que l'on confie la gestion d'un régime interentreprises à une institution financière, ce qui signifie qu'elle s'occupe des formalités administratives, de la responsabilité légale, ainsi de suite, on réduit grandement la paperasserie, le fardeau de l'employeur. Les entreprises pourraient offrir un régime collectif à moindre coût, ou sans coût aucun.

Elles pourraient également permettre, par exemple, aux travailleurs d'avoir accès à un REER collectif. Si nous formulons cette recommandation, c'est parce que nous pensons que le milieu de travail constitue un bon endroit où épargner en vue de la retraite. Dans le cas des retenues à la source, l'argent est prélevé automatiquement. L'employé ne s'en rend pas compte. Il s'agit là d'un outil d'épargne très efficace. Il faudrait en améliorer l'accès.

À l'heure actuelle, environ 50 p. 100 des travailleurs du secteur privé ont accès à des régimes de retraite en milieu de travail. Nous ne voyons pas pourquoi ce chiffre ne serait pas encore plus élevé.

Cela dit, nous précisons dans notre recommandation que les travailleurs devraient avoir le droit de refuser d'adhérer à un tel régime. Ils devraient pouvoir, s'ils le désirent, participer à un régime individuel conçu par un conseiller. Le facteur choix intervient pour

important part of an individual's ability to save. We are saying: Why not give more Canadians the choice of potentially joining a workplace plan than exists today?

The Chair: Would you like to comment perhaps on the question of fees, Mr. Golombek?

Mr. Golombek: The question comes up all the time. There is no doubt that the cost of managing mass institutionally managed money, whether pension funds or other, on a massive scale is certainly lower than it would be on a retail level.

I am not here to justify the entire industry. I am focusing on retirement savings here. However, if we consider the accessibility of professional management to a Canadian who can only afford to put in \$100 a week and the administrative complexity of doing so, then I see a place for mutual funds and mass-market retail products to help people save for retirement. Due to the administrative fee, low dollar amounts involved, accounting, et cetera, they are more expensive to run. I do not know how much more I can say.

Senator Massicotte: Even for large investors, the fees are much higher in Canada.

Mr. Swedlove: I am sorry. I did not want to leave the impression that we were avoiding the question of fees. We would be pleased to respond about our views on the fees issue, if the senator would like.

Senator Massicotte: Why are they higher in Canada than in the United States?

Rick Rausch, Senior Vice-President, Individual Retirement and Investment Services, Great-West Life Assurance Company, Canadian Life and Health Insurance Association: Perhaps I could make a comment on that. We need to be sure to compare apples to apples. The statistics from the U.S. are from a different type of structure. They charge their advisory services outside the cost of the actual investment.

In Canada, most of the cost for the advisory service — the individual adviser who is providing advice and personal recommendations to the client — is included in the expense component you see and which is reported on in Canada. That is different from the United States, where often the cost of the advice component is outside and is charged separately to the account of the individual. That is where you will see a difference when comparing the actual cost.

On the cost structure itself in Canada, certainly the cost is higher for an individual. However, that is normally what we experience with anything that has personalized special services where we have to pay for advice.

We talk about the importance of education and guiding people in their particular retirements. Everyone is a specific individual with separate circumstances and individual financial planning. That is where a personal financial adviser can bring value to people to help them understand what their circumstances are

beaucoup dans la décision d'épargner. Or, pourquoi ne pas donner à un plus grand nombre de Canadiens la possibilité de participer à un régime de retraite en milieu de travail?

Le président : Monsieur Golombek, voulez-vous parler de la question des frais?

M. Golombek : C'est un sujet qui revient sans cesse. Il est vrai que les frais de gestion qu'imposent les institutions pour administrer les fonds de pension ou autres sur une grande échelle sont inférieurs aux frais qui seraient exigés au niveau du détail.

Mon rôle ici n'est pas de défendre l'industrie dans son ensemble. Ce qui m'intéresse, ce sont les régimes de retraite. Toutefois, si l'on tient compte du coût que représente l'accès à des services professionnels pour le citoyen qui ne peut placer que 100 \$ par semaine, de la complexité administrative de cette démarche, alors les fonds mutuels et les produits de détail grand public pourraient contribuer à aider les gens à épargner en vue de leur retraite. Or, ces outils, en raison des frais administratifs, des montants moins élevés qui sont investis, de la comptabilité, ainsi de suite, coûtent plus chers à gérer. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter d'autre.

Le sénateur Massicotte : Même pour les gros investisseurs, les frais sont beaucoup plus élevés au Canada.

M. Swedlove : Je vous demande pardon. Je ne voulais pas vous donner l'impression que nous cherchions à éviter la question des frais. Nous sommes prêts à vous exposer nos vues là-dessus, si vous voulez.

Le sénateur Massicotte : Pourquoi sont-ils plus élevés au Canada qu'aux États-Unis?

Rick Rausch, vice-président principal, Retraite et investissement individuels, la Great-West compagnie d'assurance-vie, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes : Je pourrais peut-être dire quelques mots à ce sujet. Il faut comparer ce qui est comparable. Les statistiques provenant des États-Unis s'appuient sur une structure différente. Les frais de consultation ne sont pas pris en compte dans les frais de gestion du fonds d'investissement.

Au Canada, la plupart des frais de consultation — le conseiller fournit des conseils personnels et formule des recommandations au client — sont inclus dans les dépenses qui, elles, font l'objet d'un rapport. La situation n'est pas la même aux États-Unis où, souvent, les frais de consultation sont facturés séparément et portés au compte du particulier. C'est là que se situe la différence.

Pour ce qui est de la structure des coûts elle-même, il est vrai que les coûts au Canada sont plus élevés. Toutefois, les services personnalisés, où l'on paie pour avoir des conseils, coûtent habituellement plus cher.

Il est important d'informer les gens, de les guider dans leur retraite. Chaque personne a des besoins différents, des circonstances qui lui sont propres, ce qui suppose une planification financière individuelle. Un conseiller financier personnel peut aider les gens à comprendre leur situation financière, leurs objectifs, ce qu'ils

relative to their financial wealth, what their objectives are, what they are trying to accomplish, how to set that up, and what should be put aside personally for their future income requirements.

It is that value that should be recognized in what is given to an individual. Back to Mr. Golombek's comments around the cost of a small individual plan versus a larger one — the economies of scale for administration and reporting, and so on — certainly, they would add increased costs.

Senator Massicotte: Thank you for the polite answer.

In your report, you talk about a significant diminishment of defined pension benefits, and you are moving more to a defined contribution. You highlight that it is a major issue where it provides less certainty for retirees. What would you do with that? Do you recommend something whereby the law or regulation should be changed? How would you encourage a reversal of that trend?

Mr. Swedlove: Are you asking how I would encourage a move from defined benefit plans to defined contribution?

Senator Massicotte: No, from defined contribution to defined benefits.

Mr. Swedlove: As an industry, we provide services to defined benefit and defined contribution plans, so we are pleased to administer either one. It is entirely up to businesses to choose whether they establish defined benefit or defined contribution plans.

The reality is that the market is moving to defined contribution and companies are less willing to take on the risks associated with this activity. With accounting changes that will be seen over the next couple of years, that will become even greater than it is today.

Mr. Rausch: I mentioned the amount of 2.5 per cent. That normally includes GST now. The increased HST will probably add another 8 or 10 basis points.

Senator Ringuette: That is on a yearly basis, year after year, for 25 or 30 years.

The Chair: It is until you die.

Senator Ringuette: Yes. When a person puts, let us say, \$10,000 into an RRSP in a given year, out of that, they might get a tax break of 15 per cent?

Mr. Rausch: It probably would be more than that. I look to my accountants here for the average tax rate, but I think it would be more than 15 per cent on most of those contributions made to RRSPs.

Mr. Strain: I do not know the average off the top of my head, but it would be closer to 30 per cent.

Senator Ringuette: You indicated, with respect to group RRSPs, that we should recommend legislation that these contributions be locked in. That has serious consequences for an employee because the tendency is that one employee may be working for four, five or six different employers during his or her

veulent accomplir, comment ils doivent s'y prendre, les économies qu'ils doivent personnellement mettre de côté pour leurs besoins futurs en matière de revenu.

C'est ce rôle qui doit être reconnu, ce que la personne en retire. Pour revenir à ce qu'a dit M. Golombek au sujet des frais de gestion des régimes individuels et collectifs — les économies d'échelle qui sont réalisées côté administratif et préparation des rapports, —, il est vrai que les coûts seraient plus élevés.

Le sénateur Massicotte : Merci pour cette réponse bien polie.

Dans votre rapport, vous dites que les régimes de retraite à prestations définies sont délaissés en faveur des régimes à cotisations définies. Vous qualifiez cet enjeu de majeur puisque ces régimes fournissent moins de certitude aux retraités. Comment doit-on réagir? Est-ce qu'il faut modifier la loi ou le règlement? Comment renverser cette tendance?

M. Swedlove : Me demandez-vous si j'encourage l'abandon des régimes à prestations définies en faveur des régimes à cotisations définies?

Le sénateur Massicotte : Non, l'inverse.

M. Swedlove : Comme industrie, nous nous occupons à la fois des régimes de retraite à prestations définies et des régimes à cotisations définies. Nous sommes prêts à administrer les deux. Il revient aux entreprises de choisir le régime qui leur convient, qu'il s'agisse d'un régime à prestations définies ou d'un régime à cotisations définies.

Le fait est que le marché privilégie les régimes à cotisations définies et que les entreprises sont moins disposées à assumer les risques associés à ceux-ci. Les changements comptables auxquels nous allons assister au cours des deux ou trois prochaines années vont accentuer cette tendance.

M. Rausch : Le chiffre de 2,5 p. 100 que j'ai avancé englobe la TPS. La TVH va probablement ajouter 8 ou 10 points de base supplémentaires à ce pourcentage.

Le sénateur Ringuette : Sur une base annuelle, année après année, pendant 25 ou 30 ans.

Le président : Jusqu'à votre décès.

Le sénateur Ringuette : Je vois. Quand une personne investit, disons, 10 000 \$ dans un REER au cours d'une année donnée, elle peut s'attendre à obtenir un allègement fiscal d'environ 15 p. 100, n'est-ce pas?

M. Rausch : Elle recevrait probablement plus. Les comptables qui m'accompagnent peuvent nous dire à combien s'élève l'allègement fiscal moyen, mais je pense que ce serait plus de 15 p. 100 dans la plupart des cas.

M. Strain : Je ne sais pas quelle est la moyenne, mais je pense que l'allègement serait plutôt de 30 p. 100.

Le sénateur Ringuette : Vous avez proposé, concernant les REER collectifs, que l'on adopte une loi pour faire en sorte que les cotisations soient immobilisées. Cela aurait de graves conséquences pour un employé, car la tendance veut qu'une personne change d'emploi quatre, cinq ou six fois au cours de sa

work life. Every time that he or she has to leave the money in there, over five or six different employers, it is pretty complicated at the end of a work life to manage a pension. There is also the added risk of bankruptcy from the employer and insufficient funds in the pension plan, and the entire pension for that portion of time not being available at all at the end of one's work life.

The Chair: Can we have your comments, Mr. Swedlove?

Mr. Swedlove: The recommendation relates to group RRSPs. If you are talking about pension plans, that already has lock-in provisions to it. In a sense, we are suggesting that contributions by an employer to group RRSP should have an equivalent situation as already exists with pension plans because those contributions are essentially locked in also. We are saying that the employer will be inclined to offer more opportunity to contribute to a group RRSP plan if he or she knows that, at the end of the day, that money will be used for retirement. There is a large amount of leakage with RRSPs. In other words, that money is not ending up being used for retirement. People sometimes use it for other purposes. They may need it in times of need, but they may also choose to have discretionary expenditures.

From our discussions with employers, which we have on a regular basis, they are saying that they are not so inclined to establish a group RRSP plan because they do not know whether, at the end of the day, it will be used for its intent, and that is for retirement. Therefore, we feel this is a way of promoting savings for retirement.

Senator Ringuette: As I was saying, there is also the issue of the employer going bankrupt and the employee losing everything.

Mr. Swedlove: That does not change. In a group RRSP situation, the money is provided by the employer up front and there is no continued liability, so it actually does not matter whether the employer goes bankrupt or not.

The Chair: Is there any portability on that? The point Senator Ringuette was making is that it is locked in, and I can see it being locked in, not being able to be taken out for other purposes, but what happens if I change from employer A to employer B? What happens to that money under your proposal?

Mr. Swedlove: Absolutely, there is portability.

Mr. Rausch: It operates no differently than a defined contribution pension plan today, where the ownership of that money belongs to the individual; they take that portability with a locked-in RRSP with them, have it invested and it becomes an individual plan where they can get advice on what they should be doing. They can move to another employer and be part of another pension program or group RRSP and have another account set up.

The Chair: They would not leave it behind?

Mr. Rausch: No, they take it with them. Again, in terms of concern with the employer going bankrupt, it is not in the employer's hands as it is in a defined benefit program to which, I believe, the senator was alluding. This is a defined contribution

carrière. Or si l'argent doit rester immobilisé chaque fois qu'elle change d'employeur, cela risque de compliquer les choses pour ce qui est de la gestion du régime de retraite. Ajoutons à cela la possibilité que l'employeur déclare faillite et le risque qu'il n'y ait plus suffisamment de fonds dans le régime de pension. L'employé n'aura pas accès à la totalité de la pension à laquelle il a droit pour les années travaillées.

Le président : Quel est votre avis là-dessus, monsieur Swedlove?

M. Swedlove : La recommandation vise les REER collectifs. Les régimes de pension sont déjà assortis d'une disposition d'immobilisation. Nous proposons, dans un sens, que l'on impose dans le cas des employeurs qui offrent un REER collectif une disposition semblable à celle qui existe pour les régimes de retraite, parce que ces cotisations sont essentiellement immobilisées. L'employeur sera plus enclin à cotiser à un REER collectif s'il sait que l'argent, au bout du compte, servira à financer la retraite. Les règles régissant l'utilisation des REER sont, en fait, trop souples, car l'argent peut finir par être utilisé à des fins autres que la retraite. Les gens s'en servent parfois pour autre chose. Ils vont peut-être un jour avoir besoin de leurs REER, mais ils peuvent choisir d'utiliser les fonds pour effectuer des dépenses discrétionnaires.

Les employeurs, que nous rencontrons régulièrement, nous disent qu'ils n'ont pas tellement envie d'offrir des REER collectifs parce qu'ils ne savent pas si, au bout du compte, ils vont servir à financer la retraite. Par conséquent, nous estimons que la mesure que nous proposons constitue un moyen d'encourager l'épargne en vue de la retraite.

Le sénateur Ringuette : Comme je le mentionnais, il y a la possibilité que l'employeur déclare faillite et que l'employé perde tout.

M. Swedlove : Cela ne changera pas. Dans le cas d'un REER collectif, la part de l'employeur est versée de façon immédiate et il n'y a pas de responsabilité continue. Qu'il déclare faillite ou non n'a pas d'importance.

Le président : Et qu'en est-il de la transférabilité? Ce que dit le sénateur Ringuette, c'est que les cotisations sont immobilisées. Pour moi, cela veut dire qu'elles ne peuvent être utilisées à d'autres fins. Or, qu'arrive-t-il si je passe de l'employeur A à l'employeur B? Qu'arrive-t-il à cet argent en vertu de votre proposition?

M. Swedlove : L'argent peut-être transféré.

M. Rausch : La situation est la même que dans le cas du régime à cotisations définies. L'argent appartient au particulier. Il peut prendre les cotisations qui sont immobilisées dans un REER, les investir, se doter d'un régime individuel et se faire conseiller. Il peut changer d'employeur, adhérer à un autre régime de pension ou régime collectif et avoir un autre compte.

Le président : Ils ne l'abonneraient pas?

M. Rausch : Non, ils l'emporteraient. Encore une fois, on n'a pas à s'inquiéter de l'éventuelle faillite de l'employeur : l'argent est placé dans un compte à prestations déterminées, auquel, je crois, le sénateur faisait allusion. Le cotisant à ce régime de

plan where the individual becomes the owner of that money. It is in their account, essentially. It is just being administered on a group basis.

Senator Ringuette: To clarify the situation: The issue is also that the portion that is mobile with the employee does not, most of the time, include the portion contributed by the employer for that employee. Most of the time, five years of continuous employment is required before the employee can have access to the employer portion.

Mr. Rausch: Sometimes you see contingencies up to two years, but sometimes it is immediate. Rarely do you see a five-year contingency employment to get vesting, which I think is what you are referring to, of the employer contribution. It is normally, in many cases, immediate, or a maximum of two years in some cases. I do not think we have often seen five years.

Senator Moore: Mr. Swedlove, I want to ask you about your creative comments on the TFSAs. You say that the Income Tax Act requires that these accounts be portable between financial institutions upon request. However, this portability may not always be to a consumer's advantage. For instance, if a consumer wished to use his or her account room to invest in long-term products, insurance companies could offer guaranteed life-long incomes that significantly exceed the income payable under a liquid arrangement. You conclude that the benefits could be as much as 35 per cent higher.

Liquid arrangement is where you put the money in an account, and it sits there as a deposit without doing anything with it. Is that what the "liquid" means?

Mr. Swedlove: I think it is more general than that, but I will ask Mr. Rausch to give a fuller answer.

Mr. Rausch: The current TFSA requirements are that the savings vehicle be liquid; in other words, the individual can access that money at any point in time. One of the suggestions that we are making from the CLHIA's perspective, from an industry perspective, is investment or product vehicles, which we have, that allow individuals to improve their actual income that they would derive from TFSAs if they were using it for retirement income. For example, if you wanted to draw income from it, you would just be drawing money out of it, and if you want to guarantee yourself a period of time of 20 years, you would buy a term certain, let us say, of 20 years, which gives you the money from that.

However, you could increase the actual income you receive from that particular savings account if you were to put it into a lifetime payout annuity. That lifetime payout annuity would guarantee you for life, in fact, a higher income because we take mortality into account when we set the price for a payout annuity situation. That is the 35-per-cent value, roughly, that you would increase versus not having that particular element.

retraite à cotisation déterminée devient le propriétaire de cet argent. Son argent se trouve dans son compte, en fait, mais l'administration en est simplement collective.

Le sénateur Ringuette : Précisons : le problème provient également du fait que la partie transférable, qui accompagne l'employé, ne comprend pas, la plupart du temps, la cotisation de l'employeur pour l'employé. La plupart du temps, il faut à l'employé cinq années d'emploi continu avant d'avoir accès à la partie cotisée par l'employeur.

M. Rausch : Parfois, cette période est de deux ans, parfois, il n'y a pas de délai. Il est rare qu'il faille attendre cinq ans pour acquérir la cotisation de l'employeur. Normalement, dans beaucoup de cas, l'employé y a immédiatement droit ou, encore, dans certains cas, il doit avoir accumulé un maximum de deux années d'emploi. Cinq années, c'est rare.

Le sénateur Moore : Monsieur Swedlove, j'aimerais vous questionner sur les observations très originales que vous avez faites sur les comptes d'épargne libres d'impôt ou CELI. Vous dites que la Loi de l'impôt sur le revenu exige la transférabilité de ces comptes sur demande, entre les institutions financières. Cependant, cette transférabilité risque parfois de nuire au consommateur. Par exemple, si le consommateur souhaite se prévaloir du droit de cotiser dans son compte pour investir dans des produits à long terme, les sociétés d'assurance pourraient lui offrir un revenu viager garanti très supérieur au revenu qui pourrait lui être versé en vertu d'un contrat selon lequel le bien est liquide. Les prestations, selon votre conclusion, pourraient être supérieures de 35 p. 100.

Dans ce contexte, est-ce que « liquide » signifie que l'argent dort dans un compte?

M. Swedlove : Je pense que c'est plus général. Mais je demanderai à M. Rausch de nous donner une réponse plus complète.

M. Rausch : Pour le CELI, il faut que l'instrument d'épargne soit liquide; autrement dit, mobilisable en tout temps par le titulaire du compte. L'industrie, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. propose, entre autres choses, que ses instruments d'investissement ou ses produits permettent aux particuliers d'améliorer le revenu qu'ils retireraient effectivement des CELI s'ils s'en servaient en vue d'un revenu de retraite. Par exemple, si on voulait en tirer un revenu, il suffirait d'effectuer des retraits. Si on voulait se prémunir pour une période de 20 ans, on achèterait une rente certaine de, disons, 20 ans, qui nous procure un revenu.

Cependant, on pourrait augmenter le revenu tiré annuellement du compte d'épargne si on en plaçait l'argent dans un viager. Ce viager garantirait de fait au bénéficiaire un revenu supérieur, jusqu'à sa mort, parce que nous tenons compte de la mortalité quand nous fixons le prix de la rente. C'est là, en gros, que réside la différence de 35 p. 100 qu'apporte la rente.

If you buy a lifetime income annuity, you do not have the flexibility to access the money again. You made a decision to utilize that money for a lifetime income, and it is locked up with other individuals' money.

Senator Moore: When you say that by foregoing the right to transfer the plan between providers, who are the providers?

Mr. Rausch: It would be another manufacturer, another individual carrier of a TFSA product.

Senator Moore: Does a survivor have any right to a residual payment?

Mr. Rausch: It would depend on what you had in terms of the guarantee on the lifetime annuity, which would determine whether any residual was left over to go to the beneficiary if the person were to die prematurely. Just as today, if you buy a lifetime annuity, you put your money in and are guaranteed for life. However, if you were to die in the next two years, unless you have a ten- or twenty-year guaranteed income on that, there would be no residual value to your beneficiary.

Senator Moore: With respect to room, the maximum is now \$5,000 a year. If you contribute for 20 years, will you have a product valued at \$100,000, or is it year by year?

Mr. Rausch: We are suggesting the ability to utilize a vehicle that we offer in the insurance industry — namely, lifetime annuities — that is not an option in the current TFSA regulations. If you have only \$5,000 in your TFSA, you would convert that \$5,000 to a 20-year term.

Senator Moore: Are you proposing a new one each year?

Mr. Rausch: Otherwise you could wait for 20 years until you have accumulated \$100,000, and do it at that time. It is a longer-term objective and one that would be beneficial to individuals.

Mr. Swedlove: It is interesting that when people are asked what they are using TFSAs for, over half are say that they are using them for retirement. If you have 20 years until you retire, why not provide an opportunity to get a higher rate of return with products that are essentially locked in so that a better return can be earned over that 20-year period. We are not asking for an increase in limits or anything such as that, but we could increase the flexibility of the TFSA as a function of the purpose of having it.

Mr. Golombek: We certainly support flexibility. It sounds like a good option. I do not know if I would restrict portability, but allowing an annuity investment would be another good option for Canadians.

Senator Greene: I came to this issue believing that pensions were a real problem in this country, almost to the extent of becoming a social problem. Now, after listening to experts, which one should always do, I am convinced that my thinking was a

Avec la rente viagère, on n'a plus accès à cet argent. On perd de la flexibilité. On a décidé de transformer l'argent en revenu viager, et cet argent est immobilisé.

Le sénateur Moore : Quand vous parlez de renoncer au droit de transférer le régime entre établissements financiers, de quels établissements s'agit-il?

M. Rausch : Ce serait d'autres établissements qui offriraient un produit de type CELI.

Le sénateur Moore : Le survivant a-t-il droit à un paiement résiduel?

M. Rausch : Tout dépend de la garantie dont serait assortie la rente viagère. Elle prévoirait le paiement d'un montant résiduel au bénéficiaire, en cas de mort prématurée du rentier. Dès aujourd'hui, on peut acheter une rente viagère, y mettre son argent et avoir une rente garantie jusqu'à sa mort. Cependant, si on meurt prématurément d'ici deux ans, il n'y a aucune valeur résiduelle pour le bénéficiaire, à moins d'une garantie de revenu sur 10 ou 20 ans.

Le sénateur Moore : Actuellement, le montant maximal du droit de cotisation est de 5 000 \$ par année. Vingt ans de cotisation donnent un produit dont la valeur est estimée à 100 000 \$, globalement, à moins d'avoir un compte par année?

M. Rausch : Nous proposons un instrument que nous offrons dans le secteur de l'assurance — la rente viagère — et qui n'est pas une option accessible en vertu du règlement en vigueur sur le CELI. Si le CELI ne renferme que 5 000 \$, ce montant serait converti en rente de 20 ans.

Le sénateur Moore : Proposez-vous un nouveau compte chaque année?

M. Rausch : On pourrait attendre 20 ans, jusqu'à ce que l'on ait accumulé 100 000 \$, et effectuer la conversion à ce moment. C'est un objectif à plus long terme, dont les particuliers tireraient avantage.

M. Swedlove : Fait intéressant, quand on demande aux gens à quoi ils destinent leurs CELI, plus de la moitié répondent que c'est pour leur retraite. S'il reste 20 ans avant la retraite, pourquoi ne pas profiter de l'occasion d'obtenir un meilleur rendement avec des produits que l'on immobilisera à cette fin pendant cette période. Nous ne parlons pas d'augmenter les limites ni rien de ce genre, mais nous pourrions augmenter la flexibilité du CELI selon l'usage qu'on entend en faire.

M. Golombek : Bien sûr, nous favorisons la flexibilité. Cela semble une bonne option. Je ne sais pas si cela limiterait la transférabilité, mais on offrirait une autre bonne option aux Canadiens en leur permettant d'investir dans des rentes.

Le sénateur Greene : Quand j'ai commencé à m'intéresser à la question, je pensais que les pensions de retraite constituaient un véritable problème au pays, presque au point de constituer un problème social. Maintenant, après avoir écouté les spécialistes,

result of the global recession, which wrecked pension plans, including my own, and all of the attention on other large media issues such as Nortel, et cetera.

Would you all agree that the perception that many people have that pensions in this country have become a social problem is incorrect?

Mr. Swedlove: I can only refer to the data that has been made available by government sources and others, which clearly shows that for the lowest-income earners in Canada the replacement rate is fairly high. That does not discount in any way some of the difficulties that lower-income people face, but the reality is that the replacement rate tends to be very high.

We have defined the problem for those on the middle-income side as getting access to some of the things that are already available. To the extent that people do not have access, I would say that it is a social issue, but we do believe it is something that can be dealt with by some directed changes to our existing system rather than a major overhaul.

Senator Greene: I think we can assume that over the course of an individual's pension plan, the market will have a couple of corrections, and maybe even more than a couple of serious problems.

Have you begun to look at any tools or programs that would enable you to offer shock absorbers on those issues?

Mr. Swedlove: That is an excellent question, senator. I will turn to my colleagues after answering in a general way.

We think that our real opportunity, as people move closer to retirement, to deal with uncertainties at the moment of retirement, particularly in defined contribution plans, is to smooth out the impact. We are in the business of reducing risks to individuals, and through smoothing mechanisms such as annuities, we think there is the ability to deal with some of the concerns about the impact of low markets at retirement.

Frank Laferriere, Chief Operating Officer, Manulife Securities Insurance Inc., Canadian Life and Health Insurance Association: The industry at large has been extremely innovative in providing products and services to absorb market shocks. Guaranteed investment or segregated funds are a primary example of something that is available to lock in market appreciation at particular times. I believe that the real issue is the ability of Canadians to receive qualified advice coupled with financial literacy and learning.

The message we could leave is the promotion of financial advice and literacy as a policy going forward. However, the manufacturers already have a number of products that a well-seasoned, well-educated adviser can take advantage of to align with their clients' risk tolerances and objectives.

Mr. Golombek: I agree wholeheartedly. Advice is important.

chose qu'il faudrait toujours faire, je suis convaincu que j'étais encore sous le coup de la récession mondiale qui a entraîné la débandade des régimes de pension, y compris du mien, et sous le coup de toute la médiation d'autres gros problèmes tels que Nortel, et cetera.

D'après vous, la perception de beaucoup de gens selon laquelle les régimes de retraite au pays sont devenus un problème social est-elle erronée?

M. Swedlove : Je peux uniquement vous renvoyer aux données publiées par les pouvoirs publics et d'autres sources, qui montrent clairement que pour les gagne-petit, au Canada, le taux de remplacement est assez élevé. Il n'est pas question, ici, de minimiser certaines difficultés que ces gens affrontent, mais la réalité c'est que le taux de remplacement tend à être très élevé.

Nous avons défini le problème d'accès à des choses déjà disponibles qu'éprouvent des personnes gagnant un revenu intermédiaire. Si elles n'y avaient pas accès, je dirais que c'est un problème social, mais nous croyons que nous pouvons y remédier par des changements d'orientation de notre système actuel plutôt que par un chambardement important.

Le sénateur Greene : Je pense que nous pouvons supposer que, pendant la vie d'un régime de retraite, le marché connaîtra deux ou trois corrections et même un peu plus de problèmes graves.

Avez-vous commencé à envisager des moyens ou des programmes qui permettraient d'amortir ces chocs?

M. Swedlove : Voilà une excellente question. Après vous avoir donné une réponse générale, je céderai la parole à mes collègues.

Nous pensons que nous pouvons vraiment dissiper les incertitudes qui se manifestent à l'approche de la retraite, notamment dans le cas des régimes de retraite à cotisations déterminées, en atténuant les impacts. Nous sommes dans le domaine de la réduction des risques pour les individus et, grâce à des mécanismes d'atténuation tels que les rentes, nous croyons pouvoir apaiser certaines inquiétudes concernant la faiblesse des marchés au moment du départ à la retraite.

Frank Laferriere, directeur des opérations, Placements Manuvie Assurance Inc., Association des compagnies d'assurances de personnes : En général, l'industrie s'est montrée extrêmement innovante dans le choix des produits et services permettant d'absorber les chocs du marché. Les fonds de placement garanti ou les fonds distincts sont un exemple éloquent des moyens offerts pour s'accrocher à l'appréciation des marchés en des périodes particulières. J'estime que le problème se situe réellement dans la capacité des Canadiens de recevoir des conseils nuancés ainsi que dans leur capacité de déchiffrer les données financières et d'accroître leurs connaissances financières.

Nous pourrions laisser le message suivant : la promotion des conseils en matière financière et de la littératie financière constitue une politique d'avenir. Cependant, on offre déjà un certain nombre de produits dont un conseiller chevronné et instruit peut tirer parti pour s'adapter aux tolérances et aux objectifs de ses clients.

M. Golombek : Je suis tout à fait d'accord. La prestation de conseils est importante.

I will tell one quick story to conclude. During the heart of the crash when the markets were decimated and we saw a 40 per cent reduction in equity, I was speaking to a couple who were in their seventies and already into retirement. They were terrified about visiting their adviser because they had read in the newspaper that everything was down 40 per cent, and they had just regular RRSPs. When they went to their adviser they found that because they had a balanced portfolio, they were drawing on the money and had received the proper advice; their loss was 11 per cent, and they were delighted. They did not have 100 per cent in equities but rather had approximately 60 per cent in fixed income and some cash.

No one wants to lose 11 per cent, but at the end of the day, because they had an adviser who was monitoring their portfolio and taking into account their age, risk tolerance, longevity, et cetera, they were able to withstand a much lower drop in the markets. I have checked back with that couple and learned that they fully recovered their loss by sticking to the plan.

The Chair: One of our guest senators today, Senator Dickson, has a short question, to which he will be happy to receive a written answer.

Senator Dickson: If I understood correctly, a point is reached in earnings where the preferred option is the TFSA versus the RRSP. Which product do you try to sell to people in the income category of up to \$60,000, the RRSP or the TFSA? Why would you promote that product and what are the fees?

The Chair: Since we have gone 10 minutes over our time, I will invite you to answer that question in writing to the clerk.

Thank you all very much for your succinct presentations.

The same applies to you, Mr. Golombek. I know it is difficult to do it from a distance, but you have made a significant contribution this morning. It will help our deliberations.

Our final witness today is Mr. Keith Ambachtsheer from The Rotman International Centre for Pension Management. Mr. Ambachtsheer is Adjunct Professor of Finance at the Rotman School of Management at the University of Toronto. He is also an author and researcher on investment and retirement. He appeared before us a more than a decade ago when we were studying the CPP Investment Board.

Welcome back. This is a fairly narrow study on RRSPs and TFSAs. I realize that they cannot be considered in total isolation from the whole context of retirement and investment programs; nevertheless, that is what we have been asked to examine. We have been asked to try to come up with some recommendations, if appropriate, as to how they might be enhanced.

We are very pleased that you could join us today. It is nice to see you again. If you could proceed now, we are all ears, and we welcome your testimony.

Keith Ambachtsheer, Director, The Rotman International Centre for Pension Management: Thank you very much. In recognizing the specific topic, let me try to create some context for the

Pour conclure, je vais y aller d'une courte anecdote. En plein krach, alors que les marchés étaient effondrés et que la valeur des fonds était réduite de 40 p. 100, j'ai parlé à un couple de septuagénaires à la retraite. Ils étaient terrifiés à l'idée de consulter leur conseiller, parce qu'ils avaient lu dans le journal que tout était déprécié de 40 p. 100. Or, ils n'avaient que des REER ordinaires. Leur conseiller leur a annoncé que, parce qu'ils avaient un portefeuille équilibré, ils puisaient dans leur argent. Ils ont constaté que ses conseils avaient été judicieux. La dépréciation de leur portefeuille était de 11 p. 100. Ils en étaient ravis. Il n'était pas constitué à 100 p. 100 d'actions, mais plutôt de 60 p. 100 de revenus fixes et d'argent liquide.

Personne n'aime perdre 11 p. 100 de ses biens, mais au bout du compte, grâce à leur conseiller qui veillait au grain et qui avait tenu compte de leur âge, de leur tolérance du risque, de leur longévité, et cetera, le marché les a relativement épargnés. Plus tard, quand j'ai pris de leurs nouvelles, j'ai appris qu'ils s'étaient complètement remis de leurs pertes, grâce à leur fidélité au plan établi.

Le président : L'un des sénateurs que nous avons invités aujourd'hui, le sénateur Dickson, a une petite question à poser, et nous nous contenterons d'une réponse écrite.

Le sénateur Dickson : Si j'ai bien compris, on parvient, dans l'échelle des gains, à un point où l'option préférée est le CELI plutôt que le REER. Quel produit essayez-vous de vendre aux personnes dont les revenus se situent à moins de 60 000 \$, le CELI ou le REER? Pourquoi préconiserez-vous tel produit et quels seraient les frais qui y seraient rattachés?

Le président : Puisque nous avons dépassé de 10 minutes le temps qui nous était alloué, je vous invite à rédiger la réponse et à la communiquer à notre greffière.

Merci beaucoup à tous pour vos brefs exposés.

La même chose s'applique à vous, monsieur Golombek. Je sais que la distance complique les choses, mais votre contribution a été importante. Elle nous aidera dans notre réflexion.

Notre dernier témoin aujourd'hui est M. Keith Ambachtsheer, du Rotman International Centre for Pension Management. M. Ambachtsheer est professeur adjoint de finances à la Rotman School of Management de l'Université de Toronto. Il est auteur et chercheur sur les placements et la retraite. Il a comparu devant nous il y a un peu plus de 10 ans, pendant notre étude du Conseil de placement du Régime de pensions du Canada.

Bienvenue de nouveau. Notre étude des CELI et des REER est assez pointue. Je reconnais qu'on ne peut pas isoler totalement ces sujets du contexte global des programmes de retraite et de placement; c'est néanmoins ce que l'on nous a demandé d'examiner. On nous a demandé d'essayer de formuler des recommandations, s'il y a lieu, pour leur bonification.

Nous sommes très heureux de votre présence. Il est agréable de vous revoir. Vous pouvez commencer. Nous serons suspendus à vos lèvres.

Keith M. Ambachtsheer, directeur, Rotman International Centre for Pension Management : Merci beaucoup. Pour faire une reconnaissance de ce sujet précis, permettez-moi de dégager le

discussion. As you well know, a very wide-ranging debate and discussion has been happening on the general topic of pension reform for five years now.

We are now getting down to the “short strokes” of actually figuring out what it all means. Much research has been done, and I think the recognition is that Canada has a very good retirement-income system. However, it also has some ways in which it can get better.

I characterize them into three areas of possible improvement. One relates to the coverage and adequacy of pensions. The second is maybe closest to the topic at hand, and I call it the pension system cost-effectiveness. In other words, how much does it cost to turn a dollar's worth of retirement savings into a pension, ultimately, and what are the intermediation costs in between? I refer to this as the elephant in the pension reform room in the sense that it gets the least amount of discussion, yet it may be the most important issue in the retirement-income system discussion.

The third area, which is not relevant directly to your discussion, relates to the sustainability of the defined benefit plans. However, I believe that falls outside of the ambit of this discussion.

I would say that the most relevant area to where your discussion lies relates to the degree to which retirement savings vehicles, such as RRSPs, TFSAs, RRIFs, et cetera, fit into the retirement-income system, what role they play and whether they could be repositioned in some way so that they could play a better role. I believe that is the case. However, rather than laying it all on you, I prefer to be guided by your questions.

The Chair: That would raise the question of what your suggestions are for improvement.

Mr. Ambachtsheer: I am happy to lay them out briefly for you.

We have approximately 5 million Canadian workers who are not covered by a retirement pension plan who could use one.

A whole other group of lower-income workers and part-time workers exists, but that is another discussion.

However, if you consider our full-time workforce of 10 million workers, half of them have a pension plan and half do not. Obviously, the question of retirement income savings vehicles is most relevant to the half who do not. It is a significant number of workers.

We are leaving these people on their own more often than not to figure out how much they should save and what vehicles they should use for those savings. Should they buy retail mutual funds? Should they trade ETFs — exchange-traded funds? Those are huge decisions. The reality is that most of those 5 million workers do not have a clue. The reality then becomes, as a public-policy issue, the degree to which we should create frameworks for those people so that they can turn dollars of retirement savings into,

contexte pour les besoins de la discussion. Comme vous le savez, un débat et une discussion élargis sur la question générale de la réforme des régimes de pension sont engagés depuis cinq ans.

Nous sommes maintenant rendus aux questions de détail dans la définition des implications. Beaucoup de recherche a été effectuée, et je pense que l'on reconnaît que le Canada s'est donné un excellent système de revenu de retraite. Cependant, sur certains aspects, ce système est perfectible.

Les améliorations possibles touchent, d'après moi, trois aspects du système. Premièrement, la couverture et le caractère suffisant des prestations de retraite. Deuxièmement, et c'est peut-être l'aspect qui touche de plus près le sujet qui nous occupe, la rentabilité du système de pension, autrement dit, ce qu'il en coûte pour transformer finalement en pension de retraite un dollar d'épargne-retraite, et, entre les deux, quels sont les coûts d'intermédiation? Dans le contexte de la réforme des pensions, c'est le sujet dont on parle le moins. Pourtant, c'est peut-être le plus important dans la discussion sur le système des revenus de retraite.

Le troisième aspect, qui ne touche pas directement notre sujet de discussion, concerne la durabilité des régimes de pension à prestations déterminées. Je crois cependant que ce sujet déborde le cadre de la discussion.

Je dirais que le domaine le plus pertinent où se concentre votre discussion concerne le degré dans lequel les instruments d'épargne-retraite tels que les REER, les CELI, les Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), et cetera s'harmonisent avec le système de revenu de retraite. Il concerne aussi le rôle de ces instruments et la possibilité de les repositionner d'une certaine manière pour optimiser ce rôle. Je le suppose. Cependant, plutôt que de vous imposer mon rythme, je préfère être guidé par vos questions.

Le président : Cela nous amènerait à vous demander ce que vous proposez comme améliorations.

M. Ambachtsheer : Je suis heureux de vous les exposer rapidement.

Cinq millions de travailleurs canadiens ne sont malheureusement pas couverts par un régime de pension.

Il y a aussi un autre groupe de travailleurs à faibles revenus et de travailleurs à temps partiel, mais c'est là un autre sujet de discussion.

Cependant, la moitié des 10 millions de travailleurs à plein temps possèdent un régime de pension, l'autre non. Bien sûr, la question des instruments d'épargne-retraite est la question la plus pertinente pour la moitié sans pension de retraite. C'est un nombre considérable.

Le plus souvent, nous abandonnons ces gens à leur sort pour qu'ils trouvent le moyen d'économiser et de choisir des instruments à cette fin. Devraient-ils acheter des fonds communs de placement de détail? Négocier des FINB ou fonds indiciels négociables en bourse? Ce sont des décisions très importantes. La réalité c'est que la plupart de ces cinq millions de travailleurs n'ont aucune idée. La réalité c'est ensuite, comme enjeu de politique publique, d'assurer les mécanismes qui leur

ultimately, pensions as cost-effectively and as sensibly as possible. What is missing is a structure that would help them tremendously, that would allow them to do that.

I wrote a paper for the C.D. Howe Institute a couple of years ago called *The Canada Supplementary Pension Plan*. The idea is to create a framework for the 5 million workers to be able to save on an ongoing basis using their contribution room — whether it is in a TFSA or a RRSP does not matter as they are all retirement savings — and basically have a mechanism that pools those retirement savings, manages them in an expert manner at low cost so that they can turn those retirement savings into pensions at a reasonable transformation cost. I will give you a rule of thumb: For every 1 per cent per year of additional expense that they have to incur over a lifetime, it will ultimately reduce their pension by 20 per cent.

Now, I will give you another piece of information. I work largely with large-scale pension plans. Their average operating cost is approximately 0.4 per cent per annum, all in — that is the investment side and the administration side.

At the other extreme, if they, as many Canadian workers do, turn to the retail mutual fund industry to look after their RRSP needs, they will pay 2 per cent plus as an annual fee. The difference between 0.4 per cent on one hand and the 2 per cent on the other hand is a differential of 1.6 per cent per annum. That turns into an additional cost for them of 30 per cent more retirement savings that they have to contribute to get the same pension as the worker who has the benefit that a large-scale, expertly managed pension plan has. That is the biggest public policy issue in this space.

Senator Massicotte: Your presentation is very useful, and it is very pointed. If I were to summarize your recommendations — and we are not even talking about the tax structure — you are saying that 5 million people are not saving at all. We must find a structure to incite and encourage them to save and, also, if possible, find a way to reduce the costs to manage those funds that are as high as 2 per cent but range from 0.4 per cent. That is the issue. You are not suggesting an amendment or tinkering with the existing tax-assisted savings plans at all. Is that correct?

Mr. Ambachtsheer: The reality is that we focus on 5 million workers. Most of them are not anywhere near the current limit. Some could use a higher limit, and that is a separate discussion. There are interesting recommendations, as I am sure you have heard, around the notion of having a lifetime limit rather than an annual one, for example. There are interesting innovative ideas that have to do with the amount of contribution room that you have on a tax-deferred basis. That is not the major issue.

The major issue is to get more workers to use the tax deferral room they already have and to use that room sensibly and cost-effectively so that they can turn their retirement savings into pensions. That is the biggest challenge.

Senator Massicotte: Having said that, I think the testimony we are hearing is that that is the important issue, namely, how to get people to save more cost-effectively.

permettront de transformer les dollars d'épargne-retraite en prestations de retraite de la façon la plus rentable et judicieuse possible. Ce mécanisme presque indispensable manque.

Il y a quelques années, j'ai rédigé pour l'Institut C.D. Howe un article intitulé *Le régime supplémentaire du Canada*. J'y exprimais l'idée de créer un mécanisme qui permettrait aux cinq millions de travailleurs dont nous parlons d'économiser en permanence, en se prévalant de leurs droits à la cotisation — dans un CELI ou un REER, peu importe, puisqu'ils servent tous deux à l'épargne-retraite — et en comptant, au fond, sur un mécanisme qui rassemble ces montants d'épargne-retraite, les gère de manière experte, à peu de frais, pour les transformer, à un coût raisonnable, en prestations de retraite. Voici une règle empirique. Toute tranche annuelle supplémentaire de 1 p. 100 de frais engagés au cours de la vie d'un cotisant gruge finalement sa pension de 20 p. 100 de sa valeur.

Maintenant, voici un autre tuyau. Dans le domaine des gros régimes de pension où je travaille principalement, les frais moyens de fonctionnement s'élèvent à environ 0,4 p. 100 par année, en tout — frais de placement et d'administration confondus.

À l'autre extrême, si le cotisant se tourne, à l'instar de beaucoup de travailleurs canadiens, vers le secteur de fonds de placement communs de détail pour ses REER, il doit payer au moins 2 p. 100 de frais annuels. La différence entre 0,4 et 2 p. 100 donne 1,6 p. 100 par année. Il lui faudra donc épargner 30 p. 100 de plus pour sa retraite afin d'obtenir la même pension que le travailleur qui aura eu l'avantage de placer son argent dans un gros régime de retraite, géré de manière experte. Dans ce contexte, c'est ce qui constitue le principal enjeu de politique publique.

Le sénateur Massicotte : Votre présentation est très utile et très précise. Si je devais résumer vos recommandations — et nous ne parlons même pas de la structure fiscale —, vous dites que cinq millions de Canadiens n'épargnent pas du tout. Nous devons développer une structure qui les incitera et qui les encouragera à épargner et, si possible, trouver aussi un moyen de réduire les coûts de gestion de ces fonds qui varient entre 0,4 p. 100 et 2 p. 100. Là est la question. Vous ne proposez pas du tout d'amender ou de rafistoler l'aide fiscale à l'épargne-retraite, n'est-ce pas?

M. Ambachtsheer : Nous mettons l'accent en réalité sur cinq millions de travailleurs, dont la majorité n'approche même pas le plafond actuel. Certains pourraient profiter d'un plafond plus élevé, mais il s'agit d'un autre sujet. Il y a des recommandations intéressantes, et je suis persuadé que vous les avez entendues, autour de la notion d'un plafond viager au lieu d'un plafond annuel, par exemple. Ce sont des idées novatrices qui ont trait aux droits de cotisations disponibles dans un régime à impôt différé. Là n'est pas la question principale.

L'enjeu important est de pousser plus de travailleurs à utiliser leur report d'impôt déjà disponible et à l'utiliser de manière raisonnable et rentable pour qu'ils puissent transformer leur épargne-retraite en pension. C'est là le plus grand défi.

Le sénateur Massicotte : Cela dit, selon moi, le témoignage que nous entendons aborde là l'enjeu important, à savoir comment faire pour que les gens épargnent de manière plus rentable.

However, if you went backwards, is the issue not education? In other words, even those with high incomes who may suffer shortfalls may not appreciate that they are not saving enough. Somehow, we have to get the information to incite them to place importance on the issue of the cost-saving way of saving.

Does the marketplace already have a mechanism that is much cheaper that people would use if they were more informed, for example, ETFs, which have an annual fee of 0.1 per cent to maybe 0.4 per cent? Studies also indicate that ETFs consistently outperform all managed funds, with rare exceptions.

Mr. Ambachtsheer: I can use an example that is graphic and funny but makes an important point. I was at a conference board pension summit yesterday. One of the speakers there was a fee-only financial adviser who is hired by corporations to teach workers about savings and investing, and the way that he put it is that in many cases, “it is like watching dogs watch television.” What he meant by that was, if you sort of get the image of your dog watching television, they do not have a clue what is happening.

You can steer people in the direction of understanding the concept of savings and compound interest, but if you push it too far, you will lose them because it is technically too difficult, and, frankly, many of them are not interested.

There is a whole area now of economics and finance called behavioural economics and behavioural finance. The psychologists and economists who look at that area tell us that their research shows that, in most cases, people say: This is too complex for me, and, anyway, I have too many short-term issues I need to worry about, so when someone tells me that when I am 40 years old, I need to save this amount of money for something that will not happen to me for another 25 years, I tune out. That is just a reality. That is not teachable.

Senator Massicotte: Because of human nature, if you wish, you are saying that we must muzzle the dogs, force laws and force them to save and put a regimen in place to get them to go where they should go, even though they do not know where they want to go. Are you saying that?

Mr. Ambachtsheer: A wonderful intermediate way of doing this exists. It is all captured in a bestselling book called *Nudge: Improving Decision About Health, Wealth, and Happiness*. It is written by a couple of U.S. economists, Richard H. Thaler and Cass R. Sunstein. It is the notion that you can guide people toward better outcomes without forcing them to do it. The way it relates to a retirement income is to design something that people automatically become enrolled into, that automatically sets a default contribution rate that makes sense and automatically sets an age-based investment policy that makes sense. You say to people: Congratulations, you are enrolled in a system that will get you way down the road to a level of retirement savings that will allow you to live reasonably well when you stop working. Now, if you do not want this, you can get out.

Toutefois, si on regarde en amont, le problème n'est-il pas l'éducation? Autrement dit, même ceux qui ont un revenu élevé et qui subissent peut-être un manque à gagner peuvent ne pas se rendre compte qu'ils n'épargnent pas assez. D'une manière ou d'une autre, nous devons les informer pour les encourager à accorder de l'importance à l'enjeu d'épargner de manière économique.

Sur le marché, y a-t-il déjà un mécanisme plus économique que les gens pourraient utiliser s'ils étaient plus renseignés, par exemple, les FINB, les fonds indiciaires négociables en bourse, qui s'accompagnent de frais annuels variant entre 0,1 p. 100 et 0,4 p. 100? Des études démontrent aussi que les FINB ont constamment un meilleur rendement que tous les fonds sous gestion, à de rares exceptions près.

M. Ambachtsheer : Je peux donner un exemple à la fois imagé et drôle, mais qui soulève un point important. J'assistais hier à un sommet du Conference Board sur les revenus de retraite. L'un des conférenciers était un conseiller financier qui offre ses services à titre onéreux et que les entreprises engagent pour enseigner aux employés l'épargne et l'investissement. Il a décrit la situation en disant que, dans bien des cas, c'était comme « regarder des chiens qui regardent la télévision ». Ce qu'il entendait par cela, c'est qu'un chien qui regarde la télévision n'a aucune idée de ce qui se passe.

On peut aider les gens à comprendre les concepts de l'épargne et des intérêts composés, mais si on pousse le bouchon trop loin, les gens décrochent, parce que c'est techniquement trop compliqué et, honnêtement, beaucoup d'entre eux ne sont pas intéressés.

Il y a une nouvelle branche en économie et en finance appelée l'économie comportementale et la finance comportementale. Les psychologues et les économistes qui étudient cette branche nous disent que, selon leurs recherches, dans bien des cas, les gens disent que c'est trop compliqué pour eux et qu'ils ont, de toute façon, trop de soucis à court terme. Donc, lorsque quelqu'un leur dit, alors qu'ils ont 40 ans, qu'ils doivent épargner un montant d'argent pour quelque chose qui ne leur arrivera pas avant encore 25 ans, ils décrochent. C'est là la dure réalité. On ne peut pas l'enseigner.

Le sénateur Massicotte : En raison de la nature humaine, pour le dire ainsi, vous dites que nous devons museler les chiens, appliquer les lois, les forcer à épargner et mettre un régime sur pied pour les amener où ils doivent aller, même s'ils ne savent pas où ils veulent aller. Est-ce bien ce que vous dites?

M. Ambachtsheer : Il existe une merveilleuse manière intermédiaire d'arriver à ce résultat. C'est bien rendu dans le livre à succès *Nudge : Improving Decision About Health, Wealth, and Happiness*, cosigné par les économistes américains Richard H. Thaler et Cass R. Sunstein. Le livre traite de la notion selon laquelle il est possible de diriger les gens vers de meilleures options sans les forcer à le faire. Le lien avec les revenus de retraite réside dans l'idée de mettre sur pied un régime auquel les gens sont automatiquement inscrits, qui établit automatiquement et par défaut un taux de cotisation logique et qui établit automatiquement une politique de placement logique fondée sur l'âge. Vous dites aux gens : « Félicitations, vous êtes inscrits dans un système qui vous offrira un niveau d'épargne-retraite qui, dans bien des années, vous permettra de vivre raisonnablement bien votre retraite. Maintenant, si vous ne le voulez pas, vous pouvez vous désinscrire. »

In the U.S., the research shows that with 401(k) plans where auto enrolment has become a standard feature, it takes the uptake of the number of workers who enrol in the plan from 50 per cent to 60 per cent to well over 90 per cent. The difference between asking people to come in only if they fill out a bunch of documents and telling people, "Congratulations, you are in, but you can get out if you fill out a few documents," is that the uptake is between 50 per cent to 60 per cent and 95 per cent.

We can do things that do not involve absolute mandatory requirements that you must do this. We can guide people toward better outcomes.

Senator Massicotte: You are the director of The Rotman International Centre for Pension Management. I would appreciate your comments on the observation we are hearing about where companies are increasingly moving to defined contribution as opposed to defined benefit because they do not want the risk of market; and why should they?

Last week, I read an interview of Mr. Lamoureux, the manager of the teachers' pension, and of David Dodge, the former Governor of the Bank of Canada. They say that this change is important to Canada. It obviously diminishes immensely the amount of certainty those retirees will get from their pension funds. Maybe their savings will go up, but our economy may suffer from that structural change in the way people are saving.

Do you agree that that is a serious change in the form of pension funds? If so, what should we do to change that trend?

Mr. Ambachtsheer: We are talking about a design question here. We frame this debate of a pension design as either defined benefit, DB, or defined contribution, DC. Some of us are saying that that is framing it incorrectly. It is all about what type of mechanisms can get people to where they want to go way down the road in many cases. The research shows, in fact, that both an element where people have a personal pension account and an element that, if you like, is a lifetime annuity both have a role to play in an optimal retirement-income system.

I will give you several examples. Through OAS and CPP or QPP — Quebec Pension Plan — people in fact get a base annuity. If they do the full uptake of \$16,000 a year, a couple gets \$32,000. That is a lifetime inflation indexed annuity. That is what you start with. The question is what you put on top of that. It could well be more annuities, but if people have a bequest motive, if they have some ideas as to what they want to do post-work that is lumpy in terms of the amount of money it takes to do it, it makes sense to have some of the money in a personal pension account. It is not either or; it is both.

Let me give you another example. Probably the largest success in the U.S. in terms of running a retirement-income system is the TIAA-CREF. It is a funny acronym, but it is basically the

Aux États-Unis, la recherche démontre, avec les régimes 401(k) dans lesquels l'auto-inscription est devenue une norme, que la mesure dans laquelle le service est utilisé selon le nombre de travailleurs qui s'y inscrivent passe de 50 p. 100 ou 60 p. 100 à bien au-delà de 90 p. 100. La différence entre demander aux gens d'adhérer au régime, mais seulement s'ils remplissent un tas de documents, et leur dire : « Félicitations, vous êtes inscrits, mais vous pouvez vous désinscrire si vous remplissez quelques documents », c'est que la mesure dans laquelle le service est utilisé passe de 50 p. 100 ou 60 p. 100 à 95 p. 100.

Nous pouvons mettre des systèmes en œuvre qui ne comportent pas l'obligation absolue de le faire. Nous pouvons diriger les gens vers de meilleures options.

Le sénateur Massicotte : Vous êtes le directeur du Rotman International Centre for Pension Management. J'aimerais vous entendre sur ce qui nous est rapporté au sujet des entreprises qui optent de plus en plus pour des cotisations déterminées au lieu de prestations déterminées, parce qu'ils ne veulent pas du risque lié au marché. Et pourquoi le devraient-ils?

La semaine dernière, j'ai lu une entrevue donnée par M. Lamoureux, le directeur du régime de retraite des enseignants, et par David Dodge, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada. Ils disent que ce changement est important pour le Canada. Évidemment, cela diminue énormément le degré de certitude que les retraités obtiennent de leur caisse de retraite. Leurs épargnes augmenteront peut-être, mais notre économie risque de souffrir de ce changement structurel dans la façon dont les gens épargnent.

Êtes-vous d'accord que c'est là un changement significatif dans la structure des caisses de retraite? Si oui, que devrions-nous faire pour changer cette tendance?

M. Ambachtsheer : Nous parlons ici d'une question conceptuelle. Nous situons ce débat sur le concept des régimes de retraite en fonction des régimes à prestation déterminée (PD) ou en fonction des régimes à contribution déterminée (CD). Certains d'entre nous disent que c'est là une conception incorrecte. Dans bien des cas, tout repose sur les types de mécanismes qui permettent aux gens d'atteindre leurs objectifs à long terme. En fait, selon la recherche réalisée, un système optimal de revenu de retraite comporte aussi bien un élément dans lequel les gens ont un compte de pension personnel qu'un élément qui constitue, pour ainsi dire, une rente viagère.

Je vais vous donner plusieurs exemples. Avec la SV, le RPC ou le RRQ — le Régime de rentes du Québec —, les gens reçoivent une rente viagère. S'ils utilisent le service à sa pleine mesure à raison de 16 000 dollars par année, un couple retire 32 000 dollars. C'est une rente viagère indexée au taux d'inflation. Vous commencez avec cela. La question est de savoir ce que vous ajoutez à cela. Il s'agira peut-être bien de rentes additionnelles, mais si les gens veulent laisser un legs, s'ils ont une idée de ce qu'ils veulent faire à leur retraite et qu'il leur faut un bon montant d'argent pour le réaliser, il est logique d'avoir de l'argent dans un compte de pension personnel. Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre; il faut les deux.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. La TIAA-CREF est la plus grande réussite aux États-Unis en termes de gestion d'un système de revenu de retraite. Ce groupe, qui a un

college-level teacher system in the U.S. It has multi-million participants. It has about \$350 billion in assets. It is not either or; it is both. The TIAA part, the Teachers Insurance and Annuity Association, is an annuity corporation that was started by Andrew Carnegie in 1917. In 1952, they also started a CREF side, the College Retirement Equities Fund, where people have personal pension accounts largely invested in risky assets.

This system has been operating with these two elements side by side since 1952. The rule has been, until relatively recently, that half of your money goes into the annuity and the other half goes into the CREF, the personal pension account. U.S. university teachers, for many decades, including the social security piece, have been generating through this program income replacement rates ranging between, at the low end, 65 per cent, and at the high end, 110 per cent. This is with roughly an 18 per cent of pay base over their working lives.

It is not either or; it is in fact both. We can design these things if we step back from these, to me, somewhat useless DB versus DC debates and ask how we can collectively design a path that meets both the reality that corporations cannot underwrite the types of risks that they could decades ago because their business has changed, on the one hand, and changing capital markets on the other hand.

We had this wonderful run in the markets in the 1980s and 1990s that created such a wind at your back that you could become a genius just by being in the stock market. That time has gone. We have to think about how to redesign systems so that they are sustainable in the 21st century. We can do that.

Senator Hervieux-Payette: Thank you for your enlightening comments. I suppose we can have access to the documents you have produced. For me, safety is an important element of a pension plan. I suppose the cost of administration fees would not be too high for them. Would you consider that to be administered by the same entity that is administering the QPP or the CPP?

Mr. Ambachtsheer: This debate is interesting. It is an important question. If you look around Canada as to what is happening now, a large amount of lobbying is happening by different industry groups saying that they want to run the system. At the conference board yesterday, for example, we had some good presentations from John Crocker, the CEO of HOOPP, which is the health organization's pension plan in Ontario, and Jim Leech, who is the CEO of Ontario Teachers' Pension Plan, about the concept of their structure, which are effectively arm's-length pension organizations that act similar to co-ops.

Then we had a presentation from the life insurance industry saying that they want to run the system because they know how to do it better than anyone else. We had David Denison the day before, not arguing that the CPP Investment Board should run all

drôle d'acronyme, représente en gros les enseignants du niveau collégial aux États-Unis. Il compte des millions de participants et gère environ 350 milliards de dollars en actifs. Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre; c'est les deux. La partie TIAA, la Teachers Insurance and Annuity Association, une entreprise qui verse des rentes, a été fondée par Andrew Carnegie en 1917. En 1952, la branche CREF, le College Retirement Equities Fund, est aussi créée : les gens y ont des comptes de pension personnels en grande partie investis dans des actifs à risque.

Ce programme gère ces deux éléments en parallèle depuis 1952. Jusqu'à assez récemment, selon la règle, une moitié de l'argent était investie dans les rentes viagères et l'autre moitié, dans le CREF, les comptes de pension personnels. Durant des décennies, les professeurs d'universités américaines, y compris la sécurité sociale, ont généré par ce programme des taux de remplacement du revenu variant entre 65 p. 100 et 110 p. 100. Cela équivaut environ à 18 p. 100 de leur salaire de base au cours de leur vie professionnelle.

Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre; il faut les deux. Nous pouvons concevoir ces programmes si nous prenons du recul quant à ces débats quelque peu ridicules, selon moi, entre les régimes de retraite à PD et à CD et que nous nous demandons comment nous pouvons collectivement concevoir un système qui rejoindrait les marchés financiers qui évoluent et la réalité que les entreprises ne peuvent prendre les mêmes types de risques qu'elles prenaient il y a des décennies, parce que leur secteur a changé.

Dans les années 1980 et 1990, la bourse a connu une merveilleuse passe qui donnait presque des ailes aux gens, si bien qu'on pouvait devenir un génie seulement en investissant dans le marché boursier. Ce temps est révolu. Nous devons songer à la manière de redessiner les systèmes pour qu'ils soient efficaces au XXI^e siècle. Nous pouvons y arriver.

Le sénateur Hervieux-Payette : Merci de vos commentaires instructifs. Je présume que nous pouvons avoir accès aux documents que vous avez produits. Selon moi, la sécurité est importante dans un régime de retraite. Je présume que leurs frais d'administration ne seraient pas trop élevés. Croyez-vous que cela pourrait être géré par ceux qui gèrent le RRQ et le RPC?

M. Ambachtsheer : Ce débat est intéressant et il s'agit d'une question importante. Si on fait le tour du Canada pour voir ce qui s'y passe en ce moment, des groupes d'activités économiques différentes font beaucoup pression pour obtenir la gestion de ce système. Hier à la conférence, par exemple, nous avons entendu de bonnes présentations de John Crocker, le chef de la direction du HOOPP, le régime de retraite de l'organisation de la santé en Ontario, et de Jim Leech, le chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, au sujet du concept de leurs systèmes, qui sont en réalité des organisations de retraite indépendantes qui agissent sensiblement comme des coopératives.

Ensuite, nous avons entendu l'industrie de l'assurance-vie qui disait vouloir gérer le système, parce qu'elle sait le faire mieux que quiconque. La veille, nous avons entendu David Denison qui, sans prétendre que l'Office d'investissement du RPC devrait gérer

the money, but at least opening up people's minds to the fact that there are different avenues that we can take and that we need to think about this as a two-stage process.

In other words, if we can collectively decide that we want this middle way, that we want some mechanism for these 5 million workers without a pension plan, to give them a boost, if you like, in terms of creating a structure, then that is a huge decision; and we can collectively make that decision.

Then there is the question of, if we will do this, how we should do it. That is where I think we should not jump to immediate conclusions. Where the insurance industry says that no, we have the best way, where the pension people say that no, we have the best way, this is a classic area where we could strike a task force, as we did in the 1990s to redesign the Quebec Pension Plan. We should then look at the question of structure. If we want to move in this direction, what is the best way to do it?

It is wrong for people to say today that they have absolutely the right answer as to how this should be done. This is an area where we can collectively, if we are willing to look at some data and studies, have a debate about governance and legal structures, and come up with a world-class solution that maybe has not even been thought of before, in the same way that we reformed the Canada Pension Plan and Quebec Pension Plan in the 1990s, which the world says is sort of a miracle because very few other countries have actually been able to accomplish what we did.

Senator Hervieux-Payette: I have a question to confirm what the other witnesses have said. Do you feel that capping the age at 71 for the contribution to the various plans is the optimum age, or, with the aging population, would you put it at a higher level?

Mr. Ambachtsheer: That is a tough question. In a world of free choice, you would not have any limit at all. Why do we have one? It has to do with recouping all that tax deferral and starting to collect the taxes on those deferred wages back into the tax system. The reality is that a number of factors come into play in the economics, including public finance, as to where that level is set.

To me, one of the major issues is not whether it is age 71 or 72. I decided not to take my pension at age 65, so I have some personal interest in this question, but it is not one that I think is a deal breaker of any type.

Senator Hervieux-Payette: Thank you for telling us that. We are in a conflict of interest on this matter as well, so we need some outside advice.

What about the lifetime amount that could be awarded? I am thinking of inheritance, for example. People who have been receiving the average salary of Canadians, which is \$44,000 a year, do not set aside any money. It is not taxable, but the year that they have inherited, and if they sell their mother's house, they might have a few hundred thousand dollars. However, they can

tout l'argent, demandait aux gens d'ouvrir leur esprit à l'idée qu'il y a plusieurs moyens d'y arriver et que nous devons voir cela comme un processus en deux temps.

Autrement dit, si nous pouvons collectivement décider d'adopter ce système intermédiaire, d'adopter un mécanisme pour ces cinq millions de travailleurs sans régime de retraite, pour les stimuler, pour ainsi dire, en créant une structure, bien il s'agit là d'une décision énorme; et nous pouvons collectivement la prendre.

Ensuite, il y a la question, si nous le faisons, de la façon dont nous devrions le faire. Selon moi, nous ne devrions pas tirer de conclusions trop hâtives. D'un côté, le secteur de l'assurance dit qu'il a le meilleur système et de l'autre, le secteur des rentes dit aussi qu'il a le meilleur système; c'est un cas classique où nous pourrions former un groupe de travail, comme nous l'avons fait dans les années 1990 lorsque le Régime de rentes du Québec a été redessiné. Puis, nous devrions étudier la question de la structure. Si nous voulons nous engager dans cette direction, quelle est la meilleure manière de procéder?

Les gens ont tort de dire aujourd'hui qu'ils ont la réponse définitive quant à la manière dont cela devrait être fait. Dans ce domaine, nous pouvons collectivement, si nous sommes prêts à examiner les données et les études, avoir un débat sur la structure juridique et sur la structure de gouvernance, et arriver à une solution de renommée mondiale à laquelle personne n'a peut-être même encore songé, de la même manière que nous avons réformé dans les années 1990 le Régime de pensions du Canada et le Régime de retraite du Québec, dont les gens parlent comme d'un miracle, parce que bien peu de pays ont en fait été capables d'accomplir cela.

Le sénateur Hervieux-Payette : J'ai une question pour confirmer les propos des autres témoins. Selon vous, l'âge maximal pour cotiser aux divers régimes devrait-il demeurer à 71 ans ou, compte tenu du vieillissement de la population, faudrait-il l'augmenter?

M. Ambachtsheer : C'est une question difficile. Dans un monde de libre-choix, il n'y aurait pas du tout de limite d'âge. Pourquoi en avons-nous une? C'est lié au fait de couvrir les frais de tous ces reports d'impôt et de commencer à percevoir dans le régime fiscal les impôts sur le salaire différé. En réalité, il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs dans l'économie, y compris les finances publiques pour déterminer cette limite.

Pour moi, l'un des enjeux majeurs ne consiste pas à savoir si c'est 71 ou 72 ans. J'ai décidé de ne pas prendre ma retraite à 65 ans. J'ai donc un intérêt personnel à cet égard, mais ce n'est en aucun cas une pierre d'achoppement, à mon avis.

Le sénateur Hervieux-Payette : Merci pour votre réponse. Nous sommes également dans une situation de conflit d'intérêts à cet égard et nous avons donc besoin de conseils de l'extérieur.

Qu'en est-il du montant viager qui pourrait être accordé? Je songe à un héritage, par exemple. Une personne qui reçoit l'équivalent du salaire moyen au Canada, soit 44 000 \$ par année, ne met pas d'argent de côté. Ce n'est pas imposable, mais si quelqu'un vend la maison de sa mère au cours de l'année où cette personne en a hérité, elle pourrait avoir quelques centaines de

save only 18 per cent of their salary, which is \$44,000. For them, if they were earning more money, normally they would be able to set aside more.

Mr. Ambachtsheer: That is an important equity area. I am sure you have already heard this, but let me say it again. The reality is that in defined benefit plans, there is this ability to catch up. You run a collective risk-based program. If the risks go against you and you end up with a deficit, then you have time to catch up.

Currently, that concept does not exist in the individual pension account world. You have one group of Canadian workers who can benefit from this averaging deferral catch-up process and you have another group that cannot. That is clearly unfair.

Senator Hervieux-Payette: Can I conclude that you would not be against having a lifetime amount, depending on the source of the money? For those who are, as I say, earning \$50,000 or less a year, they could at least put that money aside. They may not even reach that amount over their lifetime, but at least this could set aside a certain amount of money.

Let us say I inherit \$200,000. Maybe I am willing to put \$100,000 in my pension plan, and perhaps make some other investment with the remaining \$100,000.

Mr. Ambachtsheer: I am clear on this. The idea of moving to a lifetime concept rather than an annual concept is sound and should be seriously examined.

The Chair: As a supplementary on that, Mr. Ambachtsheer, other than public policy in terms of the government finances and recuperating the tax, what other elements would come into arriving at an appropriate figure for a lifetime amount?

Mr. Ambachtsheer: The one that gets mentioned most often is longevity, the fact that we are living longer and that we may have to work longer. Wherever we set these triggered ages should be dynamic rather than static. The idea of maybe tying this age of 71 to some type of longevity index, for example, would be interesting to explore.

The Chair: What about the amount of the lifetime contribution? What are the factors to lead one to come to the conclusion it should be \$300,000 or \$500,000 or \$100,000? What should we consider in coming to a figure on that?

It is probably a premature question. First we have to decide whether we want a lifetime concept or not.

Mr. Ambachtsheer: This is an interesting broad discussion around what it means to maintain a post-work standard of living. Once you pose the question, immediately you can think of a list of factors that come into how you might answer the question. It relates to health, your accumulation pattern for savings and whether you want to work or not. Many things come into play.

milliers de dollars. Cependant, elle ne peut épargner que 18 p. 100 de son salaire, qui est de 44 000 \$. Or, habituellement, si cette personne gagnait plus d'argent, elle serait en mesure d'en mettre davantage de côté.

M. Ambachtsheer : C'est un aspect important de l'équité. Je suis certain qu'on vous l'a déjà dit, mais permettez-moi de le répéter. La réalité, c'est que les régimes à prestations déterminées comportent une capacité de rattrapage. Il faut passer par un programme collectif axé sur les risques. Si les risques sont contre une personne et que celle-ci est déficitaire, elle a du temps pour se rattraper.

Actuellement, cette notion n'existe pas dans le monde des comptes de pension individuels. Un groupe de travailleurs canadiens peut bénéficier de ce rattrapage étalé du report d'impôt, tandis qu'un autre groupe ne le peut pas. C'est manifestement injuste.

Le sénateur Hervieux-Payette : Puis-je conclure que vous ne vous opposeriez pas à un montant viager, selon la source des fonds? Comme je le mentionnais, les gens qui gagnent au plus 50 000 \$ par année pourraient au moins mettre cet argent de côté. Peut-être n'atteindraient-ils même pas ce montant au cours de leur vie, mais ils pourraient au moins mettre une certaine somme d'argent de côté.

Admettons que j'hérite de 200 000 \$. J'aimerais peut-être en affecter une moitié à mon régime de retraite et faire quelques investissements avec l'autre moitié.

M. Ambachtsheer : J'espère être bien clair à ce sujet. L'idée de remplacer le concept annuel par un concept viager est valable et il faudrait l'examiner sérieusement.

Le président : J'aimerais vous poser une question complémentaire, monsieur Ambachtsheer. Pour ce qui est des finances publiques et de la récupération de l'impôt, quels facteurs autres que la politique publique faut-il envisager pour calculer un montant viager convenable?

M. Ambachtsheer : Celui que l'on mentionne le plus souvent est la longévité, le fait que nous vivons plus longtemps et que nous pourrions avoir à travailler plus longtemps. Il faudrait que toutes ces limites d'âge soient dynamiques au lieu d'être statiques. Il serait intéressant d'explorer l'idée d'associer la limite d'âge de 71 ans à un certain indice de la longévité, par exemple.

Le président : Qu'en est-il du montant cumulatif des cotisations? Quels sont les facteurs permettant à quelqu'un de conclure qu'un montant de 300 000 \$, 500 000 \$ ou 100 000 \$ lui convient? De quoi devons-nous tenir compte pour en arriver à un chiffre?

Il s'agit probablement d'une question prématurée. Nous devons d'abord décider si nous voulons un concept viager.

M. Ambachtsheer : Voilà un vaste débat intéressant concernant la signification du maintien d'un niveau de vie après le marché du travail. Dès qu'on se pose la question, on pense à une liste de facteurs qui définissent la manière de répondre à la question. C'est une question de santé, d'habitude d'accumulation de l'épargne et de l'envie de travailler ou non. Beaucoup de facteurs entrent en jeu.

Your income level is very important in the sense that if you are a modest-income worker, the reality is that most of your post-work income will come from the public part of the pension system. The question there of a lifetime income is moot.

This is really a discussion more for the higher-income workers. If you look at some of the implicit retirement savings levels that can be accumulated through a public service plan, for example — which, based on today's interest rates go well into the multi-millions — then you end up with this question of the private-sector worker currently not being able to come close to that accumulation number because the system works differently under DB and DC plans.

For all of those reasons, you would end up with a number that, if it is to be meaningful, needs to be a multi-million dollar limit rather than something that does not come close to what the implicit savings accumulations are in a public service plan.

Senator Mockler: To the presenter, I think Canadians are fortunate when we look at the experience that you have; we are benefiting from your experience this morning.

With your “dog” approach, watching TV, there is no doubt you bring me to the next step, which is the horse. We can bring the horse to water, but he will choose if he drinks or not.

You also touched on an important subject matter, the fee side. For those 5 million Canadians, we can direct legislators to recommend to governments, we can legislate or we can educate. What would be the least cost to the public purse, the taxpayers of Canada?

Mr. Ambachtsheer: To restate what I said earlier, we must not overestimate the potential of the financial education campaign. It is nice to put some money into that; it cannot hurt. However, research on behavioural finance tells us it will not make a huge difference for most people.

We are still left with this question of whether it is a dog or a horse — or we can come up with another animal; the question still remains of how you lead people into a pattern of habitual retirement savings in a way that is low cost. Again, the reality is younger people can take more financial risk than retirees. Those are some of the elements that have to go into the mix of the design. I am encouraging all of us to think about coming up with a solution that has those attributes built into it.

I did something quite specific in the *Canada Supplementary Pension Plan*, the C.D. Howe Institute paper from a couple of years ago, where I laid out some specific measures of how it could work. However, I also added the caveat that this is not the only way that this collection of attributes can be put together.

Le niveau de revenu est très important, en ce sens que les revenus de pension d'un travailleur à revenu modeste seront principalement issus de la partie publique du système de pension. La question d'un revenu viager est alors spéculative.

Cette discussion vise davantage les travailleurs à revenu élevé. Prenons l'exemple d'un régime de la fonction publique qui, d'après les taux d'intérêt actuels, s'élève à plusieurs millions de dollars. Examinons certains niveaux d'épargne-retraite implicite qui peuvent s'y accumuler. Ensuite, nous nous retrouvons avec la question du travailleur du secteur privé qui n'est actuellement pas en mesure de se rapprocher de ce nombre cumulatif, car le système fonctionne différemment en vertu des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées.

Pour toutes ces raisons, on se retrouverait avec une limite qui, pour que ce soit significatif, doit s'élever à plusieurs millions de dollars plutôt qu'un plafond qui n'arrive pas à la hauteur de l'accumulation d'épargne implicite d'un régime de la fonction publique.

Le sénateur Mockler : Monsieur, j'estime que les Canadiens sont chanceux, compte tenu de votre expérience, dont nous bénéficions aujourd'hui.

Permettez-moi de reprendre votre exemple du chien qui regarde la télévision. Sans aucun doute, vous m'amenez à l'étape suivante, celle du cheval. Nous pouvons mener un cheval vers l'eau, mais c'est lui qui choisit s'il veut boire.

Vous avez également abordé un thème important, celui des frais. Pour ces cinq millions de Canadiens, nous pouvons ordonner aux législateurs de présenter des recommandations aux gouvernements, imposer des mesures par voie législative ou instruire le public. Quel serait le procédé le moins dispendieux pour les fonds publics et pour les contribuables canadiens?

M. Ambachtsheer : Pour répéter ce que j'ai dit plus tôt, il ne faut pas surestimer le potentiel d'une campagne d'éducation financière. C'est bon d'investir dans de telles mesures; cela ne peut pas nuire. Cependant, la recherche en finance comportementale nous révèle que cela ne change pas beaucoup de choses pour la plupart des gens.

Nous sommes toujours aux prises avec la question de savoir s'il s'agit d'un chien, d'un cheval ou de tout autre animal. La question demeure quant à savoir comment amener les personnes à adopter des habitudes d'épargne-retraite à faible coût. Encore une fois, le fait est que les plus jeunes peuvent prendre plus de risques financiers que les retraités. Ce sont là quelques éléments dont il faut tenir compte dans la création du concept. J'encourage chacun d'entre nous à envisager une solution tenant compte de ces attributs.

J'ai fait un travail très particulier dans *Le régime supplémentaire de retraite du Canada*, document préparé par l'Institut C.D. Howe il y a quelques années, où j'ai exposé certaines mesures particulières sur la manière d'obtenir des résultats. Cependant, j'ai également ajouté une mise en garde comme quoi ce n'est pas le seul moyen d'assembler ces attributs.

I say to my friends in the insurance industry that there is no reason why you cannot play some role in this solution that we want to fashion. However, it has to be done in a way that whatever you offer meets certain standards, not only in terms of the quality of the service but also in the cost of delivery.

Within that type of framework, it is almost the same as a utility concept, where you say that if you want access to this pool of Canadians who do not have a pension plan — for which we have now created, call it, for lack of a better term currently, the Canada supplementary pension plan — if you want to be a service provider to that system, you have to be able to meet certain criteria of service quality and cost. If you do, you can be a participant.

In that way, maybe we can get some of these large pension funds to come in and be players. We can get the insurance industry to come in and be a player, and we can invent some new mix of a sort of public framework with private delivery that would meet the criteria that we want this system to have.

In Canada, we have a good track record of thinking outside the box on some of these issues. Our global reputation in the retirement-income system is that we have some good, world-class elements. I am telling people not to not shut our minds. There is another challenge around these 5 million Canadians. Let us figure out how to help them in a way that it is win-win-win, rather than win-lose situation. I think we can do it.

Senator Hervieux-Payette: I will come back to my usual question about protecting people's savings and ensuring that, whatever great plan they have, they will have access to it. You ought to know that we live in an era now where we receive emails on a daily basis from people in the North. We know that people are afraid. We have to propose something that will secure their savings.

You propose that the stakeholders, under government leadership, would meet and find ways of securing these amounts. Rules would apply to them, as well as some type of supervision, such as when life insurance is purchased criteria must be met.

Is it possible to have an insurance fund, as is talked about by different countries, for instance, so if one player goes down, then we have a place to save those who have failed? Even in the private sector, the supervision of the government has not prevented some failures. Some banks in Canada went bankrupt in the past, and some insurance companies also had serious trouble.

How do we ensure the people who are not knowledgeable — whether dogs or horses — will finally, when they retire, have access to what they have saved, with the accrued value over time?

It would be useful if we could have access to your proposal. Perhaps your thoughts have evolved over time, and you have added some reflections to that. How can we ensure that, with

Je dis à mes amis travaillant dans le secteur des assurances qu'il n'y a aucune raison de ne pas jouer un rôle dans cette solution que nous voulons créer. Il faut toutefois procéder de façon à ce que les services offerts respectent certaines normes, non seulement en ce qui concerne la qualité, mais aussi le coût.

Ce type de cadre ressemble presque au concept des services. Ainsi, pour avoir accès à un bassin de Canadiens qui n'ont pas de régime de pension — que nous avons appelé, en attendant un meilleur terme, le régime supplémentaire de retraite du Canada —, un fournisseur de services doit satisfaire certains critères de qualité et de coût du service. Si les critères sont respectés, le fournisseur peut être un participant.

Ainsi, nous pourrions peut-être attirer certaines grandes caisses de retraite pour qu'elles soient des acteurs. Nous pouvons attirer les compagnies d'assurance pour en faire des acteurs. De plus, nous pouvons innover et combiner un cadre public à la prestation du secteur privé, grâce aux fournisseurs qui respectent les critères que nous voulons avoir pour ce système.

Au Canada, nous avons un bon bilan lorsqu'il s'agit de sortir des sentiers battus pour certaines de ces questions. Selon notre réputation mondiale en matière de système de revenu de retraite, nous avons de bons éléments de classe mondiale. Je demande aux gens de ne pas se fermer à quoi que ce soit. Il y a un autre défi par rapport à ces cinq millions de Canadiens. Trouvons un moyen de les aider pour que tout le monde y trouve son compte au lieu de se trouver dans une situation de gagnant-perdant. Je crois que nous pouvons y arriver.

Le sénateur Hervieux-Payette : Je vais revenir à ma question habituelle sur la protection de l'épargne des personnes et sur l'accès à leur régime, quel qu'il soit. Vous devez savoir que nous vivons maintenant dans une époque où nous recevons des courriels quotidiennement des gens dans le Nord. Nous savons qu'ils ont peur. Nous devons proposer une mesure permettant de sécuriser leur épargne.

Vous proposez que les parties intéressées, sous la direction du gouvernement, se rencontrent et trouvent des moyens de sécuriser ces montants. Des règles s'appliqueraient, ainsi qu'une surveillance quelconque, comme le respect de critères lors de l'achat d'une assurance-vie.

Serait-il possible, par exemple, d'avoir un fonds d'assurance, comme l'envisagent divers pays? Ainsi, si un acteur tombe, nous aurions un moyen de sauver ceux qui ont échoué. Même dans le secteur privé, la surveillance du gouvernement n'a pas empêché certains échecs. Certaines banques ont fait faillite dans le passé au Canada, et certaines compagnies d'assurance ont également eu de sérieux ennuis.

Comment pouvons-nous veiller à ce que les personnes qui ne s'y connaissent pas — que ce soit des chiens ou des chevaux — puissent, quand elles prendront leur retraite, avoir accès aux fonds épargnés et à la valeur accumulée au fil du temps?

Ce serait utile d'avoir accès à votre proposition. Vos idées ont peut-être évolué au fil du temps, et vous y avez probablement ajouté des réflexions. Comment pouvons-nous veiller à ce que,

government oversight, people have access to their pensions without being afraid of losing them through bad management or another financial crisis?

Mr. Ambachtsheer: Let me go international for a minute. I have my Canadian passport. My other passport is Dutch. The Dutch figured out the answer to your question almost 10 years ago. The regulator of the Dutch pension system is De Nederlandsche Bank, which is the central bank of the Netherlands. They are also the prudential supervisor for insurance companies and banks.

After the financial crisis of 2000, 2001, 2002, when the Dutch pension plans went into deficit and there were questions about sustainability in some cases, the regulator asked why it is regulating pension plans differently from the way it regulates banks and insurance companies. That is a good question.

The rule for banks and insurance companies is simple: When you make a promise, you have to keep it. The way you keep it is that you have enough assets on the balance sheet to secure the promise. That can be done in two ways. You can do it on an immunized basis, where the assets look exactly the same as the liabilities, or you can put risk on the balance sheet. However, if you put risk on the balance sheet, you need enough of a risk buffer to be able to withstand bad times.

When we take that principle and apply it to Canadian regulation, the reality is that we came through the most recent financial storm very well, especially compared to most of the rest of the world. That happened because the Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada, OSFI, followed the rules. It told the banks and insurance companies that they needed to have enough capital on their balance sheets to ensure that we could ride this through.

It did not happen with defined benefit plans. DB plans are allowed to run deficits. In some cases, when companies such as Nortel or Air Canada — which is still a concern, but we all know it has a significant hold on its pension plan balance sheet — run these deficits, we say that that is okay; we will give companies 10 years to make it up. Significant security issues exist with the way we are currently running these defined benefit plans, especially in the private sector.

In another part of my proposal, the way to deal with solvency problems with respect to pension promises is to regulate defined benefit plans the same way we do banks and insurance companies. Is it a radical idea? Yes, but it is a simple idea.

When the central bank in the Netherlands proposed that to the pension community, they all fell out of their chairs and said that they cannot do that. The central bank, backed by the government, said that they can and, in fact, are doing this. They gave them two years to figure out how to create sustainability in their pension plans. In the Netherlands, the level of benefit promise went down to be consistent with the amount of capital that the plans had.

sous la surveillance du gouvernement, les gens aient accès à leurs pensions sans qu'ils craignent de les perdre en raison d'une mauvaise gestion ou d'une autre crise financière?

M. Ambachtsheer : Permettez-moi de parler de la scène internationale pour un instant. J'ai un passeport canadien. Mon autre passeport est néerlandais. Les Néerlandais ont trouvé la réponse à votre question il y a presque 10 ans. Dans ce pays, l'organisme de réglementation du système de pensions est la Banque des Pays-Bas, la banque centrale des Pays-Bas. Elle est aussi le superviseur prudentiel des compagnies d'assurance et des banques.

Après la crise financière de 2000, 2001 et 2002, les régimes de retraite néerlandais sont devenus déficitaires et, dans certains cas, on a mis en doute leur viabilité. L'organisme de réglementation a alors demandé pourquoi il fallait réglementer les régimes de retraite différemment des banques et des compagnies d'assurance. C'est une bonne question.

Pour les banques et les compagnies d'assurance, la règle est simple : lorsqu'une promesse est faite, il faut la tenir. Pour y arriver, il faut avoir suffisamment d'actifs au bilan pour garantir la promesse. Cela peut se faire de deux manières. Il est possible de le faire en étant à l'abri, où les actifs sont exactement les mêmes que le passif. Il est aussi possible d'inclure des risques au bilan. Cependant, dans ce cas-là, il faut avoir assez de fonds régulateurs pour amortir le risque et être en mesure de supporter les périodes difficiles.

Si nous prenons ce principe et que nous l'appliquons aux règlements canadiens, le fait est que nous nous sommes très bien sortis de la plus récente tempête financière, surtout par rapport à la plupart des autres pays. Cela s'est produit parce que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, le BSIF, a suivi les règles. Il a dit aux banques et aux compagnies d'assurance qu'elles devaient avoir suffisamment de capital dans leurs bilans pour que nous puissions y survivre.

Cela n'est pas arrivé avec les régimes à prestation déterminée. Ces types de régimes peuvent accuser des déficits. Dans certains cas, quand des entreprises comme Nortel ou Air Canada — qui nous préoccupe toujours, mais nous savons qu'elle a une emprise considérable sur le bilan de son régime de retraite — accumulent des déficits, nous trouvons que cela est acceptable; nous donnerons aux entreprises 10 ans pour les rembourser. Des questions de sécurité importantes entourent notre façon actuelle de gérer ces régimes à prestation déterminée, notamment dans le secteur privé.

Dans une autre partie de ma proposition, la façon de composer avec les problèmes de solvabilité qui se rapportent aux engagements des régimes de retraite est de réglementer les régimes à prestation déterminée de la même façon que nous réglementons les banques et les compagnies d'assurance. Est-ce une idée radicale? Oui, mais c'est une idée simple.

Quand la Banque centrale néerlandaise l'a proposé aux responsables des régimes de pension, ils sont tous tombés à la renverse et ont répondu qu'ils ne pouvaient pas faire cela. Avec l'appui du gouvernement, la Banque centrale a dit qu'ils le pouvaient et, en fait, ils le font. Ils leur ont donné deux ans pour trouver une façon d'assurer la viabilité des régimes de pension. Aux Pays-Bas, le taux de prestations promis a baissé pour être conforme au montant de capital dont les régimes disposaient.

That is the answer. It is radical, but the only way we can create security for pension promises is to start applying the same prudential rules that we apply to insurance companies and banks.

Senator Hervieux-Payette: I am sure if we took a poll today asking people if they wanted that secure plan, they would support the politicians in the range of 95 per cent.

The Chair: I have had a request from Senator Moore for a final question. We have a couple of minutes left on the clock, if you are all right, Mr. Ambachtsheer, to stay with us for a moment.

Mr. Ambachtsheer: Absolutely.

Senator Moore: Thank you for being here. In your remarks a few moments ago, you spoke about how to get these 5 million Canadians included in some type of a plan that would provide them with retirement income.

Yesterday, we heard from Malcolm Hamilton, a senior partner with Mercer. We spoke about that. I expressed my concern about the 66 per cent of Canadians who do not participate in any type of a retirement pension plan. He did not think that was a problem. He said that the low-income earners do not have the money to invest, and even if we got them to invest 18 per cent, the existing rule, they could not afford it; it would suppress the whole system.

How do we view that comment with your interest and suggestion of getting something in place to provide for those low-income earners?

Mr. Ambachtsheer: Let me first go on the record saying that I respect Malcolm Hamilton tremendously. He is truly one of Canada's gifted actuaries. Not only can he do the math, but he can explain it.

Senator Moore: We agree. He was very good.

Mr. Ambachtsheer: He is a very articulate individual, and he is usually right.

In this particular case, it may partially be a question of interpretation. Mr. Hamilton and I totally agree about the people who, for whatever reason, have annual income levels below \$30,000 a year. The public part of our system and its various components — CPP, QPP, OAS, GIS — provides very high income replacement at that low level.

Therefore, immediately, we are not talking about quite as large a number of people. The 5 million Canadians who I spoke of are those who actually need to save more. We need to focus and segment our discussion around the group that really could use some help.

I will go on the record as quoting Mr. Hamilton quite accurately.

Voilà la réponse. C'est radical, mais la seule façon d'assurer la sécurité des engagements des régimes de retraite est de commencer à appliquer les mêmes règles de prudence que nous appliquons aux compagnies d'assurance et aux banques.

Le sénateur Hervieux-Payette : Je suis certaine que si nous faisons aujourd'hui un sondage auprès des gens pour leur demander s'ils veulent de ce plan sûr, ils appuieraient les politiciens à environ 95 p. 100.

Le président : Le sénateur Moore m'a demandé la permission de poser une dernière question. Vous convient-il de rester avec nous pendant les deux ou trois minutes qu'il nous reste, M. Ambachtsheer?

M. Ambachtsheer : Certainement.

Le sénateur Moore : Merci de votre présence. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de la façon d'inclure ces cinq millions de Canadiens dans un type de régime de pension de retraite.

Hier, nous avons entendu Malcolm Hamilton, associé principal de Mercer. Nous en avons parlé. Je me suis dit préoccupé du fait qu'environ 66 p. 100 des Canadiens ne cotisent pas à un régime de pension de quelque sorte. Selon lui, cela ne pose pas problème. Il a dit que les salariés à faible revenu n'ont pas les moyens d'investir, et même si nous réussissions à les faire investir 18 p. 100, la règle en vigueur, ils ne pourraient pas se le permettre; cela supprimerait tout le système.

Comment interpréter ce commentaire à la lumière de votre intérêt et de votre suggestion de mettre quelque chose en place pour répondre aux besoins des salariés à faible revenu?

M. Ambachtsheer : Permettez-moi d'abord de dire, pour le compte rendu, que j'ai énormément de respect pour Malcolm Hamilton. Il est vraiment l'un des actuaires les plus talentueux au Canada. Non seulement il peut faire les calculs, mais en plus, il peut les expliquer.

Le sénateur Moore : Nous sommes d'accord. Il était très bon.

M. Ambachtsheer : C'est une personne très élocuente, et il a habituellement raison.

Dans ce cas particulier, cela pourrait être en partie une question d'interprétation. M. Hamilton et moi-même sommes tout à fait d'accord au sujet des gens qui, pour quelque raison que ce soit, gagnent moins de 30 000 \$ par année. La partie publique de notre système et ses diverses composantes — le RPC, le RRQ, la SV, le SRG — offrent un remplacement du revenu très élevé à ce niveau très bas.

Par conséquent, dans l'immédiat, nous ne parlons pas d'un nombre de personnes aussi élevé. Les cinq millions de Canadiens dont j'ai parlé sont ceux qui ont réellement besoin d'épargner davantage. Nous devons nous concentrer et orienter notre discussion vers le groupe qui aurait vraiment besoin d'aide.

J'aimerais que le compte rendu reflète que j'ai cité M. Hamilton de façon très exacte.

His focus has mostly been around the question of whether our target replacement for earnings should be 70 per cent. I think he makes a very strong point that 70 per cent is too high for most people.

Senator Moore: He said that yesterday.

Mr. Ambachtsheer: If you are a modest-income couple, if you do not have a mortgage on your house or if you are empty-nesters because the kids are gone, then you are trying in many cases to save for an income replacement of 70 per cent but are giving up too much while you are working. You should be spending more money while you are working.

He is absolutely right, and I agree with him. Regardless of it being 70 per cent or 50 per cent, he would agree with me that those people who do need to save for retirement, over and above what they will receive out of the public pensions, will need a hand. If they are not a member of some collective scheme that does this for them, it is perfectly sensible public policy to give them a hand.

We are just creating a framework where these people will be better off than they would be without it.

Senator Moore: I agree.

Mr. Ambachtsheer: We are not talking about some massive government expenditure to give people money. We are talking about being a catalyst to create a structure to help people where they want to go. I think he would agree with me that that is a sensible thing to do.

Senator Moore: To whom are your comments directed? Are they for those who are beyond the \$30,000-income earners who are not participating?

Mr. Ambachtsheer: My 5 million Canadians are middle-income workers in the private sector, more than not.

The Chair: Much as we could continue the discussion for quite a while, I think we must draw it to a close. We have taken much of your time, Mr. Ambachtsheer, and we appreciate your insights. You and the other witnesses who have appeared before us have been very patient and very articulate in explaining a complex matter to people who are not well versed, except through personal experience; in the larger picture, it is somewhat unfamiliar terrain to many of us. Thanks to you and others, we have a clearer idea of what the problems are and what they are not.

Thank you once again for helping us. I hope you will be before us in person next time, but teleconferencing is a good second best.

Mr. Ambachtsheer: It is a good second best. Thank you very much.

The Chair: Thank you.

(The committee adjourned.)

Il s'est surtout intéressé à la question de savoir si le remplacement du revenu que nous visons devrait être de 70 p. 100. Je crois qu'il insiste grandement pour dire que ce pourcentage est trop élevé pour la plupart des gens.

Le sénateur Moore : Il l'a dit hier.

M. Ambachtsheer : Si vous êtes un couple à revenu modeste, si vous n'avez pas d'hypothèque ou si vous n'avez plus d'enfants à la maison, alors vous tentez dans bien des cas d'épargner pour un remplacement du revenu de 70 p. 100, mais vous faites trop de sacrifices pendant que vous travaillez. Vous devriez dépenser plus d'argent avant la retraite.

Il a tout à fait raison, et je suis d'accord avec lui. Qu'il s'agisse de 70 p. 100 ou de 50 p. 100, il conviendrait avec moi du fait que les personnes qui doivent mettre de l'argent de côté pour leur retraite, au-delà de ce qu'elles recevront des régimes de pension gouvernementale, auront besoin d'un coup de main. Si elles ne sont pas membres d'un régime collectif qui le fait pour elles, il est parfaitement sensé que l'on dispose d'une politique publique pour leur donner un coup de main.

Nous créons simplement un cadre grâce auquel ces personnes seront en meilleure posture que s'il n'y en avait pas.

Le sénateur Moore : J'en conviens.

M. Ambachtsheer : Nous ne parlons pas d'une dépense gouvernementale colossale pour donner de l'argent aux gens. Nous parlons d'être un catalyseur qui permettra de créer une structure en vue d'aider les gens à choisir ce qu'ils veulent. Je pense qu'il conviendrait avec moi que cela a bien du sens.

Le sénateur Moore : À qui s'adressent vos commentaires? À ceux qui gagnent plus de 30 000 \$ et qui ne cotisent pas?

M. Ambachtsheer : Les cinq millions de Canadiens que je vise sont les salariés à revenu moyen du secteur privé, plus qu'autre chose.

Le président : Bien que nous puissions poursuivre la discussion pendant un bon moment, je pense que nous devons y mettre fin. Nous avons pris beaucoup de votre temps, M. Ambachtsheer, et nous apprécions vos commentaires. Vous et les autres témoins qui ont comparu devant nous avez été très patients et très éloquents pour expliquer une question complexe à des gens qui ne sont pas ferrés en la matière, sauf par expérience personnelle; en gros, nombre de nous ne sommes pas en terrain de connaissance. Merci à vous et aux autres, nous avons une meilleure idée de ce que sont les problèmes et de ce qu'ils ne sont pas.

Merci encore de nous avoir aidés. J'espère que vous comparaitrez devant nous en personne la prochaine fois, mais la téléconférence est une bonne alternative.

M. Ambachtsheer : En effet. Merci beaucoup.

Le président : Merci.

(La séance est levée.)

Canadian Life and Health Insurance Association:

Frank Swedlove, President,

Rick Rausch, Senior Vice-President, Individual Retirement and Investment Services, Great-West Life Assurance Company;

Frank Laferriere, Chief Operating Officer, Manulife Securities Insurance Inc.;

Kevin Strain, Senior Vice President, Individual Insurance and Investment, Sun Life financial;

The Rotman International Centre for Pension Management:

Keith Ambachtsheer, Director (by video conference).

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes :

Frank Swedlove, président,

Rick Rausch, vice-président principal, retraite et investissement individuel, La Great-West Compagnie d'Assurance-Vie;

Frank Laferriere, directeur des opérations, Placements Manuvie Assurance Inc.;

Kevin Strain, vice-président principal, assurances et placements individuels, Financière Sun Life.

Rotman International Centre for Pension Management :

Keith Ambachtsheer, directeur (par vidéoconférence).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, April 14, 2010

Deloitte:

Andrew Dunn, Managing Partner, Tax.

As an individual:

Doug Andrews, Fellow of the Canadian Institute of Actuaries and Chartered financial Analyst (by video conference).

BMO Financial Group:

Tina Di Vito, Director, Retirement Strategies.

Mercer:

Malcolm Hamilton, Senior Partner.

Thursday, April 15, 2010

CIBC Private Wealth Management:

Jamie Golombek, Managing Director, Tax and Estate Planning (by video conference).

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mercredi 14 avril 2010

Deloitte :

Andrew Dunn, associé directeur, Fiscalité.

À titre personnel :

Doug Andrews, fellow de l'Institut canadien des actuaires et analyste financier agréé (par vidéoconférence).

BMO Groupe financier :

Tina Di Vito, directrice générale, Planification de la retraite.

Mercer :

Malcolm Hamilton, associé principal.

Le jeudi 15 avril 2010

Gestion privée du patrimoine CIBC :

Jamie Golombek, directeur gestionnaire, Planification fiscale et successorale (par vidéoconférence).

(Suite à la page précédente)